



FONDS D'INTÉGRATION DE L'AFRIQUE

Un fonds spécial continental pour la mise en œuvre le programme minimum d'intégration de la Commission de l'Union Afrique

ETUDE DE FAISABILITE RAPPORT FINAL

Préparé par:
OumarSeck
Wilfred THARIKI

Décembre, 2013



Ce projet a bénéficié de l'assistance technique et financière du PNUD

TABLE DES MATIÈRES

Désaveu	
Liste des acronymes et abréviations	5
1.0 SOMMAIRE EXÉCUTIVE	
8	
INTRODUCTION: JUSTIFICATION DU PROJET, les bénéficiaires et les livrables	15
2.1. L'ordre du jour de l'intégration régionale	
2.2. Projet Genèse et justification	
2.3. Portée et livrables de l'étude	
2.4. Bénéficiaires de l'étude	
3.0 MÉTHODE	
4.0 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL	
4.1 Introduction	
4.2 Aperçu socio-économique régional	
4.2.1 Population	
4.2.2 Politique et institutionnel: L'ordre du jour de l'intégration régionale	
4.2.3 Contexte sociopolitique et Outlook	
4.3. Perspectives économiques	
4.3.1. La croissance économique	
4.3.2 Les investissements directs étrangers	
4.3.3 Examen des secteurs économiques clés de l'Afrique	
4.3.4 Risques	
4.3.5 Recommandations de politique générale	
4.4 Climat d'investissement Régional et l'environnement des entreprises habitant	
4.5. Le potentiel de l'intégration régionale dans l'amélioration de profil politique et socio-économique de l'Afrique	
5.0 CONFIGURATION DU COMMERCE EN AFRIQUE	
5.1. Commerce international de l'Afrique	
5.2. Commerce intra-africain	
6.0. PMI Réactualisé ET PRIORITÉ Programmes et projets DE L'INTEGRATION RÉGIONALE à cibler par l'AIF	
6.1. Le PMI comme planifié initialement	
6.2. PMI Réactualiser et identification des projets prioritaires de l'intégration régionale	
6.3. Progrès dans l'agenda de l'intégration régionale	
6.4. Libre circulation des personnes	
6.5. Convergence macroéconomique	
6.6. Promotion des investissements et Politiques de la concurrence	
6.7. Développement du commerce et commerce intra-africain	
6.7.1. Motif du commerce extérieur de l'Afrique	
6.7.2. S'adressant Mauvaise performance (de commerce) commerciale régionale de l'Afrique	
6.8. Énergie et de l'Infrastructure	
6.8.1. Massive déficit de l'infrastructure de l'Afrique	
6.8.2. Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA)	
6.9. Agriculture et le développement rural	
6.9.1. Le potentiel latent de l'Agriculture de l'Afrique	
6.9.2. Initiatives au niveau des CER	
6.9.3. Programmes d'action détaillée pour l'agriculture de l'Afrique(PDDAA)	
6.10. Le développement industriel accéléré de l'Afrique	
6.11. Affaires sociales	
6.12. La paix, La sécurité et Les affaires Politiques	
6.13. Charte de la Statistique et de la Stratégie pour l'harmonisation des Statistiques en Afrique	
6.14. Programme de renforcement des capacités de la CUA, les CER et les États membres	
6.14.1. Renforcement des capacités dans DSPavancéet de planification et de mise en œuvre de projet de l'intégration régionale	
6.14.2. Renforcement des capacités en mobilisation des ressources financières	

- 6.14.3. Intégrer l'intégration régionale et développement d'un ministère modèle en charge de l'intégration régionale
- 6.14.4. Renforcement des capacités pour le ministère de la Justice et les Affaires Constitutionnelles
- 6.15. Partage des meilleures pratiques dans la gestion du processus d'intégration régionale
- 6.16. Le Plan stratégique de l'Union Afrique 2014-17
- 6.17. Typologie du PMI et Priorité du Programme d'Intégration Régionale / Activités du projet
- 7.0 LE FONDS D'INTÉGRATION DE L'AFRIQUE
- 7.1 Raison d'être d'un Véhicule de Financement Dédié pour le PMI et les programmes et projets prioritaires d'Intégration Régionale
- 7.1.1. Les progrès lents dans la mise en œuvre du Traité d'Abuja
- 7.1.2. Justification économique
- 7.1.3. Raison d'être de Financière et de l'atténuation des risques
- 7.1.4. Amélioration de la coordination entre les parties prenantes dans l'intégration régionales
- 7.1.5. Acquisition des Ressources
- 7.1.6. Visibilité des Programmes d'Intégration Régionale
- 7.1.7. Avantages du Fonds d'Intégration De l'Afrique
- 7.2 Autres Options de financement pour le PMI
- 7.3 Fonds Fiduciaires Multi-Donateurs (MDTF) Comme d'un Véhicule de Financement privilégiées

8.0 STRUCTURE, FONCTIONNEMENT ET DE GESTION DU FONDS

- 8.1. Exemples choisis dans du fonds d'affectation spéciale liées à l'intégration régionale
- 8.1.1. Fonds structurels Européens
- 8.1.2. Fonds de développement de l'ASEAN
- 8.1.3. Fonds fiduciaires sélectionnée --à base de l'intégration régionale de l'Afrique
- 8.2. Conception et Structuration des éléments critiques pour le FIA
- 8.3. Structurer le Fonds d'intégration de l'Afrique
- 8.3.1. Structuration Juridique du Fonds fiduciaires - Création, composition et d'hébergement
- 8.3.2. La Fenêtre De l'Assistance technique du FIA - Type de fonds
- 8.3.3. Mission, Les Buts et Les modalités de financement du FIA
- 8.4. Taille du Fonds
- 8.5. Exploitation et Gestion du Fonds
- 8.5.1. Hébergement et Administration de la Caisse
- 8.5.2. La préservation du capital et La liquidité
- 8.5.3. Procédures d'accès du Fonds
- 8.5.4. Procédure d'approbation des projets et Critères d'admissibilité du projet
- 8.5.5. Chaînes de Décaissement
- 8.5.6. Suivi et évaluation
- 8.6. Gouvernance du Fonds d'affectation spéciale
- 8.7. Relations avec d'autres Fonds connexes

9.0 STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

- 9.1. Cadre de la stratégie de mobilisation des ressources pour la FIA
- 9.1.1. Défis de la CUA et les CER
- 9.1.2. La mobilisation des ressources à l'appui des initiatives d'intégration régionale
- 9.1.3. Intérêt International accru pour l'Afrique continentale
- 9.2. Ressources Principes et Outils de mobilisation
- 9.2.1. Le FIA en tant que Catalyseur, Synergie Partenaire et le Véhicule de Financement relais
- 9.2.2. Conformément aux des Règles et Normes des bailleurs de Fonds
- 9.2.3. Le Chaînes de la mobilisation des ressources
- 9.2.4. Options et opportunités de mobilisation les ressources du Fonds fiduciaires
- 9.3. La mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources du Fonds fiduciaires
- 9.3.1. Stratégie de Mobilisation des ressources de fonds des bailleurs traditionnels
- 9.3.2. Stratégie de Mobilisation des Ressources des Émergents Donateurs
- 9.3.3. Mobilisation des Ressources Internes travers de Contribution Amélioré et Rationalisé d'États membres
- 9.3.4. Mobilisation des Ressources Commerciales
- 9.3.5. Mobilisation des Ressources du secteur privé
- 9.3.6. Mobilisation Ressources Philanthropiques

10.0 MISE EN APPLICATION ET PLAN DE MISE EN OEUVRE

10.1 Approche de l'Opérationnalisation du Fonds

10.2 Horaire de Mise en œuvre

11.0 FACTEURS DE RÉUSSITE ET RISQUES

11.1. Facteurs Clés de Réussite

11.2. Risques et Atténuation des Risques

TABLES:

Tableau 1: Activités du Projet et les Résultats Attendus du Projet

Tableau 2: Les Indicateurs Sociaux Sélectionnés - Afrique

Tableau 3: Quelques Macroéconomique, Indicateurs Sociale et de Facilité de faire de l'affaires par sous-région - Afrique

Tableau 4: Valeur des échanges au sein actions Groupes de commerce de l'Afrique

Tableau 5: Stratégie de la mise en œuvre du Traité d'Abuja

Tableau 6: Performance en Couverture de l'infrastructure - Afrique

Tableau 7: Sources de financement du programme de budget de l'UA et de ses organes

Tableau 8: Sources de financement du budget global (Programmes +opérations) de l'UA et de ses organes

Tableau 9: Options d'hébergement du FIA

Tableau 10: Critères d'Admissibilité du Projet

CHIFFRE:

Figure 1: 5 ans Taux de croissance moyen du PIB par région (Afrique par rapport à d'autres régions)

Figure 2: Evolution du Commerce en Afrique de 1999 à 2009

Figure 3: Evolution du Commerce Extérieur de l'Afrique

Figure 4: Cadre de la gouvernance et de la gestion du FIA

Figure 5: Stratégie de Mobilisation des Ressources du FIA

Figure 6: Déploiement et Calendrier d'exécution du Projet

BOÎTES:

BOÎTE 1: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

BOÎTE 2: Politique clé / Agenda stratégique & les étapes pour la réalisation de la C-ZLE

BOÎTE 3: Des questions Politiques: Architecture de la gouvernance de l'Afrique (AGA)

BOÎTE 4: Ordre du Jour de la Paix et Sécurité de la CUA

BOÎTE 5: Résumé donateurs CSF / Mobilisation de fonds Concessionnels

BOÎTE 6: Résumé CSF, Mobilisation des Ressources du BRIC

BOÎTE 7: Résumé CSF, Mobilisation de financement de PPP pour les projets d'infrastructure

ANNEXES

Annexe 1: Glossaire sélectionné connexes au Fonds Fiduciaires

Annexe 2: Les Partenaires au Développement

Annexe 3: Liste des fonds souverains sélectionnés (2011)

Annexe 4: La Liste des organisations philanthropiques les plus riches (2012)

Annexe 5: Programmes Prioritaires d'intégration régionale de l'UA

Annexe 6: Dimensionnement du Fonds

Annexe 7: Possibilités de Mobilisation des ressources pour la vitrine Commerciale du FIA

Annexe 8: Innovatrice Mécanismes de Mobilisation de Ressources

Annexe 9: Fonds fiduciaires gérés par la Banque mondiale et de la BAD couvrant l'Afrique

Annexe 10: Règlements d'un Fonds de partenariat

Annexe 11: échantillons du Fonds en Fiducie et cadres de cofinancement et des Accords de l'administration du fonds

Annexe 12: catégories d'activités de projet du PMI et prioritaires RI projets soutenus par le fonds fiduciaires

Annexe 13: Programme et Cadre de formulation des projets

Annexe 14: Questionnaire

Annexe 15: Liste des institutions et personnes rencontrées lors de la mission de terrain

Annexe 16: Termes de référence

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Désaveu

Liste des acronymes et des abréviations

ACP	Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ACGM	Mécanisme de garantie de crédit de l'Afrique
AEC	Communauté économique de l'Afrique
AFC	Corporation financière de l'Afrique (Nigeria)
AfDB	Banque de développement de l'Afrique
AFP	Partenariat de Financement de l'Afrique
AFREXIM	Banque de/d' (Exportation / importation) de l'Afrique
AFRICA50 Fund	Fonds sur l'infrastructure planifiée de la BAD
AGA	Architecture de gouvernance de l'Afrique
AGOA	Loi sur la croissance et l'occasion de l'Afrique
AIB	Banque d'investissement de l'Afrique
AIDA	Le développement industriel accéléré de l'Afrique
AIDF	Fonds de développement des infrastructures de l'Afrique
AMU	Union du Maghreb arabe
AMV	Vision d'exploitation minière de l'Afrique
APCI	L'Initiative des capacités productives de l'Afrique
APSA	L'Architecture de paix et de sécurité de l'Afrique
ASEAN	Association des Nations d'Asie du Sud
ASTII	Indicateurs de la technologie de la science et de l'innovation de l'Afrique
ATI	Société d'assurance-du commerce de l'Afrique
ATII	L'Initiative de la technologie et de l'innovation de l'Afrique
AU	Union africaine
AUC	Commission de l'Union africaine
BEE	Environnement des entreprises d'habilitation
BNDES	Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social (Developt. Bank of Brazil)
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CAADP	Programme d'action détaillé pour l'agriculture de l'Afrique
3ADI	L'Initiative de développement d'Agriculture et des agro-industries de l'Afrique
CADF	Fonds de développement Chine-Afrique
BCEAO (in French)	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEAC (in French)	Banque Centrale des États de l'Afrique centrale
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCIA	Chambre de Commerce, Industrie et Agriculture
CEMAC	Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CDC	Société de développement du Commonwealth
CDE	Centre de développement de l'entreprise
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
C-FTA	Zone Continentale de libre-échange
CIGL	Conférence Inter-Gouvernementale des Pays des Grands Lacs
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CPA	Plan d'action consolidé des sciences et de la technologie de l'Afrique

CSO	Organisation de la société civile
DAC	Comité d'assistance au développement
DBC	Banque de développement de Chine
DBR	Rapport Doing Business
DBSA	Banque de développement d'Afrique du Sud
DEG	Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft(Germany)
DevCo	Bureau du développement et de la coopération de la Commission européenne
DFC	Comité de coopération pour le financement du développement
DFI	Institution financière de développement
DfID	Département pour le développement international (Royaume-Uni)
DP	Partenaire de développement
EABC	Conseil des entreprises l'Afrique orientale
ECCAS (CEEAC in French)	Communauté économique des États d'Afrique centrale
ECOWAS	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EACDF	Fonds de développement communautaire de l'Afrique orientale
EAPP	Piscine de l'énergie de l'Afrique de l'Est
EBRD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
EC	Commission européenne
EDF	Fondseuropéen de développement
EIB	Banque européenne d'investissement
EGL	Energie des GrandsLacs
EPA	Accord de partenariat économique
EPYW	Pacte de l'emploi pour les jeunes et les femmes
ESA-IO	Afrique orientale et australe - Océan Indien
EU	Union européenne
FTA	Zone de libre-échange
GCC	Conseil de coopération du Golfe
GIZ	Deutsche Gesellschaftfür Internationale Zusammenarbeit
HLPASF	Panel de haut niveau sur financement les sources alternatives de l'UA
ICF	Institution du climat des investissements
IFC	Société financière internationale
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IOC	Commission de l'Océan Indien
IPA	Agence de promotion des investissements
IRCC	Comité de coordination inter-régional
IsDB	Banque islamique de développement
LVBC	Commission du bassin du Lac Victoria
LVFO	Organisation des pêches du lac Victoria
MDTF	Fonds en fiducie multi-donateurs
MIP	Programme minimum d'intégration (de la Commission de l'Union africaine)
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
MRU	Union du fleuve Mano

MTN	Billets à moyen terme
M&E	Suivi et évaluation
MS	État membre
NBI	Initiative du Bassin du Nil
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NHSGOC	Comité d'Orientation pour les Chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD
NPCA	Agence de Planification et de coordination du NEPAD
NTB	Barrières non tarifaires
ODA	Assistance officielle au développement
OGM	Pétrole, gaz et exploitation minière
OSBP	One-Stop Border Post/un seul poste d'arête frontalier
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique (du NEPAD)
PPP	Partenariat public-privé
PS	Secteur privé
PTA	Zone d'échanges préférentiels
PTA Bank	Banque de développement d'Afrique australe (Banque de la Zone d'échanges préférentiels)
RADS	Stratégie de développement de l'Afrique axé sur les ressources
REC	Communauté économique régional
RI	Intégration régionale
RO	Organisation régionale
SACU	Union douanière d'Afrique austral
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SME	Petites et moyennes entreprises
TB	tarif Barrière
TBT	Barrières techniques aux échanges
TF	Fonds en fiducie
TMEA	Marques de commerce de l'Afrique de l'Est
TEAM 9	Approche techno-économique pour le Mouvement de l'Afrique et l'Inde
ToR	Termes de référence
SWARIP	Soutien au programme de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (CEDEAO DfID)
UAE	Émirats arabes unis
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
UNDP	Programme de développement des Nations Unies
USAID	Agence américaine pour le développement international
WAEMU (UEMOA in French)	Union économique et monétaire ouest-africaine
WB	Banque mondiale
WBG	Groupe de la Banque mondiale
WTO	Organisation mondiale du commerce

Les opinions exprimées ici ne peuvent en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion officielle de la PNUD, ni de ceux de la Commission de l'Union africaine.

1.0 SOMMAIRE EXÉCUTIVE

Introduction

Cette étude de faisabilité sur la création d'un Fonds d'intégration de l'Afrique (AIF) a été préparée pour la Commission de l'Union africaine (CUA), avec l'assistance technique et financière du PNUD et le rôle de supervision du Département des affaires économiques de la CUA.

Le FIA est destiné à aider à financer le "Programme minimum d'intégration" (PMI) adoptée lors de la quatrième Conférence des ministres de l'Afrique en charge de l'Intégration (COMAI IV) de 7 au 8 mai, 2009 à Yaoundé-Cameroun. La genèse de la proposition de création de l'AIF, l'un des nombreux véhicules déployés par la CUA, était une réponse à la faiblesse des flux de fonds pour soutenir le processus d'intégration à la réalisation des objectifs du Traité d'Abuja, et que la réalisation du PMI est le minimum nécessaire pour accélérer le processus d'intégration.

Le FIA sera être un établissement financier avec deux fenêtres: une fenêtre d'assistance technique et de fenêtre de subvention et l'autre fenêtre de commerce. La fenêtre d'aide technique et de subvention offrira subvention, l'assistance technique, les services consultatifs et l'appui institutionnel, tandis que la fenêtre commerciale entraînerait un investissement et de financement du fonds commercial, la fourniture de garanties de prêts partielles et de mettre en correspondance les subventions qui devrait permettre la mobilisation de ressources supplémentaires des institutions financières nationales, régionales et internationales. Il est également intéressant de souligner que la fenêtre commerciale du fonds est attendue de contribuer à la reconstitution du FIA.

La possibilité de structuration de 'Fonds fiduciaires enfant' ou les fonds thématiques, gérés par l'établissement d'accueil ou directement par les parties prenantes telles que la CUA ou CER, sera être laissée à l'appréciation de la CUA, le Comité directeur des partenaires du FIA et de développement d'ancrage.

L'étude de faisabilité prend connaissance des évolutions importantes dans le processus d'intégration régionale et les ambitions de l'Afrique et les Communautés économiques régionales (CER) depuis l'articulation, en 2009, du PMI lesquelles le fonds est destiné à soutenir. Tout d'abord, l'Union de l'Afrique a exprimé des ambitions accrues pour son programme d'intégration régionale et lancé d'importante initiatives continentales (C-ZLE, la BIAT, CAADP/3ADI, PIDA, l'AIDA / RADS / ACPI / ATII, RADS / AMV, AGA, l'APSA, et EPYW). Deuxièmement, même si le rythme de l'intégration régionale a été globalement relativement lent au niveau des CER, un certain degré de réalisation a été accompli dans de nombreux domaines thématiques de l'intégration régionale (la libre circulation des personnes, Union douanière, BTs, BNTs, corridors de transport, infrastructures régionales, etc.). Et certaines CER ont pris des mesures audacieuses pour accélérer le processus d'intégration, à savoir, l'avènement de la ZLE tripartite COMESA-SADC-CAE annoncé par les trois CER en 2008. Ainsi, le Fonds fiduciaires et le concept du PMI ont été "Ré-contextualisé"/placé dans un contexte différent/ pour tenir compte de ces évolutions majeures dans l'agenda d'intégration régionale de l'Afrique. En d'autres termes, le FIA soutiendra des programmes/ projets d'intégration prioritaires régionaux ainsi que les programmes de PMI réactualisé et les projets des "Déménageurs-Lents" dans le processus d'intégration régionale du continent.

L'étude / rapport couvre les points suivants: (a) Revue sociopolitique et économique de l'Afrique; (b) examen des progrès sur l'agenda de l'intégration régionale de l'Afrique; (c) Examen des programmes, projets et activités d'intégration de priorité régionale, et le PMI Réactualisé être ciblée par le FIA; (d) Justification du projet FIA; (e) Structuration le Fonds d'intégration de l'Afrique; (f) Définition de la Mission du FIA, les objectifs, mécanismes de soutien et les projets / activités à financer; (g) L'articulation des procédures opérationnelles du FIA et des structures de gestion; (h) Définition du cadre de gouvernance du FIA; (i) Le calibrage du FIA et définition de son gestion et coûts d'exploitation; (j) Définition d'une stratégie de mobilisation des ressources à l'identification des sources potentielles de financement; (k) Suggestion d'un plan de mise en œuvre pour le déploiement et le FIA, et (l) Identification des facteurs clés de réussite, les risques et l'atténuation des risques pour le projet.

Les bénéficiaires de ce rapport de faisabilité sont la Commission de l'Union africaine (CUA), les Communautés économiques régionales (CER) et les États membres (EM) de l'Union africaine.

CONTEXTE

Malgré des nombreuses résolutions adoptées par les dirigeants de l'Afrique, le processus d'intégration en Afrique a été marquée par des progrès lents en raison des différences dans l'engagement politique vis-à-vis de l'agenda de l'intégration, de l'efficacité limitée des organismes continentaux, régionaux et nationaux qui s'occupent des questions d'intégration régionale et la limitée de l'expertise et la capacité financière de mettre en œuvre les décisions arrivés aux.

Au cours des dernières années, le continent a connu une amélioration des performances de croissance, mais il fait toujours face à de sérieux défis de niveau de pauvreté, la diversification économique et la compétitivité internationale. De nombreuses études indiquent que, si les pays de l'Afrique sont à accroître leur part dans le commerce mondial que de 1 pour cent, cela représente un revenu annuel supplémentaire de plus de 200 milliards de dollars, soit environ cinq fois plus que le montant que le continent reçoit comme aide publique/officielle au développement (AOD). Pourtant, malgré ce retour économique de commerce international et régional potentiellement massif pour l'Afrique, le commerce intra-africain reste relativement faible (autour de 11-12% du commerce mondial de l'Afrique) en raison de nombreux barrières non tarifaires (BNT), services de facilitation du commerce et les pauvres soutiens limitée de l'infrastructure, y compris le transport et la logistique, ainsi que les institutions et les services financiers.

Justification pour un véhicule de financement dédié pour le PMI et les projets prioritaires d'intégration régionale

Le lents progrès dans la mise en œuvre du Traité d' Abuja

Un sommet des dirigeants de l'UA en Janvier 2012 a approuvé un nouvel plan d'action pour stimuler le commerce entre les pays du continent sur la base, entre autres, des liens plus étroits en cours de construction entre le COMESA, la CAE et la SADC. Le sommet a noté la lenteur des progrès de la mise en œuvre du Traité d'Abuja et a fixé un objectif de 2017 pour établir une Zone de libre-échange continental (Z-ALE) à réunir petits et fragmentés économies africaines dans un seul marché. En outre, la crise économique mondiale a accru la pression sur l'Afrique pour accélérer son intégration afin d'augmenter sa capacité à relever de nouveaux défis et le projet C-ALE pourraient accroître considérablement cet effort.

Cependant, les progrès vers la réalisation des objectifs du Traité d'Abuja restent lents en tenant compte des défis en vigueur du développement régional et les pressions exercées par l'environnement international sur les pays de l'Afrique. Ainsi, l'accélération de processus d'intégration régionale et l'accélération de la mise en œuvre du Traité d'Abuja (C-ALE qui conduirait à la CEA) par des véhicules de financement dédiés qui soutiendront des projets prioritaires d'intégration régionaux, parmi d'autres est d'une importance vitale pour l'avenir de nombreux pays de l'Afrique et le continent dans son ensemble.

Justification économique

Il est largement prouvé que le faible niveau du commerce intra-africain est une occasion de croissance et de développement manquée pour les pays de l'Afrique. Plusieurs études indiquent que si les pays de l'Afrique sont à accroître leur part du commerce mondial que de 1 pour cent, cela se traduirait par un revenu annuel supplémentaire de plus de 200 milliards de dollars, soit environ plus de cinq fois le montant le continent reçoit en aide publique/officielle au développement. Cette source stable de revenu serait d'assister à contribuer à soutenir la transformation des économies africaines et leur permettre d'affronter la concurrence mondiale et de traiter la pauvreté paralysante efficacement. Encore le commerce intra-africain a le potentiel de réduire la vulnérabilité aux chocs mondiaux, contribuer à la diversification économique, améliorer la compétitivité des exportations et créer des emplois.

Les petites économies africaines sont également confrontés à une forte concurrence sur les marchés internationaux, leurs industries ne bénéficient pas d'économies d'échelle, et ont moins de pouvoir de négociation au sein des instances internationales, notamment à l'Organisation mondiale du commerce dans la négociation des accords de partenariat économique.

Justification de Financière et L'atténuation Des Risques

Le Panel de haut niveau dirigé par Obasanjo sur le financement des sources alternatives de l'Union Afrique (HLPASF) a révélé que le système de financement de la présente UA est insoutenable. En outre,

la plupart des CER face à des défis en mobilisant les ressources nécessaires pour soutenir leurs activités de programme.

La mise en place du FIA donnera les avantages suivants:

- **Permettant à d'autres activités de mobilisation des ressources:**Le FIA et son impact sur le processus d'intégration régionale font plus attrayant d'autres initiatives de mobilisation des ressources qui soutiennent le processus d'intégration régionale. En effet, le succès de la mobilisation des ressources alternatives (Contribution d'Etats membres, financement commercial / structuré / de PPP) dépend en grande partie sur des preuves de progrès sur le programme d'intégration régionale et du PMI en particulier.
- **Soutien aux autres efforts de mobilisation des ressources:**Le FIA sera soutenir les efforts de mobilisation des ressources des CER et la CUA elle-même. En particulier, il aidera à la structuration de fonds thématique et la mobilisation et le soutien, le cas échéant, ainsi que le renforcement des capacités et des efforts de mobilisations de financement liées au développement des projets de l'Agence du NEPAD.
- **Financement relais:**Le FIA servira comme un financement de relais pour les activités prioritaires régionales d'intégration, projets et programmes pour lesquels la mobilisation des ressources financières est retardée ou prend du temps à se matérialiser.
- **Financement synergique et complémentaire:**Le FIA sera être complémentaire à tous les autres fonds disponibles ou les processus de mobilisation des ressources (existants fonds thématiques par exemple, NEPAD IPPF, Fonds des CER, etc.) avec lequel il cherche une synergie. En outre, les véhicules de mobilisation des ressources alternatives qui sont en train de planifier (prélèvements supplémentaires sur les revenus des Etats membres, AIDF& CAAG de l'Agence du NEPAD, Africa50-Fonds Africaine, de la BAD) va prendre de 36 à 60 mois pour concrétiser en raison des implications fortes des politiques et / ou la technique, complexité juridique et des véhicules financière en traine de d'être considéré. Cependant, avec un leadership adéquat, qui travaillent dur et les ressources de développement suffisantes, le FIA qui est d'une ampleur relativement plus faible, pourrait être mise en œuvre dans un délai de 18 à 24 mois.

Fonds en Fiducie multi-donateur comme le véhicule de financement le plus approprié

Parmi les solutions traditionnelles de l'OAD et les nombreuses variantes des fonds fiduciaires disponibles, un fonds fiduciaire multi-donateurs (MDTF) sous la forme d'un parapluie installation multidestinataire,

pour mobiliser et déployer les ressources du fonds de fiducie communs, semble d'être le plus approprié au motif que de ses nombreux avantages pour la CUA et les CER ci-dessous:

- **Propriété:** Il aidera à stimuler la CUA et les CER possèdent leurs programmes et projets. Il permettra également à la CUA et les CER pour financer leurs besoins prioritaires (par rapport à des situations où les bailleurs de fonds mettent l'accent sur leurs propres priorités).
- **S'attaquer le choix méticuleux:** Il permettra de s'assurer que les donateurs ne choisissent pas leurs projets préférés et veiller à ce que les projets démodés encore critiques du processus d'intégration régionale sont financées.
- **La mobilisation des ressources:** Fonds en fiducie multi-donateurs encourage une gamme de bailleurs de fonds multilatéraux, les donateurs bilatéraux et les acteurs du secteur privé à engager des ressources.
- **Coûts de transaction:** Il a le potentiel de réduire les coûts de transaction et des fardeaux administratives pesant la CUA et les CER.
- **Réforme:** l'articulation des stratégies et les plans d'action coordonnées des donateurs aura un effet positif sur la capacité de la CUA, les CER et les Etats membres à entreprendre les réformes envisagées et les projets prioritaires.
- **Coordination et dialogue politique des bailleurs/AUC/CER / de fonds -:** Il facilitera la coordination des donateurs et l'harmonisation tandis que fournissant une plate-forme pour le dialogue politique entre les donateurs et les CUA et les CER.

Mission, Les Buts et Les Modalités de financement du Fonds

Mission: La mission du fonds est d'aider à accélérer le processus d'intégration régionale par le biais, entre autres, le financement des programmes prioritaires d'intégration régionale / projets et la "Programme minimum d'intégration Réactualisé(PMI)" de la Commission de l'Union Afrique pour "Déménageurs-Lents". Dans le processus, le FIA complétera des véhicules réguliers de la CUA et les CER ainsi que les

véhicules financières existantes multilatérales et régionales qui soutiennent le processus d'intégration régionale.

- **Buts et objectifs:** Grâce à l'opérationnalisation du FIA, le Fonds poursuivra les buts et objectifs qui aideront à atteindre chacun des six étapes du Traité d'Abuja dans le délai fixé et aussi à endiguer le flux de dissipation, les efforts divergents, non coordonnés et incohérents déployés pour cet effet.

Mécanismes de Soutien du FIA

Les mécanismes de soutien du FIA prendra les formes suivantes:

- **Soutien de subvention:** Transfert de fonds à les organismes régionaux qualifiés qui répondent aux critères d'éligibilité stricts pour la mise en œuvre d'un projet spécifique contre les livrables et le calendrier d'exécution convenus.
- **Soutien d'assistance technique:** Assistance technique traditionnelle dans les domaines tels que: (a) Estimation des besoins des réformes et demise en œuvre et d'évaluation; (b) la formulation/l'implémentation/le suivi et l'évaluation des politique, stratégie et programmes; (c) la capture et la diffusion des connaissances; (d) la conception de base de données statistiques, les enquêtes statistiques et la capture et la diffusion de l'information statistique.
- **Soutien des services consultatifs:** Deux catégories d'activités seront ciblés pour le soutien des services consultatifs: (a) l'aide de pré-investissement sous la forme de développement du projet, la situation de projet d'être banquable et le soutien de l'état de préparation de projet d'investissement, le soutien de financement de la campagne de mobilisation pour du projet bancable/ PPP déjà finalisé (préparation de la note de l'investissement, soutien pour l'exposition dans la route/road show, la mission des investisseurs); et (b) soutien pour les activités de mobilisation des ressources pour la CUA, les CER et les organes régionaux.
- **Soutien institutionnel:** Soutien institutionnel sera offert uniquement aux CUA, les CER et les organes régionaux des CER dans les domaines d'intégration prioritaires régionaux. Les activités à cibler pour le soutien comprennent: (a) la conception/ l'amélioration de la système de gestion, d'organisation, de planification, de gouvernance et d'architecture; (b) les projets / événements spécifiques qui font progresser considérablement le programme d'intégration régionale (une

demande de soutien à un organe régional d'abord être validée par le CER concerné avant d'être évalué par le FIA) et (c) la visite d'étude et d'apprentissage à la facilitation des meilleures pratiques institutions / projets.

Canaux de Décaissement du FIA

Le FIA examinera une variété de modalités de décaissement telles que les appels à propositions, les appels d'offres et de subventions directes qui seront être choisis de manière flexible selon des objectifs du fonds commun, les activités envisagées et les groupes d'acteurs ciblés.

Le FIA fera décaissement direct à la CUA ou les CER pour des projets continentaux ou initiatives régionales / transfrontalières, et aux Etats membres pour des projets nationaux qui auront un impact sur l'intégration régionale. Il fera décaissement aux États membres par des CER dans lequel les CER affecter le caractère apparenté à une agence de développement régional (RDA) servant d'interlocuteur entre le corps central de financement et les États membres, et responsable des décaissements, de suivi et d'évaluation, et de faire rapport à l'organisme central de financement.

Taille du Fonds

- **Les totales et minimaux exigences de financement pour la fenêtre de subvention et d'Assistance Technique du FIA** (dont horizon de planification initiale correspond au plan stratégique 2014-17 de la Commission de l'Union Afrique; la fin de ce qui correspond à la emploi du temps ciblée pour la création de la C-ZLE) s'élève à 350 millions de dollars décomposé comme suit:

Implémentation d'Action Plan du PMI:

US\$ 111

Soutien de la coordination et de l'implémentation de la C-ZLE:

US\$ 30

Implémentation d'action Plan de BIAT:

US\$ 90

AIDA3ADI, AMV /RADS, ATII, APCI Identification/ implémentation d'action plan:

US\$ 62

Pacte de l'emploi pour les jeunes et les femmes (EPYW) et la participation des OSC et du SP:

US\$ 30

Favoriser les programmes de construction de la capacité à l'appui du PMI et le processus d'IR:

US\$ 20

La mise en place du FIA et le coût d'exploitation:

US\$ 5

Les S& E et le faire de rapport du FIA:

US\$ 2

Canaux et opportunités de mobilisation des ressources

Pour la campagne de mobilisation des ressources du FIA, la CUA mettra à profit une combinaison des canaux suivants:

Diplomatique
Politiques
coopération au développement
Investissement d'Entreprise sociaux
Finance commerciale et les marchés financiers

Il y a six sources pour la mobilisation des ressources de l'AIF avec la probabilité de succès aux différents niveaux, les différentes conditions de réussite, les différents types de conditionnalité ou les critères d'admissibilité et les différents instruments d'acquisition des ressources potentiellement. Ils comprennent:

- La mobilisation des ressources des traditionnels bailleurs de fonds, y compris la mobilisation des ressources grâce aux fonds globaux établis
- La mobilisation des ressources des donateurs émergents
- La mobilisation des ressources grâce aux contributions à la fois augmentées et rationalisées des Etats membres
- La mobilisation des ressources de Marché financier/commercial
- La mobilisation des ressources du secteur privé
- La mobilisation des ressources philanthropique

Hébergement et gouvernance du FIA

Le fonds sera hébergé dans une institution crédible soumise d'un commun accord avec la CUA ainsi que cette potentielle hôte institution répondant à des critères d'éligibilité sous la forme de passage un type de test "cadre d'évaluation de quatre piliers" de l'UE. En d'autres termes, la CUA doit obtenir preuve de l'existence de systèmes d'exploitation propres à la potentielle hôte institution dans le cadre d'évaluation de quatre piliers de l'UE. Sur la base de ces exigences, les établissements suivants peuvent être considérés comme des potentiels hôtes du FIA:

- Institutions régionales
- Banque de développement de l'Afrique

- Banque de développement d'Afrique du Sud
- Banques de développement régionales (BIDC, CADB, BDAO, Banque de la ZEP)
- CUA
- Organismes du secteur privé établies qui répondent aux critères d'admissibilité

Institutions multilatérales

- Groupe de la Banque Mondiale
- Système des Nations Unies

Il convient également de souligner que, d'un point de vue de crédibilité et de gestion des risques, il y aura un avantage à avoir le fonds organisé par des institutions telles que la Banque de développement de l'Afrique, le Groupe de la Banque Mondiale ou le système des Nations Unies qui, non seulement ont une expérience établie dans la gestion de fonds en fiducie, mais peuvent aussi fournir une assurance à d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux en matière de rendre de comptes, des exigences professionnelles et de gestion de risque pour du fonds fiducie.

Plan d'inauguration et d'implémentation

D'un point de vue de mobilisation des ressources, l'inauguration du projet du FIA est fondée sur l'hypothèse suivante¹:

Le plan d'inauguration et d'implémentation pourrait commencer en 2014 et d'être achevé dans un horizon de temps de 18 - 24 mois. Mais cela exigera un engagement sérieux de la part de la CUA. En particulier, les ressources financières et humaines nécessaires pour mener la campagne de mobilisation des ressources doivent être faites assez tôt disponibles. En outre, la CUA et les États membres pertinents doivent fournir un robuste soutien diplomatique back-up à l'équipe et les intermédiaires / consultants en charge de la campagne de mobilisation des ressources. Enfin, le plus tôt engagement avec des partenaires stratégiques clés (hôte institution pour le fonds et les partenaires de financement d'ancrage) sera être cruciale pour accélérer le plan de mobilisation des ressources / le plan de l'inauguration / le plan de l'implémentation.

2.0. Introduction: Justification du Projet, les Bénéficiaires et les Livrables

2.1. L'ordre du jour de l'intégration régionale

Les dirigeants de l'Afrique cherchent à accélérer l'intégration régionale par le Traité d'Abuja de 1991. Le traité qui a été conclu en 1994 vise à la création d'un marché unique compétitif - Communauté économique de

¹ Les consultants estiment que l'instrument FIA devrait continuer au-delà du 4 ans de son horizon de planification /

l'Afrique (CEA) – et une monnaie seule. Tous membres africains de l'UA, à l'exception du Maroc qui s'est retiré de l'Organisation de précurseur de l'unité africaine (OUA) en 1984, ont ratifié la CAE. Mais si des pays africains reconnaissent l'importance d'accélérer le processus, il y a un sujet de préoccupation générale à la lente implémentation des six étapes prévues par le Traité d'Abuja. À cet égard, l'Union africaine (UA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD) et les communautés économiques régionales (CER) sont tous en train d'élaborer les politiques et les cadres ciblant à accélérer l'intégration.

Cependant, le processus de mise en œuvre des six étapes du Traité d'Abuja a été confronté par les ressources financières limitées, la fixation de droits de douane et les barrières non tarifaires, la mise en œuvre lente d'un protocole sur la libre circulation des biens et des services à travers des frontières, et les conflits internes dans certains pays. Ainsi, l'objectif principal de l'intégration panafricaine, en particulier la création d'un grand marché, est loin d'être réalisé.

En réponse aux faibles niveaux de commerce intra-africain, un sommet des dirigeants de l'UA en Janvier 2012 a approuvé un nouvel plan d'action pour stimuler le commerce entre les pays africains, par laquelle il a été convenu que les petites et fragmentées économies africaines devraient être réunies en un marché unique en établissant une zone de libre-échange continental (C-ALE) en 2017.

2.2. La genèse et la justification du Projet

Depuis la création de l'OUA, la création de l'Union africaine (UA), le Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et les débats récents sur le gouvernement de l'Union, le processus d'intégration de l'Afrique a connu de nombreuses initiatives des résultats mitigés couplés avec la lenteur de mise en œuvre des programmes d'intégration régionale. L'approche d'intégration orientée vers la création de la Communauté économique africaine (CEA) prévue par le Traité d'Abuja était régionale et est ancrée sur les CER qui constituent les piliers et les blocs de construction de la CEA. Depuis leur création, les CER ont fait d'importants progrès dans leurs domaines respectifs, mais le rythme de mise en œuvre des programmes est en retard et demande le soutien des parties prenantes.

Afin d'endiguer ce problème et d'appuyer les CER comme principaux piliers de la CAE, les ministres africains en charge de l'intégration ont adopté le programme minimum d'intégration (PMI) au cours de la quatrième Conférence des ministres africains en charge de l'Intégration (COMAI IV) qui s'est tenue à Yaoundé, Cameroun, du 7 au 8 mai, 2009. Dans ce programme, l'Afrique est de trouver soutien choisi des secteurs/de la programmation dans chacune des six étapes du Traité d'Abuja pour être remis en œuvre dans le délai fixé, tout en endiguant le flux de dissipation, les efforts divergents, non coordonnés et incohérents déployés à cet effet. Le PMI servira comme la base pour la convergence entre les CER, bien faisant des connaissances du principe de géométrie variable. En reconnaissance des besoins urgents de l'intégration, en termes de financement du processus, en général et des activités de PMI en particulier, les ministres africains en

chargé de l'intégration ont recommandé la création d'un Fonds d'intégration africain dédiée au financement des activités d'intégrations sur le continent.

Cette étude de faisabilité prend toutefois fait des connaissances des évolutions significative dans le processus d'intégration régionale et les ambitions de l'UA et les CER depuis l'articulation, en 2009, du Programme minimum d'intégration (PMI). Tout d'abord, l'Union africaine a exprimé des ambitions accrues pour son programme d'intégration régionale et lancées les principales initiatives continentales comme le C-ZLE, la BIAT, CAADP/3ADI, PIDA, l'AIDA / RADS, APCI, ATII, AMV, AGA, l'APSA, et EPYW. Deuxièmement, même si le rythme de l'intégration régionale a été relativement lent, un certain degré de réalisation a été accompli dans de nombreux domaines thématiques de l'intégration régionale (la libre circulation des personnes, de l'union douanière, TBs, NTBs, les corridors régionaux et les pools énergétiques régionaux, et les infrastructures de l'énergie régionale et de transport) au niveau des CER. Certaines CER ont également pris des mesures audacieuses comme l'avènement de l'Accord tripartite COMESA-SADCALE-EAC annoncé par les trois CER en 2008 pour accélérer le processus d'intégration. Ainsi, le FIA et le concept du PMI ont été "re-contextualisés / Placés dans un contexte différent / " pour tenir compte de ces développements majeurs dans l'agenda africain d'intégration régionale. En d'autres termes, le FIA soutiendra des programmes / projets d'intégration régionaux prioritaires ainsi le PMI réactualisé et les projets de "Déménageurs-Lents " dans le processus d'intégration régionale du continent.

D'un point de vue économique, la raison la plus convaincante pour le projet porte sur ce qui suit:

Il est largement prouvé que le faible niveau du commerce intra-africain est un manqué occasion de croissance et de développement pour le continent. Plusieurs études indiquent que si les pays africains sont à accroître leur part du commerce mondial que de 1 pour cent, qui se traduit par un revenu annuel supplémentaire de 200 milliards qui est plus de cinq fois le montant le continent reçoit de l'aide publique/officielle au développement (APD/AOD). Cette source de revenu stable serait contribuer à soutenir la transformation des économies africaines et leur permettre d'affronter la concurrence mondiale, ainsi que de leur permettre de lutter efficacement contre la pauvreté paralysante. Pourtant, sur la période 2007-2011, la part moyenne des exportations totales de marchandises intra-africain en Afrique était un simple 10-12 pour cent qui se compare défavorablement avec 50 pour cent dans l'Asie en développement, 21 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, 70 pour cent en Europe et 48 pour cent en Amérique du Nord. En outre, les données disponibles indiquent que le niveau réel du commerce de l'Afrique est bien inférieur au potentiel, donné son niveau de développement et facteur dotations.

En outre, un certain nombre de petites économies africaines face à la concurrence féroce sur les marchés internationaux, ne bénéficient pas d'économies d'échelle industrielle, et ont moins de pouvoir de négociation dans les instances internationales comme l'Organisation mondiale du commerce dans la négociation des accords de partenariat économique.

2.3. La portée et les livrables de l'étude

L'étude/rapport couvre les suivantes : (a) examen sociopolitique et économique de l'Afrique (b) examen des progrès sur l'agenda de l'intégration régionale africaine; (c) Examen des programmes projets et activités d'intégration de priorité régionale, et le PMI /Re-actualisé/mis dans un contexte différent ciblé par le FIA;

(d) Justification du projet du FIA; (e) La structuration du FIA; (f) La définition de la mission, de l'objectif, et de la mécanisme de soutien du FIA et projets / activités d'être financées; (g) L'articulation des procédures opérationnelles du FIA et la gestion de la structure; (h) La définition du cadre de gouvernance du FIA; (i) Le calibrage du FIA et la définition des gestion et des coûts d'exploitation; (j) La définition d'une stratégie de mobilisation des ressources avec l'identification des sources potentielles de financement; (k) la suggestion d'inauguration de mise en œuvre du FIA et (l) l'identification des facteurs critiques de succès et des risques pour le projet. Le livrable final de la mission est un rapport de faisabilité détaillé avec une stratégie de mobilisation des ressources et un plan d'inauguration et de mise en œuvre.

2.4. Bénéficiaires de l'étude.

Les bénéficiaires de ce rapport de faisabilité comprennent la Commission de l'Union africaine (CUA), les Communautés économiques régionales (CER) et les États membres (EM) de l'Union africaine.

3.0 Approche de méthodologie

L'implémentation de l'affectation est basée sur la méthodologie suivante:

Réunion de commencement avec le PNUD et la Commission de l'Union africaine (CUA) et de production d'un rapport initial.

La collection de document et le recherche au bureau sur des programmes et des fonds régionaux liés à l'intégration et à une évaluation de l'état de l'intégration régionale en Afrique

La planification des missions sur le terrain et préparation d'un questionnaire pour guider le processus d'entrevue et le processus de collection de/des information/données/ rétroaction;

Missions sur le terrain et des consultations avec tous CER reconnus par l'UA (à l'exception de la CEN-SAD, donné la situation de la sécurité en Libye), et des entrevues avec les chefs de tous départements de la CUA et le chef de la CUA/foyer de NEPAC et consultation avec des clés parties prenantes (au sujet/quant à) les leurs projets prioritaires et l'état de mise en œuvre du PMI. Mission sur le terrain à la Banque africaine de développement (BAD) pour apprécier son intérêt / vue sur le projet et en savoir plus au sujet de sa nouvelle stratégie d'intégration régionale qui est sur le point d'être achevée;

Examen critique du PMI après avoir fait l'inventaire de l'état de mise en œuvre du programme d'intégration régionale (à la CUA, aux CER et aux niveaux des États membres) lorsque tenant compte des nouveaux programmes conçus et d'évolution dans les programmes existants de la CUA depuis le PMI a été définie en 2009 (par exemple de relancer le commerce intra-africain, AIDA, le PDDAA, PIDA) ainsi que des développements principale dans le processus d'intégration régionale du continent (Accord tripartite des COMESA-EAC-SADC, progrès réalisés par individuelle REC, etc.);

Reconditionnement des projets prioritaires identifiés dans des projets à être ciblés par le FIA sur la base des informations et des données recueillies par les CER, des ministères de la CUA ainsi que l'évaluation des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des grands programmes continentaux de l'UA;

Structuration initiale du Fonds de l'intégration africaine(FIA) et définition de la taille du Fonds, Cadre de son fonctionnement, de son gestion et de son gouvernance ainsi que des coûts d'opération de gestion connexes. Définition en plus du modèle de opération /d'affaires du véhicule proposé sur la base de (i) l'examen du PMI et son statut de mise en œuvre, (ii) faire un point de référence aux fonds sélectionnés liés à l'intégration régionaux (UE, ASEAN, africains, etc.) et, (iii) le besoin d'efficacité, impact sur le développement significatif, et addition de valeur du Véhicule de financement par rapport aux autres véhicules disponibles de financement d'intégration régionales;

Discussion et validation de la structuration proposée, les services et les secteurs ciblés/projets du Fonds d'intégration africaine;

Préparation d'un projet d'étude de faisabilité sur la création du Fonds d'investissement africain, y compris une stratégie de mobilisation des ressources et un plan de mise en œuvre;

Assistance à la préparation de, et participation à une réunion de validation au siège de la CUA à Addis-Abeba, en Ethiopie;

Participation à la réunion de validation

Finalisation de l'étude de faisabilité en intégrant les rétroactions des parties prenantes et des experts; Présentation du rapport final sur le projet au PNUD et la CUA, y compris une stratégie de mobilisation des ressources et un plan de mise en œuvre;

	Tableau 1: Résultats attendus du projet et activités du projet	période
Phase I	<p>Réunion de lancement et rapport initial</p> <p>Référence bibliographique et bureau de recherche</p> <p>Consultations avec les CUA, ses ministères clés, agences clés, programmes clés, Fonds clés et Accord sur des partenaires clés de rencontrer (CEA, la BAD, UE, Groupe de la Banque mondiale)</p> <p>Missions sur le terrain aux CER(Nord, Ouest, Centre, Est, Afrique australe), certains sélectionnés pays membres et partenaires sélectionnés(BAD, PNUD)</p> <p>Appels/réunions internes à tous départements de la CUA</p> <p>Revisiter, articuler, hiérarchiser et de reconditionnement des secteurs, des projets et des activités du Programme minimum d'intégration à l'égard d'un cadrage et escalade propre du Fonds d'intégration africaine basée sur les résultats</p> <p>Structuration initiale du Fonds d'intégration africaine et définition de son cadre de fonctionnement, cadre de gestion et de gouvernance ainsi que l'exploitation et la gestion des coûts connexes</p> <p>Rencontre avec la CUA et le PNUD pour discuter/accorder sur la structuration initiale du Fonds</p> <p>Identification, en collaboration avec la CUA et les CER, des participants potentiels à la réunion de validation et d'expert</p>	<p>Août 2013- Septembre 2013</p>

Phase II	<p>Articulation d'une stratégie globale de mobilisation des ressources</p> <p>Définition/Articulation de la convention de gestion du fonds en fiducie</p> <p>Définition du plan de mise en œuvre tentative</p> <p>Projet Initial de rapport de faisabilité</p> <p>Planification Initial de la réunion de validation/ d'experts</p> <p>Réunion/Consultation avec la CUA et le PNUD à approuver un brouillon de rapport de faisabilité</p> <p>Traduction du projet brouillon de rapport de faisabilité dans les langues pertinentes officielles de l'UA</p> <p>Réunion/coordination avec la CUA et le PNUD afin de finaliser préparation d'atelier de validation</p>	Septembre 2013- Octobre 2013
----------	--	------------------------------

Phase III	<p>Validation/Réunion d'experts</p> <p>Discussion/Accord sur la structure, le fonctionnement, la gestion et la gouvernance du FIA</p> <p>Discussion / Accord sur la stratégie de mobilisation des ressources</p> <p>Discussion/Accord sur le Plan de mise en œuvre</p> <p>Finalisation/Présentation: Rapport de faisabilité+Stratégie de mobilisation des ressources finale + plan de mise en œuvre finale</p>	Octobre 2013- Novembre 2013
-----------	--	-----------------------------

Phase IV	<p>Proposition préparation & application de Fonds en fiducie pour les différents bailleurs de fonds ciblés</p> <p>Mobilisation des ressources (missions des bailleurs de fonds ciblés et un sur une négociation + réunion des bailleurs de fonds)</p> <p>Négociation et entente avec des directeurs de Fonds en fiducie</p> <p>Mobilisation des ressources financières engagées</p> <p>Recrutement/Installation du directeur du fonds en fiducie + Opération et gestion d'équipe + Mobilisation de logistique)</p> <p>Formation du personnel du fonds en fiducie de l'équipe de l'Opération et gestion</p>	Janvier2014- Octobre2014
----------	--	--------------------------

	<p>Engagement/consultation de de l'équipe de l'Opération et gestion avec la CUA, les CER, les États membres et les bureaux régionaux</p> <p>Cérémonie Officiel de Lancement et début des opérations du Fonds d'intégration africaine</p>	
--	--	--

4.0 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

4.1 Introduction

L'Afrique est le plus grand trésor du monde des ressources naturelles, de l'or, des diamants et d'autres pierres précieuses pour les métaux stratégiques, du pétrole et du gaz. En outre, 60% des terres arables non cultivées du monde est en Afrique, qui présente également une évolution démographique favorable, une classe moyenne grandissante et une région la plus jeune du monde, avec la perspective que la région sera être la seule région du monde à ne pas connaître une baisse des taux d'épargne en 2030. En conséquence, le continent, qui présente des opportunités d'investissements massifs, est des intérêts géopolitiques et économiques vitaux. Par conséquent, les superpuissances européennes et nord-américaines, les pouvoirs économiques émergents comme la Chine, le Brésil et l'Inde, et des 1^{ères} et 2^{èmes} générations asiatiques s'installent dans la région. En outre, au cours des deux dernières décennies, non seulement la région affiche une amélioration du climat d'investissement et l'environnement des affaires, mais le continent a également subi une forte croissance économique. Pourtant, malgré cette abondance de la ressource, la performance forte et le montant élevé de l'aide publique/officialle au développement reçu des bailleurs à partir de fonds, notamment l'Union européenne (UE représente 40 pour cent de l'aide totale), l'Afrique reste la région la plus pauvre du monde en termes relatifs. Et en dépit de son énorme potentiel, l'Afrique ne contribue que de 4 pour cent du commerce mondial. Plusieurs facteurs limitent le commerce extérieur de la région allant d'une faible capacité de production et l'absence de base de produit d'exportation diversifiée à l'insuffisance des infrastructures, des politiques macro-économiques pauvres, le manque de soutien institutionnel, le manque d'accès aux capitaux et l'absence d'IDE, d'industrie, et des PME pragmatique et adéquate, les politiques de développement de capacité de la technologie.

4.2 Aperçu socio-économique, régional

4.2.1 Population

L'Afrique a une superficie totale de plus de 32,2 millions de kilomètres carrés qui se traduit par 20,4% de la superficie totale des terres du monde. Le continent est la maison à plus de 1,06 milliard d'habitants à peu près 15% de la population mondiale (2012). L'Afrique est un espace géoéconomique composé de 54 pays avec des significatives différences dans la superficie des terres, l'accès à la mer, la population, la structure et le dynamisme économique et le climat d'investissement.

En 1960, il y avait 285 millions de personnes en Afrique, 478 millions en 1980; De 808 millions en 2000; 1,02 milliard en 2010 et 1,068 milliards en 2012. Malheureusement, seulement 403 millions (38%), y

compris 42,5% de la population totale de femmes en âge de travailler sont économiquement actifs. La croissance rapide du nombre de jeunes qui cherchent un emploi pose de nouveaux défis pour l'Afrique, où la figure de chômage des jeunes est actuellement deux fois celle des adultes. Et comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous, les indicateurs sociaux de l'Afrique sub-saharienne, sont parmi les plus bas au monde.

Tableau 2: Indicateurs sociaux choisis - Afrique

	Population (millions)	Le PIB par habitant, le prix courant (US\$)	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux de mortalité Moins de 5 ans (per 1000)	Taux d'achèvement d'enseignement primaire (%)
Afrique sub-saharienne, 2012	858	1 345	56	95	69
Afrique du Nord 2012 Afrique 2012	210	2 191	70.5	87	75
Afrique, 2012	1 068	1 878	-	-	-

Source: Annuaire statistique en Afrique (2013) et la Banque mondiale (2012)

4.2.2 Cadre institutionnel et de la politique: L'ordre du jour de l'intégration régionale

Malgré une certaine agitation politique qui a été expérimenté dans certaines parties du continent ces derniers temps, les 54 pays qui composent l'Afrique sont largement engagés à gouverner de manière démocratique des deux dernières décennies. L'avènement de l'Union africaine (UA) peut être décrit comme le développement institutionnel clé dans le continent après des tentatives ratées à opérationnaliser un organisme panafricain d'intégration régionale. Le 9 Septembre 1999, les chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine ont publié la Déclaration de Syrte appelant à la création de l'Union africaine, en vue, notamment, d'accélérer le processus de l'intégration africaine pour permettre le jeu de son rôle qui lui revient dans l'économie mondiale tout en abordant les problèmes sociaux, économiques et politiques multiformes auxquels sont aggravés par les aspects négatifs de la mondialisation connus.

L'UA est l'organisme régional à l'échelle continentale de conduire le processus d'intégration et le développement régional. Au cours de la dernière décennie, plusieurs initiatives à l'échelle continentale ont constitué la base de la mobilisation de capitaux et de ressources pour la transformation structurelle du continent. Il s'agit notamment de ses programmes continentaux phares du NEPAD et de l'UA: (a) le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA); (b) le Programme africain action pour l'agriculture (CAADP); (c) le développement accéléré industriel de l'Afrique (AIDA) et le Stimuler le commerce intra-africain (BIAT); de nombreux autres programmes tels que ID3A, RADS, APCI, ATII; AMV et plusieurs organisations sous régionales.

D'un point de vue institutionnel, l'Afrique reste aussi caractérisée par une multiplicité d'organismes d'intégration régionale: La CEDEAO et l'UEMOA (UEMOA) en Afrique de l'Ouest, la CEEAC et la CEMAC (CEMAC) en Afrique centrale; EAC et l'IGAD en Afrique de l'Est; la SADC, le COMESA et la SACU en Afrique de l'Est et du Sud pour ne citer que les plus marquants d'entre eux. Beaucoup d'autres communautés d'intégration régionale plus petites (CER) telles que la CEN-SAD, CEPLG, CIO, MRU existent également avec la baisse des niveaux de pertinence. L'UA reconnaît officiellement que les huit d'entre eux comme interlocuteurs officiels (CEDEAO, CEEAC, EAC, SADC, COMESA, UMA, IGAD, CEN-SAD).

BOÎTES: 1: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)

Le "Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique NEPAD" est un programme de développement politique et socio-économique pour l'Afrique formulé par l'Union africaine.

Description

L'adoption du NEPAD EST considéré comme l'un des développements les plus importants de ces derniers temps en raison de SA conception d'un programme de développement qui placent l'Afrique au sommet de l'agenda mondial, par:

- Création d'un instrument pour faire avancer un développement durable centré sur la personne en Afrique basée sur les valeurs démocratiques;
- Être fondée sur la reconnaissance que l'Afrique détient la clé de son propre développement parce qu'elle a une abondance de ressources naturelles et les personnes qui ont la capacité d'être des agents de changement et
- Fournissant la plate-forme commune africaine d'où pour engager le reste de la communauté internationale dans un partenariat dynamique qui a de réelles perspectives pour créer une vie meilleure pour tous.

Objectif

Le principal objectif du NEPAD est d'éradiquer la pauvreté en Afrique et placer les pays africains individuellement et collectivement sur la voie de la croissance et de développement durable et donc mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation. Ainsi, l'appropriation africaine du processus du NEPAD doit être conservé et fortement encouragée, de manière à répondre aux aspirations légitimes des peuples africains. Alors que les pays africains reconnaissent que le principe de partenariat avec le reste du monde est tout aussi vital de ce processus, ce partenariat doit être fondé sur le respect mutuel, la dignité, la responsabilité partagée et la responsabilité mutuelle.

Les résultats attendus du NEPAD sont:

- La croissance économique et le développement et l'augmentation de l'emploi;
- Réduction de la pauvreté et de l'inégalité;
- Diversification des activités productives;
- L'amélioration de la compétitivité internationale et l'accroissement des exportations et
- L'augmentation de l'intégration africaine

Source: www.nepad.org

Bien que des progrès dans la coopération africaine et l'intégration ainsi que l'efficacité des mécanismes d'intégration régionale soient mélangés, certains organismes ont notamment fait des progrès dans les domaines de l'intégration des marchés, la coopération de l'infrastructure et le partage des ressources communes. L'accroissement des échanges et l'amélioration de la compétitivité internationale intra-régionale sont des objectifs essentiels communs entre les accords d'intégration de l'Afrique. Dans la

CEDEAO, par exemple, les pays non-membres de l'Union économique et monétaire de l'ouest-africaine (UEMOA) mettent en place une structure de tarif extérieur de l'UEMOA avec l'objectif d'établir un marché régional unique. En Afrique centrale, une zone de libre-échange qui lie 11 pays, y compris les membres de la CEMAC (communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), est récemment entrée en vigueur mais avec la lenteur des progrès dans sa mise en œuvre. En Afrique de l'Est, l'EAC a établi une union douanière en 2005. La COMESA a assigné son protocole de syndicats des douanes en 2009. L'Union douanière d'Afrique australe (SACU) a été renégociée et le nouvel accord de la SACU est destiné à approfondir et à élargir l'union douanière. Et plus important encore, tous les organismes d'intégration régionale sont également en œuvre les mesures de facilitation du commerce, dans leurs couloirs de transport, y compris la suppression / réduction des barrières non tarifaires. La coopération entre les différents organes être de plus en plus lieu, par exemple, entre le COMESA, la SADC et l'EAC d'harmoniser les régimes commerciaux les régimes liés au commerce. La CEDEAO et l'UEMOA sont également engagés dans la coopération et la synergie dynamique qui devrait aider à éviter les doubles emplois et les licenciements grâce à une meilleure coordination et mise en œuvre conjointe de programmes et de projets afin de répondre efficacement à leur développement socio-économique et de la compétitivité de multiples défis.

Le sommet du processus d'intégration régionale entraînée par la CUA, les CER et les États membres est la création d'une zone de libre-échange continental (C-ALE) est d'être réalisée avant 2017. UA est soutenue par la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU) dans ce processus. Autre soutien précieux est venu des partenaires au développement tels que l'Union européenne (UE), la Banque mondiale et les partenaires de développement bilatéraux comme (USAID, DFID, GIZ, AFD et autres) avec un apport précieux des institutions comme la FAO, l'ONUDI et la CNUCED. L'UA se félicite cependant que C-ALE ne peut venir que de l'effet de la réalisation prévue de la tripartite zone de libre-échange du COMESA-EAC-SADC lancé par les trois CER en 2008 avec l'objectif d'unifier leur espace de marché cumulée de plus de 500 millions de personnes dans 27 pays.

4.2.3 Contexte sociopolitique et Outlook

En raison d'une résurgence de la forte croissance de cette décennie, l'Afrique sub-saharienne était en mesure de réduire la proportion de personnes pauvres, passant de 56,5 pour cent en 1990 à 48,3 pour cent en 2010 et projets pour réduire ce taux à 42,3 pour cent en 2015. Cependant, le nombre absolu de pauvres est passé de 290 millions en 1990 à 416 millions² en 2012. De toutes les régions en développement, l'Afrique sub-saharienne reste sérieusement en bonne voie pour atteindre la réduction de la pauvreté Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, le nombre absolu de pauvres est passé de 290 millions en 1990 à 416.000.000 en 2012.

Malgré ces côtes du profil de risque politique de l'Afrique s'est considérablement améliorée au cours des deux dernières décennies, à l'acceptation les parties occidentale et centrale et récemment dans le nord où un certain nombre de pays ont connu des troubles politiques graves au cours des trois dernières années. Deux pays sont encore confrontés à une échelle relativement petite rébellions armées internes tandis que deux autres sont encore confrontés à des attaques liées au terrorisme dans les deux dernières années.

²Rapport sur les OMD

Sur l'ensemble plupart des pays africains disposent d'institutions de gouvernance politique relativement fragiles et restent en quelque sorte exposés du point de vue du risque politique sur quatre fronts: (a) la gouvernance politique et les troubles liés aux élections; (b) les troubles liés au chômage des jeunes; (c) le coût de la vie et de services liés écart-troubles civils (nourriture, pétrole, services publics et du logement), et (d) le terrorisme. Ces risques entravent la région d'attirer l'investissement direct étranger et l'investissement intra-africain transfrontalière dans le besoin de soutenir ses objectifs de développement socio-économique.

Enfin, le niveau de la croissance démographique, couplée avec des taux de chômage élevés des jeunes de la région de la pauvreté, se traduit par des indicateurs sociaux qui sont parmi les plus alarmantes dans le monde. À l'exception de l'île Maurice, le Cap-Vert, les Seychelles, la Namibie et quelques autres, la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne disposent principalement dans le dernier niveau de l'indice de développement humain du PNUD classement comme illustré dans un tableau 3 de ce document.

4.3. Perspectives économiques

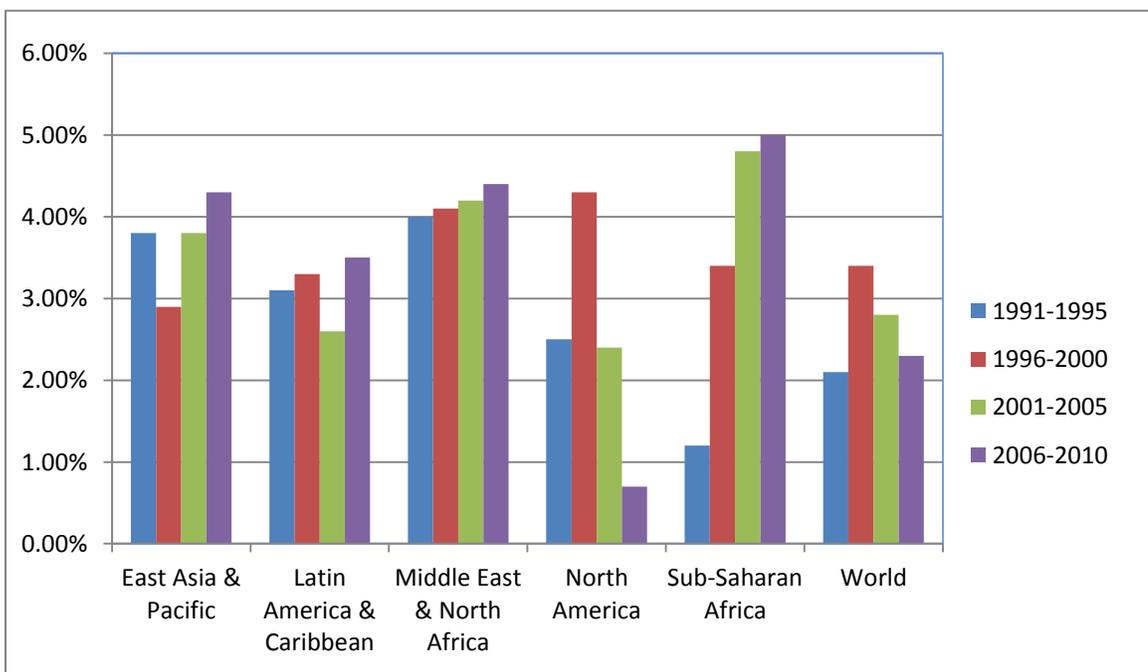
4.3.1. La croissance économique

En 2012, l'Afrique a enregistré un chiffre du PIB de US \$ **2,006 trillions** (\$ US courants) avec une population totale de 1,06 milliard de personnes. Pour l'anecdote, ce serait classer Afrique du 8e économie du monde en termes de PIB derrière les six plus grandes économies du G8 et la Chine, et la 3ème plus peuplé derrière la Chine et l'Inde, si la région était un seul pays.

Malgré l'environnement économique Globale turbulent des quatre dernières années à 2012, la croissance en Afrique subsaharienne, en particulier, est restée robuste - grignotant de 4,8 pour cent en 2010 à 4,9 pour cent en 2011- Un peu moins de la moyenne d'avant la crise de 5 pour cent. Selon l'Annuaire statistique 2012 de l'Afrique, les taux de croissance du PIB en Afrique ont varié de 2,8% à 12,4%.

Figure 1: 5 ans Taux de croissance moyen du PIB par région

5 ans Taux de croissance du PIB moyen par région



Source: Indicateurs de développement mondial de la Banque mondiale

La performance économique de l'Afrique sub-saharienne a démontré un niveau soutenu d'amélioration au cours des 20 dernières années. Après avoir affiché un faible taux de 1,6% de croissance annuelle moyenne sur la période de 10 ans de 1983 à 1992, le taux de croissance annuel moyen de l'Afrique sub-saharienne a augmenté de 3,6% au cours de la période de 10 ans de 1993 à 2002 et de 5,5% au cours de la période de 10 ans 2003-2012. Les statistiques indiquent que, parmi les 10 pays les plus dynamiques dans le monde en 2011, sept d'entre eux se trouvent en Afrique, et huit pays africains ont connu un taux de croissance du PIB de 8% ou plus. Et en 2012, douze des 20 économies les plus dynamiques dans le monde sont africains avec près d'un tiers des pays du continent de plus en plus d'au moins 6 pour cent, et d'autres tiers les taux de 4-6 pour cent de croissance de l'affichage. Mais comme ces dernières années, le principal moteur de la croissance économique en Afrique a été la demande intérieure (hausse de la consommation, l'investissement et les dépenses du gouvernement sur les activités productives) avec une forte impulsion fournie par la demande extérieure soutenue par les prix élevés des matières premières. Commerce des exportations des produits de base a été renforcée par la diversification des partenaires commerciaux, en particulier avec la Chine. Dans la première moitié de 2011 la plupart des pays africains, en particulier les pays exportateurs de pétrole, ont bénéficié de la flambée des prix des produits de base, mais les pays qui sont exportateurs principalement agricoles et importateurs de pétrole ont connu une détérioration de leurs comptes commerciaux.

Toutefois, les facteurs sous-jacents à l'appui dynamique de croissance en Afrique subsaharienne devraient se poursuivre au cours des prochaines années. L'augmentation des flux d'investissement, la hausse des dépenses de consommation, et la mise en service de nouvelles exportations de minerais d'un certain nombre de pays vont continuer à soutenir la croissance de la région. Selon de récentes estimations du FMI indiquent que, entre 2013 et 2018, le taux de croissance annuel de l'Afrique sub-saharienne sera en moyenne entre 5,4% et 5,7% ce qui en fait la deuxième région de plus en plus après l'Asie en développement.

4.3.2 Investissement direct étranger

Sur la base de statistiques de la CNUCED, les flux d'IED vers le continent au cours de la période de 6 ans à l'horizon 2012 ont augmenté de 23 milliards de dollars en 2006 à 50 milliards de dollars, soit une augmentation de 117%. Cette augmentation cependant largement profité aux secteurs du pétrole et des

mines. Il était aussi en raison d'autres facteurs tels que les taux uniformes de croissance du PIB, l'augmentation de la stabilité politique, une classe moyenne en pleine expansion, le tourisme robuste, et l'adoption de réformes qui ont réduit les barrières à l'entrée. Pendant ce temps la plupart des pays africains sont de plus en plus l'accent sur la mise en œuvre de projets d'infrastructure stratégique et le développement du secteur privé plus robuste (PSD). Pendant ce temps la plupart des pays africains sont de plus en plus l'accent sur la mise en œuvre de Ils se concentrent également sur les stratégies de développement de l'industrie tels que les zones économiques spéciales et le développement de la chaîne de valeur pragmatique. Un récent rapport de la CNUCED note³ que, en termes de sources d'IED, les entreprises des marchés émergents sont de plus en plus actives en Afrique. Mesurée par le stock d'IDE, la Malaisie, l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde sont les plus grands investisseurs des pays en développement en Afrique.

4.3.3 Examen des secteurs économiques clés de l'Afrique

La structure de l'économie régionale est toujours dominée par l'agriculture, qui représente jusqu'à 40% du PIB dans la plupart des pays non producteurs de pétrole de la région. Les secteurs secondaire et tertiaire représentent les 60% restants de l'économie.

Les chiffres du PIB de l'amélioration de la région est essentiellement fondées sur quatre piliers:

Secteur pétrolier et minier avec un contenu local limité: L'industrie pétrolière et minière de la région attire l'essentiel des investissements IDE. Mais l'impact de ces investissements dans la région reste limitée en raison de non plus de contenu local en raison de la mauvaise négociation de concessions et la participation limitée des locaux des PME / PMI, de l'offre, valorisation / traitement, et les chaînes de distribution de ces secteurs.

Il ne fait aucun doute que l'Afrique est très riche en minéraux. Selon l'USGS 2008 la géologie de la région a été la plus stable et par conséquent, il contient des concentrations de nombreux minéraux rares, y compris les diamants (55% de l'offre mondiale), le cobalt (52%), chromate (37%) et l'or (22%). La région contient également environ 10% du pétrole mondial des réserves prouvées un fait qui a fait puissances économiques mondiales, y compris les Etats-Unis et la Chine pour développer un vif intérêt dans la région.

En 2001, la production d'électricité de l'Afrique représentait 3,1% de la production mondiale. Seulement environ 23% des Africains ont accès à l'électricité. La capacité de production d'électricité de l'Afrique est en outre très inégale car elle est principalement concentrée dans les sous-régions du Nord et du Sud qui représentent une puissance totale combinée de 82% de l'électricité produite en Afrique. La République démocratique du Congo (Afrique centrale), Kenya (Afrique de l'Est) et le Nigeria (Afrique de l'Ouest) sont les leaders dans la capacité de production d'électricité pour leurs sous-régions.

Un secteur de l'agriculture et de l'agro-business en dessous du potentiel:

En Afrique subsaharienne, 65% de la population active est impliquée dans l'agriculture, qui génère 32% du produit intérieur brut/PIB (FIDA, 2010). Mc. Kinsey (MGI, 2010) soutient l'observation que 60% des

³UNCTAD/PRESS/PR/2013/026 Geneva, Switzerland, (26 Juillet 2013)

terres arables non cultivées du monde sont en Afrique avec l'Afrique subsaharienne ayant la plus grande part. Cependant, en dépit de son potentiel et de son importance socio-économique, le secteur de l'agriculture (cultures, horticulture, l'élevage et la pêche) de la région se caractérise par des performances médiocres.

En effet, l'énorme potentiel de la région reste encore largement inexploité en raison des facteurs suivants: (a) une mauvaise absorption et l'adoption de production moderne, le stockage et la technologie de traitement, y compris l'incapacité à adhérer à la qualité internationale, la sécurité alimentaire et les normes et les normes environnementales; (b) la disponibilité limitée des infrastructures telles que l'eau d'irrigation, l'énergie, les routes, infrastructures de stockage et de conditionnement; (c) un général R & D inexistant et de transfert de technologie et l'infrastructure d'extension; (d) Les institutions de marché inefficaces; (e) une exclusion du secteur du marché financier formel, en particulier dans les zones rurales; (f) et stratégies, les politiques et les programmes non propice de développement. Sur le global, sauf en Afrique du Sud, le Maroc, l'Egypte et le secteur du cacao en Côte d'Ivoire, l'agriculture en Afrique n'a pas réussi à générer une amélioration des revenus des agriculteurs, augmenter la valeur à l'économie, et se transformer dans un secteur concurrentiel à l'échelle internationale. La sécurité alimentaire reste un défi dans toute la région et la plupart des personnes employées dans l'agriculture demeurent à des niveaux de pauvreté, avec environ 200 millions d'Africains sous-alimentés, malgré les importations alimentaires massives de entre 15 \$ US milliards de dollars et 20 milliards de dollars et l'aide alimentaire d'environ 2 milliards de dollars.

Malgré le sombre tableau, l'agriculture est essentielle pour la croissance de l'Afrique et pour la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement consistant de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, et pourrait offrir des opportunités significatives si les questions suivantes sont abordées de façon pragmatique:

Faciliter les marchés agricoles et le commerce (des chaînes d'approvisionnement et de distribution à la fois national et régional);

Améliorer la productivité agricole en puisant dans le stock disponible de la technologie agricole mondiale;

Investir dans l'infrastructure PPP pour la croissance agricole (transport, stockage, conditionnement, etc.);

Réduire la vulnérabilité rurale et l'insécurité grâce au soutien du marché, le développement des chaînes de valeur rentables, le développement d'un environnement favorable (investissement social, de l'énergie et des infrastructures, le système de soutien à l'entrepreneuriat rural) pour l'économie rurale de prospérer et de se diversifier, et

L'amélioration du cadre de la politique agricole et les institutions.

Des secteurs manufacturiers et des services sous-développés:

La performance des secteurs manufacturiers et des services africains (en particulier celle de l'Afrique subsaharienne) sont en dessous des normes internationales sur les quatre motifs: (a) le niveau de l'investissement; (b) la technologie et de la capacité de base; (c) la compétitivité internationale et (d) la

production, la productivité et l'addition de valeur. Plus précisément, la structure industrielle de la plupart des pays africains (sauf l'Afrique du Sud) reste caractéristique "creux" avec l'absence d'un noyau dynamique des entreprises de milieu de gamme et les industries appuyant capables de conduire le processus de développement industriel et de l'exportation. Un autre défi majeur de la région tient à l'absence de grandes entreprises de fabrication ou de base de l'exportation (IED liés ou locale) autour duquel se regrouper et de développer une base solide de dynamiques entreprises de petite et moyenne taille.

Par conséquent, la région a besoin d'articuler et de mettre en œuvre de manière pragmatique, des politiques, programmes et stratégies de développement la fabrication, autour de ce qui suit:

- Le climat d'investissement et environnement des affaires propice à l'IDE, un grand local investissement industriel, développement des infrastructures et développement des PME / PMI;
- Programmes de développement de l'industrie autour de trois pistes: (a) la promotion de l'IED menant à exporter, la connexion aux réseaux mondiaux de production et le commerce régional; (b) l'augmentation des investissements de fabrication locale et la modernisation des entreprises de fabrication et (c) la maximisation de contenu local et la migration de la chaîne de valeur dans le secteur axé sur les ressources et l'agro-industrie.
- le renforcement ferme des capacités en termes de compétences techniques, la capacité de la technologie, les normes internationales et la croissance globale du total facteur productivité;
- Développer des institutions et des infrastructures pour le développement la technologie industrielle pour la compétitivité à long terme.

Donnée son important potentiel à la fois pour la création d'emplois et l'addition de valeur, le secteur des services de la région n'a pas encore reçu l'attention qu'il mérite. Plus précisément une plus grande attention devrait être accordée aux plate-forme ou des services de la fondation (c. à.d services qui facilitent le développement d'autres secteurs; des services intensifs en connaissance et services d'échanges internationaux - à savoir la recherche et / ou des services à forte intensité d'innovation et des services offerts par un personnel hautement éduqués / formé) Et des services traditionnels qui peuvent absorber l'offre importante de main-d'œuvre à la fois qualifiée et non qualifiée.

Un vaste et dynamique secteur informel: Selon le Groupe de Delhi⁴, la part du secteur informel du PIB de l'Afrique sub-saharienne est près de 55% lorsque le secteur informel agricole est inclus et 37,7% sans le secteur de l'agriculture. Ce haut niveau de la contribution du secteur informel au PIB est une indication du potentiel de ce secteur à absorber l'offre importante de main-d'œuvre à la fois qualifiés et non qualifiés dans la région. Les décideurs doivent donc s'assurer qu'une attention particulière est accordée au secteur afin de soutenir davantage en supprimant les obstacles à la formalisation, notamment à travers un cadre réglementaire simplifié / administrative et fiscale pour les petites entreprises.

⁴Groupe de Delhi (2006). Groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel

4.3.4 Risques

Les risques externes: économie africaine est devenu de plus en plus intégrée dans l'économie mondiale par le commerce, les investissements de portefeuille, les IDE, les envois de fonds et les canaux officiels d'assistance au développement.

Chocs des Etats-Unis et / ou dans la zone euro: l'Amérique du Nord et la zone euro restent les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique. Par conséquent, toute grave crise économique dans ces deux régions pourrait avoir un impact négatif sur les performances de croissance du continent.

Prix des produits de base: Environ 70 pour cent des recettes d'exportation de la région proviennent de produits agricoles, pétrole et minéraux - produits qui sont susceptibles à une baisse des prix des produits de base. En Angola et au Congo, par exemple, où le secteur de l'huile compte pour plus de 60 pour cent du PIB, une baisse de 10 pour cent des prix du pétrole pourrait se traduire par une augmentation de 2,7 pour cent et 4,4 pour cent baisse du PIB respectivement. Au Nigeria, où le secteur de l'huile compte pour environ 15 pour cent du PIB, une baisse similaire des prix du pétrole pourrait réduire la croissance de 1,8 pour cent. En outre, la détérioration des termes de l'échange sont susceptibles de contribuer à la forte dépréciation des monnaies locales, et le risque d'une inflation⁵ plus élevée. Sur le bon côté, une baisse des prix du pétrole va favoriser les pays importateurs de pétrole de la région.

Les risques internes: Du point de vue des risques internes, l'Afrique est confrontée à un certain nombre de risques, notamment:

Le risque politique: Perturbations des activités productives, à la suite des élections, restent encore les risques potentiels de détérioration.

Sécheresse et pluie pauvres: l'agriculture représente environ 20-40 pour cent du PIB dans la plupart des pays africains, la faiblesse des précipitations peut être dévastatrice pour les économies africaines. L'insuffisance des pluies signifient également moins d'énergie hydroélectrique et l'offre agricole moindre aux industries et secteurs des services dans la plupart des pays africains.

Pauvres niveaux des services sociaux et publics et le chômage des jeunes : le massive chômage des jeunes et l'impossibilité de livrer des niveaux de services publics adéquats (eau, énergie, transports, logement social) sont les principaux risques la plupart des gouvernements africains doivent atténuer grâce à une combinaison de développement pragmatique du secteur privé (PSD) et les programmes de création d'emplois fondées sur la bonne gouvernance, la primauté du droit et la lutte contre les inégalités si le "printemps arabe" type de troubles sont à éviter pour le reste de le continent.

4.3.5 Recommandations de politique générale

Les pays africains doivent améliorer et maintenir, au cours de la prochaine décennie, le climat d'investissement et les réformes de l'environnement des affaires ainsi que les infrastructures pragmatique axée sur la performance, l'industrie, l'exportation et les programmes de développement des PMME si la région dans son ensemble est de passer à l'état d'une "région émergente" et d'absorber sa grande piscine de travail inutilisé.

⁵Perspectives économiques mondiales: incertitudes et vulnérabilités (2012)

La classe moyenne en pleine croissance et les investissements dans les grands projets d'infrastructure devraient continuer de stimuler la demande locale pour des produits et services.

De plus de diversification de la composition des exportations et des partenaires commerciaux devrait, à long terme, aider les économies africaines deviennent moins vulnérables aux chocs provenant de régions spécifiques. Cependant, d'un point de vue commercial, la promotion du commerce intra-africain pourrait donner le meilleur rendement économique sur le continent.

Dernière, mais non le moindre, les pays africains doivent de plus en plus se concentrer sur les stratégies d'acquisition de la capacité de la technologie "de type asiatique" pragmatiques si la graduation à l'état d'économie émergente doit être soutenue.

4.4 Climat d'investissement régional et habilitation l'environnement des affaires

Les rapports d'analystes sur l'environnement des affaires et le climat d'investissement tels que le "Rapport sur la compétitivité mondiale" du Forum économique mondial et le "rapport 'faire des affaires' de la Banque mondiale", rang la plupart des pays de la région mal. Par exemple, comme illustré dans le tableau ci-dessous le "Rapport de faire des affaires" classe la majorité des pays d'Afrique subsaharienne comme des destinations moins attractives pour les entreprises. à l'exception de Maurice (19ème au niveau mondial sur 185 pays), Afrique du Sud (39e), la Tunisie (50e), le Rwanda (52ème), le Botswana (59e) et le Ghana (64e) et dans une moindre mesure, de la Namibie et les Seychelles, le "Rapport de faire des affaires" met la plupart des pays d'Afrique subsaharienne dans le dernier quartile des endroits les plus favorables pour faire des affaires.

n

<i>Tableau 3: Afrique - Macroéconomique, Sociale et Facilité de 'faire des affaires' indicateurs Choisis (Les quatre principaux pays dans le Rapport de faire des affaires 2013 par sous-région)</i>									
	Population 2012 (million)	Rapport de faire des affaires 2013		Rang IDH 2012 (186 Pays)	PIB 2012 (courant \$) É-U de dollars milliard	PIB par habitant 2012 (courant \$) (É-U de dollars\$)	Revenu budget 2011 estimation (É-U de dollars \$ milliard)	IPC 2011 (%)	Fixe Actif Taux d'investissement 2011 estimations (% du PIB)
		Classement Mondial (185 Pays)	Rang africaine (49 Pays)						
AFRIQUE DE L'OUEST									
Ghana	25.5	64	6	135	37.4	1,528	8.8	8.7	8.7
Cap-Vert	0.5	122	13	132	1.7	3,482	0.552	4.5	4.5
Nigeria	166.6	131	15	153	287.8	1,727	23	10.8	23.9
Sierra Leone	6.1	140	18	177	3.9	652	0.503	18	-

AFRIQUE CENTRALE									
Cameroun	20.5	161	32	150	26.4	1,290	5	2.9	-
Guinéeéquatoriale	0.74	162	33	136	24.0	32,506	8.8	7	25
Gabon	1.5	170	36	106	19.4	12,411	5.5	1.2	15.4 (2010)
RDC	69.5	181	45	186	18.1	261	4.7	17	-
AFRIQUE DE L'EST									
Rwanda	11.2	52	4	167	6.7	599	1.4	3.9	8
Kenya	42.7	121	12	145	40.7	952	6.6	14	40
Ethiopie	86.5	127	14	173	39.9	461	5.3	33.2	20.4 (2009)
Tanzanie	47.6	134	16	152	29.9	628	2.4	18.7	10.7
AFRIQUE AUSTRALE									
Maurice	1.3	19	1	80	12.7	9,709	2.3	6.5	7.7
Afrique du Sud	50.7	39	2	121	369.5	7,287	102	5	24.5
Botswana	2.0	59	5	119	14.8	7,220	5.6	8.5	7.5 (2007)
Namibie	2.3	87	7	128	12.0	5,107	3.7	5	27.4
AFRIQUE DU NORD									
Tunisie	10.7	50	3	94	44.2	4,130	11.8	5.6	17.4
Maroc	32.6	97	9	130	101.2	3,107	25.3	1.2	9
Egypte	83.9	109	10	112	253.9	3,024	50	7.1	13.5
Algérie	36.5	152	25	93	198.1	5,432	81.2	8.9	10.2

(*) Les taux de chômage sont basés sur les estimations de chiffre de agence centrale du renseignement ' Fait-Livre' du monde et recherche sur Internet pour le Rwanda, l'Ouganda, l'Ethiopie, la Tanzanie, la Namibie.

Source: Auteur compilation basée sur 2013 africaine Annuaire statistique 2013, Rapport de ' faire des affaires' 2013 du PNUD HDR, et 2012 agence centrale du renseignement ' Fait-Livre'.

4.5. Le potentiel de l'intégration régionale dans l'amélioration de profil politique et socio-économique de l'Afrique

Les marchés nationaux fragmentés et petits répandue en Afrique, les pauvres au moyen climat d'investissement et d'environnement d'affaires de la grande majorité des pays, la capacité limitée de chaque pays et de leurs marchés nationaux pour attirer les capitaux étrangers, notamment dans les infrastructures, ainsi que le niveau bas du commerce intra-africain sont considérées comme parmi les principaux obstacles au progrès socio-économique de la continent.

L'intégration régionale peut également conduire à l'environnement des affaires plus attractives et le climat de l'investissement, stimuler la concurrence, favoriser l'accès à des marchés plus larges par le commerce, promouvoir l'IED et l'investissement local et promouvoir plus grande et diversifié investissement et production à savoir à travers la mise en commun des ressources. L'intégration régionale peut également promouvoir la stabilité socio-économique et politique, et la disponibilité des pays concernés avec plus de pouvoir de négociation dans les forums internationaux et les transactions commerciales. En outre, l'intégration régionale peut favoriser la libre circulation des biens et des services, des capitaux et du travail, et peut améliorer la coordination socio-économique et harmonisation des politiques, la gestion environnementale et des réformes dans les biens publics tels que la gouvernance, la paix et la sécurité.

Par conséquent, l'intégration régionale peut aider à relever les défis de développement du continent africain, à savoir, dans les domaines des affaires et de l'investissement, la mobilisation des ressources financières, les infrastructures et le développement de l'industrie, du commerce international et intra-africain, et des PME et le développement de l'entreprise. En tant que tel, l'intégration régionale semble être l'une des stratégies clés pour améliorer le profil politique et socio-économique de l'Afrique. De ce point de vue, le FIA en tant que catalyseur de ce processus est de première importance entre les différents outils de la politique de l'UA.

5.0 CONFIGURATION DU COMMERCE EN AFRIQUE

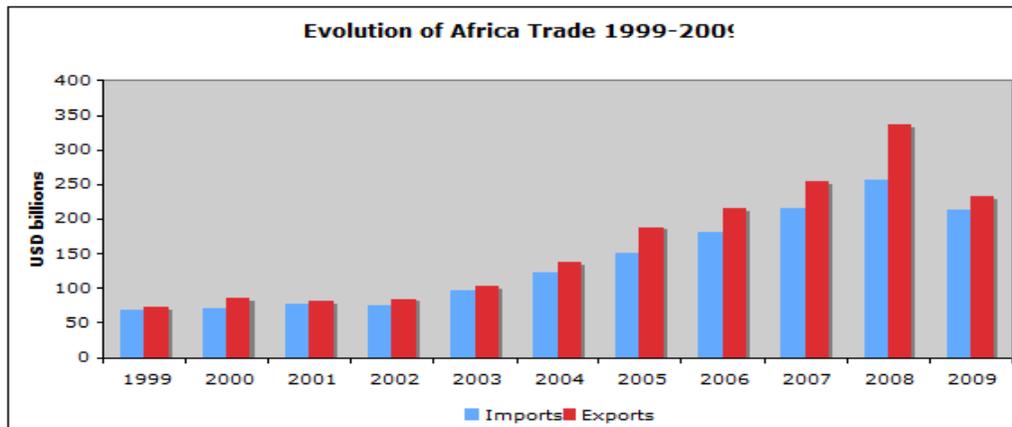
5.1. Commerce international de l'Afrique

Commerce africain a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie en partie due à l'accroissement des échanges Sud-Sud et la croissante importance de l'Afrique en tant que fournisseur de matières premières pour l'Asie émergente. Selon la CNUCED, l'Inde, la République de Corée et de Taïwan ont été les principaux moteurs de la croissance du commerce africain dans les années 1990. Cependant, depuis 2000, l'expansion du commerce entre l'Afrique et la Chine a presque décuplé atteignant de 93 milliards de dollars en 2008, faisant la Chine le deuxième plus grand commerciale partenaire de l'Afrique après les États-Unis. Selon la CNUCED, la Chine représente 11% du commerce extérieur de l'Afrique et figure parmi les 10 principaux partenaires commerciaux de 26 pays africains.

Alors que les économies asiatiques ont connu une croissance rapide et continue, la part des produits primaires importés d'Afrique a augmenté de 73% en 2008 contre 55% en 1995. Comme prévu, l'huile dominé cette croissance en raison d'une augmentation de la production de pétrole dans la région et une augmentation rapide des prix du pétrole au cours de la période de 2000 à 2008.

Encore la période de 1999 à 2008 a vu la croissance rapide du commerce africain avec le monde. Selon l'OMC, le commerce africain constituait 2,2% du PIB du continent en 1995, mais ce chiffre est passé à 3,3% en 2008.

Figure 2: Evolution du commerce extérieur de l'Afrique de 1999 à 2009



Evolution du commerce en Afrique 1999 – 2009, L’importation et l’exportation, En Milliards de dollars

Stimulés par la croissance mondiale, et la demande en conséquence pour les produits primaires de l'Afrique, la forte croissance économique régionale, la plus grande intégration dans l'économie mondiale et les prix élevés des produits de base, le commerce africain a augmenté plus rapidement au cours des années 2000 que toute autre région, sauf en Chine.

5.2. Commerce intra-africain

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a compilé des données montrant l'ampleur du commerce intra-africain et la part de l'Afrique dans le commerce mondial au cours de la période 2000-2007. Comme indiqué dans le tableau 4 ci-dessous les échanges intra-africains rendent compte environ 10 pour cent du total des échanges de l'Afrique tandis que la part de l'Afrique dans le commerce mondial est d'environ 3% en moyenne sur la période.

Les derniers chiffres pour 2008 à 2012 montrent une tendance similaire, mais avec le commerce intra-africain en train de faire la moyenne autour de 11 pour cent du commerce total de l'Afrique et la part de l'Afrique dans le commerce mondial restant autour de 3% en moyenne mais avec une certaine amélioration.

Tableau 4: Valeur des échanges au sein des groupes en millions de dollars et en pourcentage des actions d'échanges de l'Afrique

Bloc commercial / REC	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyenn e 2000-2007
CEMAC	112	134	128	172	191	219	270	335	195
CENSAD	4060	4249	4182	5273	7120	8905	10305	12653	7093
CEPGL	11	12	14	16	21	24	27	33	20

COMESA	1932	2039	2234	2724	3403	3939	4914	5048	3279
EAC	422	503	525	631	828	946	1407	1746	876
ECCAS	207	219	187	215	244	279	343	426	265
ECOWAS	2471	2702	2483	3292	4717	5840	6538	8057	4512
IGAD	576	741	729	1031	1031	1247	1408	1698	1057
IOC	56	71	98	117	172	177	191	227	139
MRU	7	6	7	8	9	10	13	16	9
SADC	3913	3906	4252	4726	6924	7958	9563	12802	6755
UEMOA	686	744	841	968	1166	1310	1680	2085	1185
UMA	1190	1224	1334	1483	1512	2074	2725	3384	1866
Commerce Intra-Africain (Valeur)	11631	12466	13224	15572	20994	24854	31660	39565	21246
Commerce en Afrique avec le Monde (Valeur)	133416	129508	144445	176929	232189	273509	329785	418931	229839
Commerce intra-africain (% du Total)	9	10	9	9	9	9	10	9	9
Le Commerce Mondial (Valeur)	665366 9	641480 6	666470 3	777112 1	946299 0	1077648 8	1233792 8	1405658 4	9267286
La part de l'Afrique dans le Commerce Mondial (%)	2	2	2	2	2	3	3	3	2

Source: Des nations Unies Commission économique pour l'Afrique (Compilé à partir de la stratégie DOTS, FMI) Février 2009

Le tableau montre la direction générale des exportations de l'Afrique. En général, les principales exportations de l'Afrique vers ses traditionnels partenaires commerciaux, en particulier l'Union européenne et Etats-Unis, constituent une moyenne de 57 pour cent des exportations. Pour certains des groupements d'intégration, l'UE et les États-Unis représentent plus de 60 pour cent des marchés d'exportation. Cependant, la Chine en particulier et l'Asie en général sont également de plus en plus importants marchés d'exportation pour l'Afrique.

6.0 PMI Réactualisé ET PRIORITÉ PROGRAMMES ET PROJETS DE L'INTEGRATION REGIONALE à CIBLER PAR LE FIA

L'étude de faisabilité prend connaissance des évolutions importantes dans le processus d'intégration régionale et les ambitions de l'UA et les CER depuis l'articulation, en 2009, du Programme minimum d'intégration (PMI) qui est destiné à être appuyé par le FIA. Tout d'abord, l'Union africaine a exprimé des ambitions accrues pour son programme d'intégration régionale et lancé ou réaffirmé son engagement aux grandes initiatives continentales (C-ZLE, la BIAT, CAADP/3ADI, PIDA, l'AIDA / RADS, AGA, l'APSA, EPYW et autres). Deuxièmement, au niveau de la CER- même si le rythme de l'intégration régionale a été relativement lente d'ensemble- un certain degré de réalisation ont été accomplis dans de nombreux domaines thématiques de l'intégration régionale (Libre circulation des personnes, l'union douanière, les barrières tarifaires, les barrières non tarifaires, les corridors de transport régional, les infrastructures régionales, des infrastructures de transport de l'énergie régionaux, etc.) et certaines CER ont pris des mesures audacieuses pour accélérer le processus d'intégration, à savoir, avec l'avènement de la ZLE tripartite COMESA-SADC-CAE annoncé par les trois CER en 2008. Ainsi, le FIA et le concept de PMI ont été "Ré-contextualisée" pour tenir compte de ces évolutions majeures dans l'agenda africain d'intégration régionale. En d'autres termes, le Fonds d'intégration africaine appuiera prioritaires programmes/ projets régionaux ainsi que les programmes de PMI réactualisés et les projets de "lenteur-moteur" dans le processus d'intégration régionale du continent.

L'article 6 (2) du traité instituant la Communauté économique africaine (CEA) qui a été signé à Abuja, au Nigeria, le 03 Juin 1991 et est entrée en vigueur en 1994, prévoit/fourni six étapes pour marquer les progrès du continent vers l'intégration économique, la terminaison en d'une entreprise colossale, avec les Communautés économiques régionales (CER) comme le pilier. Toutefois, en raison des particularités et des spécificités de leurs régions, les CER étaient incapables de mettre en œuvre les dispositions de l'article 6 (2) d'une manière coordonnée. La nécessité de développer une plate-forme sur laquelle l'harmonisation et la coordination du programme d'intégration a été réalisé est en train de devenir de plus en plus cruciale.

Il était également jugé nécessaire qu'un radeau d'initiatives visant à accélérer le processus d'intégration est nécessaire. Il convient de noter que les initiatives n'étaient pas en aucune manière destinée à éliminer les structures existantes sur lesquelles le processus d'intégration a été porté en avant. À cet égard, un accent particulier est mis sur le propre programme d'intégration des CER qui sont en eux-mêmes en tandem avec le traité d'Abuja de la réalisation du marché commun avant l'union commun Continental a été créé. En plus de cela, la CUA était ayant connaissance des autres cadres sectoriels continentaux qui prenaient forme comme décrit ci-dessous.

La Commission de l'Union africaine a donc proposé aux ministres de l'intégration, qui ont accepté l'idée d'élaborer un programme minimum d'intégration (PMI) qui pourrait concentrer l'énergie et l'action de la CER et l'Union africaine sur les projets prioritaires régionaux et continentaux identifiés conjointement.

Le projet PMI, élaboré en étroite collaboration avec les CER, a été examiné et adopté par les ministres de l'intégration, à leur quatrième session ordinaire, tenue à Yaoundé, au Cameroun, les 7 et 8 mai 2009, comme un cadre stratégique dynamique pour le processus d'intégration continentale. Les conclusions et les recommandations des ministres ont été examinées par le Conseil exécutif de l'Union [(EX.CL / Déc. 493 (XV))] et adoptés par l'Assemblée de l'Union à Syrte, Ghana.

Le processus de sélection de ces secteurs jugés nécessaires en tant que facilitateurs du processus d'intégration est passé par un processus rigoureux entrepris par toutes les CER et les départements de la CUA.

Le processus de sélection a été examiné à trois niveaux différents. Au niveau sectoriel, onze secteurs clés ont été choisis comme domaines prioritaires pour l'accélération de l'intégration continentale. Ce sont:

- I. La libre circulation des personnes, des biens et des services
- II. Commerce (barrières tarifaires, les barrières non tarifaires, les règles d'origine, CLE, union douanière, marché commun)
- III. Industrie
- IV. Investissement
- V. infrastructure et Énergie
- VI. Statistique agricole
- VII. Affaires politiques
- VIII. affaires sociales
- IX. Paix et la sécurité
- X. Science and Technologie

Prenant ce fait en considération qu'un certain nombre de ces secteurs a progressivement développé leurs propres structures continentales, en particulier PIDA, l'AIDA et du PDDAA, il était nécessaire de définir et d'affiner les zones prioritaires au niveau des sous-secteurs et éventuellement développer une série de projets et des activités pour le même. Les réunions sectorielles ont eu lieu à Nairobi et Lilongwe en Mai et Juin 2010 et trouvés les neuf secteurs et sous-secteurs clés suivants:

- I. Affaires politiques
- II. Industrie
- III. Affaires sociales
- IV. Statistiques
- V. Commerce
- VI. Libre circulation des personnes et la migration
- VII. Sexe
- VIII. Investissement
- IX. Renforcement de capacité et développement des ressources humaines

Un comité de coordination impliquant tous les CER a ensuite été établi que lors de sa réunion du 8 Novembre 2010, a adopté conjointement un ensemble de plans d'action fondés sur les sous-secteurs

sélectionnés. Le plan d'action du PMI a été soumis pour approbation par le Conseil des Ministres en charge de l'intégration à leur cinquième réunion tenue à Nairobi en Septembre 2011.

Le PMI a été façonnée autour de la mise en œuvre de ces projets et des activités convenues dans cette réunion.

Définition du PMI: Comme mentionné ci-dessus, le Programme minimum d'intégration se compose de différentes activités que les communautés économiques régionales et les parties concernées doivent convenir d'accélérer et de mener à bien dans le processus d'intégration régionale et continentale. Le PMI est donc perçue comme un mécanisme de convergence les CER, formulée sur la base d'un certain nombre de domaines prioritaires à mettre en œuvre aux niveaux régional et continental, par quel les CER pourrait renforcer leur coopération et de bénéficier d'un autre de ses avantages comparatifs, les meilleur pratiques et expériences dans le domaine de l'intégration.

Objectifs du PMI: Les principaux objectifs du PMI, qui doit être considérée comme un dynamique cadre stratégique pour le processus d'intégration continentale, sont les suivants:

- Situer les CER dans le cadre de mise en œuvre du Traité d'Abuja;
- identifier les domaines prioritaires qui nécessitent une coordination et une harmonisation décharné dans chaque CER et entre les CER;
- aider les CER à identifier et à mettre en œuvre les activités prioritaires dont ils ont besoin pour traverser les différentes étapes de l'intégration énoncées à l'article 6 du Traité d'Abuja;
- aider les CER à mettre en œuvre le PMI à travers un calendrier clairement défini;
- Développer et mettre en œuvre d'autres mesures de soutien visant à faciliter la mise en place d'un marché seul dans les domaines prioritaires;
- identifier les projets et programmes communes entre les CER et
- populariser les histoires d'une réussite d'intégration de certaines CER dans d'autres communautés.

Le PMI incarne les objectifs réalisables définis dans le plan stratégique de quatre ans de l'UA, ainsi que d'un mécanisme de suivi et d'évaluation. Il est censé à être mis en œuvre par les CER, les États membres et la Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec les partenaires au développement de l'Afrique, sur la base du principe de subsidiarité.

Le PMI a été développée en utilisant l'approche d'intégration de géométrie variable qui permet aux CER la latitude de progresser à des rythmes différents à l'intégration. Il convient de noter que l'ensemble PMI projets et activités ont été élaborés en étroite consultation avec les CER et les services compétents de la CUA. Cela implique alors que les projets et activités constituent également les domaines prioritaires des institutions respectives et forment une partie essentielle de leur mandat au sein du processus d'intégration. L'application des mécanismes existants de financement pour la mise en œuvre du PMI est donc intégré au sein des institutions et le projet du FIA est destinée à augmenter les efforts des CER dans la promotion du processus d'intégration en considérant que les activités et les projets qui y sont des accélérateurs de ce qui est déjà en place.

Comme lors de la réunion COMAI V en Septembre 2011, le coût estimatif de la mise en œuvre le Plan d'action du PMI a été estimé à 110 950 USD, ce qui représente 27 175 millions de 38,500 millions de dollars pour la première phase (2009-2012), pour la deuxième phase (2013-2017) et 45275 millions dans la troisième phase (2017-2021). Il faut noter que ce montant exclut les autres comptés dans les cadres continentaux établis comme PIDA, le CAADP/PDDAA et la deuxième Décennie de l'éducation/Second Decade of Education/. Bien sûr, le projet du FIA devra soutenir les autres activités et programmes qui ont établi leurs cadres institutionnels qu'ils sont dans les secteurs prioritaires principaux identifiés pour l'intégration continentale.

Il convient de rappeler que la genèse de la proposition de création du FIA était une réponse au faible niveau de flux de fonds pour soutenir le processus d'intégration et que le PMI sont le minimum nécessaire pour accélérer le processus d'intégration. Cette étude a revu les exigences financières du PMI et établi un nouveau niveau de financement minimum nécessaire comme indiqué ailleurs dans le rapport.

Dans ce qui suit, l'état du processus d'intégration régionale avec les défis, les priorités et les évolutions majeures sont examinées afin de servir de la base pour la ré-articulation du PMI qui a été conçu en 2009.

6.2. Réactualisant le PMI et l'identification des projets prioritaires d'intégration régionale

Le PMI comme initialement prévu en 2009 a connu un certain niveau de l'exécution et des développements majeurs dans ce qui était censé d'être sa structure en termes de contenu de programme et le mis institutionnel d'implémentation.

Par conséquent, le PMI, initialement défini doit être nettoyé, resserré et "mis à jour" pour tenir compte des réalités actuelles et l'état de mise en œuvre par les différentes CER, la CUA et EM. Malgré la globale faiblesse en le niveau d'exécution sur le PMI comme initialement prévu, les CER et les États membres ont atteint un certain degré de réalisation. En outre, au niveau de la CUA, il ya des développements majeurs en particulier sur le front de l'intégration du commerce avec "BIAT –Faisant du battage au commerce intra-africain", adoptée par l'Assemblée de l'Union africaine lors de sa 18ème session de Janvier 2012; ainsi que le développement des programmes continentaux coordonnés par le NPCA tels que PIDA (Infrastructure), CAADP/3ADI (Agriculture) et AIDA / RADS / AMV / APCI (Industrie et des ressources).

En outre, dans ce contexte des contraintes de capacité des CER, de la CUA et l'Agence du NEPAD, les conditions préalables à la mise en œuvre réussie du PMI devraient également être considérées comme faisant partie du processus. En particulier, un "Programme de facilitation du renforcement des capacités pour la mise en œuvre du PMI et le programme d'intégration régionale" sera considéré dans les activités, projets et programmes du PMI.

En outre, un certain nombre de CER ont également lancé avec succès des programmes / projets et institutions de soutien de l'intégration régionale de mise en place. Ces bonnes / meilleures pratiques doivent être capturés et leur diffusion facilitée dans le cadre du "Processus de mise en œuvre la facilitation du PMI et d'intégration régionale". Où, bonnes / meilleures pratiques pertinentes et d'importantes critique également provenir en dehors de la CER et le continent et diffusés à la CUA, les

CER et EM. Enfin, du point de vue de sa mise en œuvre, une division du travail sera être considéré comme convenu entre la CUA / NPCA, CER, EM et encore le secteur privé (PS), l'organisation de la société civile (OSC) et les ONG.

La section suivante décrit les changements probables, l'adaptation et de réorientation à prendre en considération dans la ré-articulation du "MPI révisé" et ses programmes de la facilitation et activités qui seront financés par le Fonds d'intégration africaine.

6.3. Progrès dans l'agenda de l'intégration régionale **Les progrès de l'intégration régionale au niveau des CER**

les axes de progrès aux NIVEAU des CER (INDICATEURS)	Pleinement atteint (en gras) ou significatifs progrès réalisés	non Atteint
Coordination des activités (y compris la convergence macro-économique)	UMA, l'EAC, CEEAC, CEDEAO, SADC	COMESA, CEN-SAD, l'IGAD

Libre circulation des personnes	UMA, l'EAC, la CEDEAO	CEN-SAD, le COMESA, ECAS, IGAD, SADC,
La facilitation du commerce (BNT et RBSO)	COMESA, la CAE, la CEDEAO, la SADC	UMA, la CEN-SAD, CEEAC, IGAD
Droit d'établissement et de résidence	CAE, la CEDEAO	tous les CER
ZLE (tarifaires d'importation / les quotas éliminé entre les pays)	COMESA, la CAE, la CEDEAO, la SADC	UMA, la CEN-SAD, CEEAC, IGAD
Union douanière (tarif extérieur commun)	COMESA, la CAE, la CEDEAO, la SADC	UMA, la CEN-SAD, CEEAC, IGAD
Marché commun	la CAE	Tous les CER (mais EAC)
Union monétaire	-	Tous les CER
Union politique	-	Tous les CER

Les huit CER reconnues par l'Union africaine (UA), qui forment les "piliers" de la Communauté économique africaine, s'orientent vers la mise en œuvre du Traité d'Abuja à des vitesses différentes.

CAE, le plus avancé dans le processus d'intégration régionale entre les huit CER, créé une union douanière en 2005 et a signé un Protocole du Marché commun en 2010. Avec un groupe de travail de haut niveau mis en place pour superviser la préparation et la négociation d'un protocole sur la libre circulation des personnes, du travail, des services, droit d'établissement et de résidence, qui sont des éléments clés du processus visant à établir un marché commun de la CAE. La prochaine phase de l'intégration verra le bloc entrer dans une union monétaire. Les négociations pour l'Union monétaire de l'Afrique, qui a débuté en 2011, et le suivi rapide le processus vers la Fédération de l'Afrique de l'Est tous soulignent la détermination sérieuse des dirigeants et les citoyens de l'Afrique de l'Est pour construire un bloc économique et politique durable de l'Afrique orientale.

CEDEAO, moins dépendants des donateurs parmi les principales CER grâce à son prélèvement à l'importation, a fait des progrès significatifs dans son ZLE et l'intention de lancer une union douanière en 2015. CEDEAO ont enregistré les principales réalisations pratiques et est chef de file est des domaines tels que: la libre circulation des personnes avec le passeport de la CEDEAO ainsi que et le droit de résidence / création, maintien de la paix et de la sécurité régionale, la gouvernance politique, les infrastructures régionales (trois corridors, projet de fibre optique) et investissement / entreprises régionales (création d'une compagnie aérienne régionale (ASKY); une banque régionale de développement (BIDC) de la mise à niveau de la CEDEAO coopération, de compensation et le Fonds de développement et une agence d'assurance de risque politique à être fusionné avec ATI qui a été lancé par COMESA). La CEDEAO a également montrer/articuler divers organismes d'harmonisation / cadre réglementaire et politique dans l'agriculture, l'énergie, l'industrie, les mines, l'éducation, les questions juridiques et de l'économie et des finances de la politique. CEDEAO envisage de construire sa deuxième zone monétaire en 2020, et la fusionner avec la zone CFA monétaire de 7 pays.

COMESA a lancé son union douanière en Juin 2009 et est l'un des principaux moteurs de la ZLE tripartite avec la SADC et l'EAC. Le REC est très actif dans la promotion du commerce et des investissements entre les pays membres et la promotion de la COMESA comme l'un Fonds d'investissement de réglage de destination.COMESA (CAF) est déjà opérationnelle avec un objectif des pays en compensant la perte de revenus en raison de l'intégration régionale.Fonds sur l'infrastructure du COMESA (FIC) a également été créé et est géré par la Banque de la ZEP.

La SADC a fait des progrès dans la construction de ses zones de libre-échange (ZLE) et seuls deux pays ont sorte dérogation à l'application de certaines de leurs engagements tarifaires. Le REC prévoit de lancer une union douanière en 2013. Mais les obstacles non tarifaires demeurent encore très répandus chez les pays de la SADC. SADC travaille sur deux initiatives majeures: la mise en place d'un Fonds de développement régional et l'attraction des investissements nécessaires pour mettre en œuvre son Plan régional de maîtrise de développement des infrastructures (PRMDI) développé en Août 2012.

CEEAC a lancé son ZLE en 2004, mais est confrontée à d'énormes défis dans son application pratique. Le REC a développé une " Plan d'ensemble détaillé de développement de l'infrastructure de transport " global et un "Programme de développement régional de sécurité alimentaire" qui doivent encore être mises en œuvre de manière significative en raison de l'engagement politique inégal pauvres parmi les pays membres et certaines faiblesses institutionnelles qui sont traitées.
UMA a fait quelques progrès dans les domaines de la libre circulation des personnes et la création d'une institution financière commune, la Banque d'investissement et du commerce international de l'UMA.
IGAD se déplace lentement et est encore dans les premiers stades de la coopération entre ses États membres. L'avenir de la CEN-SAD est incertain avec le passage à emporter de son sponsor principal et pilote, président Khadaffi de Libye.

Statut de la mise en œuvre du Traité d'Abuja

En ce qui concerne l'état de la mise en œuvre du Traité d'Abuja, le tableau ci-dessous indique les étapes franchies par les CER ainsi que les prochaines étapes à réaliser dans le processus d'intégration. UMA, IGAD et la CEN-SAD sont encore à fournir un calendrier précis pour le déplacement vers la ZLE. CEEAC est encore à réaliser pleinement la ZLE et aucune date n'est fixée pour l'union douanière. SADC envisage de lancer son union douanière en 2013.

Tableau 5: Étapes de la mise en œuvre du Traité d'Abuja

RECs	Les étapes de mise en œuvre du Traité d'Abuja							
	étape une 1994- 1999	étape deux 2000-2007		étape trois 2008-2017		étape quatre 20 18-2019	étape cinq 2020- 2023	étape six 2024-2028 (2034 latest)
	Renforcer les CER et la création de nouveaux les CER où elles n'existent pas déjà	Coordination et l'harmonisation des activités	L'élimination progressive des BT et des BNT	Zone de libre-échange	Union douanière	Union douanière continentale	Marché communaf ricain	Union économique et monétaire
UMA	✓		en cours	pas encore	pas encore			
IGAD	✓		en cours	pas encore	pas encore			
CEN-SAD	✓		pas encore	pas encore	pas encore			
ECCAS	✓		✓	✓	pas date			
SADC	✓		✓	✓	2013			
ECOWA S	✓		✓	✓	2015			
COMESA	✓		✓	✓	✓			
EAC	✓		✓	✓	✓			

La quatrième étape sera réalisée lorsque tous les CER ont réalisé l'union douanière et harmonisé leur commun tarif extérieur (respectif TEC), en vue de la création d'un seul CET continental.

La cinquième étape sera réalisée lorsque tous les CER ont réalisé l'union douanière continentale ainsi que la libre circulation du travail et du capital.

Sixième étape sera réalisée lorsque tous les CER ont atteint africaine commun marché au moment où il y aura une monnaie commune, émis par la Banque centrale africaine.

Progrès sur les programmes de Continental

COURS SUR LES PROGRAMMES CONTINENTAL

COURS SUR LES PROGRAMMES CONTINENTAL

PIDA - Programme de Développement des Infrastructures en Afrique

Les conditions techniques (préparation de la base de ressources humaines - consultants de l'infrastructure, des économistes de l'infrastructure, des ingénieurs financiers de la PPP, préparation / l'existence d'un groupe de CBE africaine ou entreprises de l'entrepreneur, la préparation de l'Afrique PME / PMI capables de participer à des projets à entreprendre) ainsi que la base de sponsors privés africains solvables pour la mise en œuvre de PIDA ne sont pas encore remplies. Toutefois, un plan visant à mobiliser ces ressources est développé.

La mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du PIDA continue d'être un défi.

CAADP –Compréhensif programme d'action de l'agriculture africain

Bien que certains progrès ont été enregistrés vers les objectifs énoncés dans la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique allouer au moins 10 pour cent du budget annuel au secteur et générer une croissance annuelle de 6% du PIB du secteur, un modèle d'affaires pour le développement pragmatique du secteur de l'agriculture autour des objectifs de sécurité alimentaire, addition de valeur / agro-transformation et les performances de l'exportation n'est pas encore développé et mis en œuvre. La mobilisation des ressources est un défi.

Développement industriel accéléré de l'Afrique – AIDA

Un modèle de programme pour la mise en œuvre de l'AIDA doit encore être articulé.

En outre, certaines conditions préalables essentielles telles que la disponibilité de la base de ressources humaines - base de consultant et l'expertise technique capable d'articuler et de mettre en œuvre avancée / pragmatique stratégies et programmes de développement de l'industrie / la fabrication/, la politique de développement du SMI/et l'exportation sont pas encore remplies.

Il ya un besoin sérieux pour le continent africain à introduire et à adopter des "outils et techniques de la fabrication", à savoir dans les domaines suivants: La fabrication maigre et la fabrication flexible, la gestion de la fabrication, la gestion de l'innovation et de la technologie, l'acquisition et le financement de la technologie; soutien de la norme, la conformité et de la certification, mise en réseau et les connaissances globales et les centres d'innovation.

PCIA - Promouvoir le commerce intra-africain

Le cadre a été adopté par l'Assemblée de l'UA lors de sa 18e session de Janvier 2012. Cependant, son succès / réussite dépend en grande partie sur les fronts suivants à savoir: La facilitation du commerce / NTB, les infrastructures de transport (PIDA), le secteur privé et la capacité d'offre compétitive (PDDAA, AIDA, PSD et PME), la facilitation du commerce des femmes, entre autres. En outre, un plan de mise en œuvre pour la BIAT n'est pas encore articulé.

C-ZLE - Continental Zone de libre-échange

Ayant connaissance de la C-ZLE semble être un objectif accessible, mais en quelque sorte éloigné que cela dépend en grande partie sur la réalisation des ZLE régionaux. Cependant "l'Accord COMESA-EAC-SADC tripartite", signé en 2008, qui s'engage à travailler à un grand de 500 millions de population et ZLE de 27-pays en 2014 est encourageant mais la mise en œuvre a connu des retards..

- Progrès sur le "ZLE tripartite COMESA-SADC-CAE", dont les objectifs sont de parvenir à l'accord ZLE en Juin 2014, se présente comme suit à l'Octobre 2013:
- La libéralisation des droits de douane: les modalités de toutes les négociations ont été convenues
- Pilier industriel: les négociations sont en cours et chaque partie a complété son offre à d'autres parties
- Infrastructure pilier: la négociation en cours et chacun des partenaires ont complété son offre

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Mouvement du peuple d'affaire: la négociation est en cours et 90% de l'offre de la CAE au COMESA est terminée• Juin 2014 la date limite pour l'achèvement de toutes les négociations |
|---|

Autres programmes continentaux prévus par l'UA et les partenaires comprennent:3ADI (Agriculture Africaine,la stratégie de développement l'agro-industrie);RADS (stratégie de développement de l'Afrique axé sur les ressources); AMV (Afrique Vision minière);APCI (Initiative de renforcement des capacités productives de l'Afrique); ATII (l'Initiative d'innovation et de la technologie africaine);AGA (Gouvernance Architecture africaine); APSA (l'architecture Africaine de la paix et de la sécurité.Il convient de souligner toutes les initiatives ci-dessus ont connu un niveau limité de la mise en œuvre en raison de problème de mobilisation des ressources financières.

Annexe 5 du document donne un rapport de présentation et l'état de mise en œuvre des grands programmes continentaux de l'UA.

6.4. Libre circulation des personnes

UMA, l'EAC et la CEDEAO ont fait des progrès considérables dans le domaine de la libre circulation des personnes, mais la CEN-SAD, le COMESA, la CEEAC, l'IGAD et la SADC sont encore confrontés à des défis dans ce domaine.

CEDEAO se distingue dans le domaine de la libre circulation des personnes entre les CER. Le passeport régional de la CEDEAO est un bon exemple d'un document de Voyage régional commun utilisé comme un moyen d'améliorer la libre circulation des personnes.Le passeport, portant l'emblème de la CEDEAO sur la couverture, peut être utilisé pour voyager à l'étranger, et est actuellement utilisé au Bénin, la Guinée, le Libéria, le Niger, le Nigeria et le Sénégal. Since 1st Janvier 2013, Rwanda est en train de diffuser de visas à l'arrivée pour tous les ressortissants africains. Dans la CAE, le Kenya et le Rwanda mettent en œuvre un accord bilatéral pour permettre aux citoyens de chaque pays à établir librement dans l'autre.L'accord se dégage également de tous les frais de permis de travail. Kenya met en œuvre un accord similaire avec l'Ouganda.

Le président du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda se sont réunis en Juin 2013 et ont convenu d'un processus d'intégration accéléré "décision trilatérale Kenya-Rwanda-Ouganda" en mettant l'accent, entre autres, sur quatre objectifs d'intégration régionale:(i) la création d'un territoire du marché unique, (ii) un système unique de visa pour les voyageurs dans les trois pays, (iii) une carte d'identité unique, (iv) un système de canalisation d'huile intégré, avec une division du travail pour la mise en œuvre de la décisions prises. Cette décision est bien accueillie par la plupart des partenaires au développement et les observateurs politiques / économiques comme il approfondit l'intégration régionale et déclenche l'émulation au sein de la CAE et au-delà.

Malgré les progrès réalisés, plusieurs obstacles entravent et même compromettent le processus d'intégration en Afrique. La circulation des personnes est confrontée à un certain nombre de problèmes, y compris ceux liés à l'infrastructure, en particulier le transport routier, tels que le nombre de barrages routiers très élevé érigés par les forces de sécurité ainsi que les obstacles illégaux et de l'insécurité sur les routes. Les pays de l'Afrique invoquent généralement la sécurité comme la principale raison pour retarder la mise en œuvre des décisions sur la libre circulation des personnes qui ont été prises au niveau régional.

6.5. Convergence macroéconomique

CER sont à différents stades de l'intégration dans leur quête de la convergence macroéconomique et de l'intégration de leur monnaie politique et l'adoption d'un tarif commun extérieur. COMESA a élaboré un cadre de surveillance budgétaire multilatérale, a adopté un plan d'action pour le développement du système financier et la stabilité et a conçu un cadre d'évaluation de la stabilité du système financier. L'Institut monétaire du COMESA a été créé en 2011 à Nairobi, au Kenya, afin d'entreprendre des travaux préparatoires pour la mise en œuvre de toutes les étapes du programme de coopération monétaire du COMESA. Le COMESA a également mis en route un système de paiement et de règlement régional.

Les travaux préparatoires pour la transition vers une union monétaire de la CAE est en cours, et les négociations pour un protocole sur le sujet sont à un stade avancé. Un examen de critères de convergence macroéconomique de la CAE est vers l'achèvement.

Selon d'une carte de route adoptée, la CEDEAO envisage de lancer une deuxième zone monétaire en 2015 et de la fusionner avec la zone CFA (Communauté Financière d'Afrique) pour créer une zone monétaire plus grande d'ici l'an 2020. L'Institut monétaire ouest-africain a été créé à cet effet.

6.6. Promotion des investissements et Politiques de la concurrence

La CEDEAO a achevé l'étude de faisabilité pour une Agence de garantie des investissements de point de vue d'une assurance contre les risques politiques (PRI). La CEDEAO a également élaboré une stratégie de développement du secteur de la réassurance de la région. CES deux projets suivent la création de la Banque de la CEDEAO pour l'investissement et le développement (BIDC) il ya une dizaine d'années à partir de la mise à niveau la coopération, la rémunération et le Fonds de développement de la CEDEAO. Les trois projets ont été mis en œuvre en vue de développer l'infrastructure de financement à long terme de la REC et augmenter la capacité de la région à financer de nouveaux projets et d'absorber de nouveaux risques dans le pétrole, le gaz et les mines (OGM) secteur à savoir; ainsi, maximiser le contenu local dans le secteur financier, tout en attirant l'investissement. Après de longues discussions entre la CEDEAO et Société Africaine de l'Assurance du Commerce (ATI), et, en raison de la direction de la CEDEAO et du COMESA, la décision de fusionner l'agence planifiée de la CEDEAO avec l'ATI initié du COMESA a été prise. Ce sera fournir la nouvelle institution PRI avec la taille, la base de capital et le potentiel de diversification nécessaire géographique dans l'entreprise PRI. CEDEAO travaille également dans trois domaines: la création d'un marché commun de placement, la promotion des investissements et l'intégration des marchés financiers en tirant parti de l'expérience de son institution sœur, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). CEDEAO accueillent également l'Association de la

chambre de Commerce et d'Industrie de l'Afrique de l'Ouest à son siège à Abuja en vue de l'établissement d'une plate-forme de dialogue avec le secteur privé et d'engager davantage le secteur des entreprises de la région dans ses décisions et programmes.

Une Agence régionale d'investissement du COMESA a été créée et est situé au Caire, en Egypte. Son rôle est de coordonner et de renforcer les activités des agences de promotion des investissements nationaux du COMESA. Quatre COMESA forums d'investissement ont eu lieu, visant à promouvoir la région du COMESA en tant que destination de l'investissement et la création de liens d'affaires entre le COMESA et non-COMESA entreprises.

CAE a un modèle sur le code d'investissement en place, et des plans sont en cours pour mettre à jour dans la législation ou la promotion d'un protocole de la Communauté en tant que destination d'investissement. Conseil des Affaires d'Afrique de l'Est est l'apogée organisation des associations professionnelles dans le secteur privé dans les cinq pays d'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, République-Unie de Tanzanie et de l'Ouganda). Il a publié le Répertoire des entreprises de l'Est de l'Afrique, le premier et le plus complet répertoire des entreprises en Afrique de l'Est.

SADC a finalisé un protocole sur le financement et l'investissement en 2006, qui est entré en vigueur en Avril 2010.

CEEAC travaille à mettre en place une stratégie régionale de promotion de l'investissement et de créer un fonds de garantie pour les petites et moyennes entreprises.

Peu de CER ont élaboré des politiques de concurrence. En général, ce sont ceux qui ont soit établi des unions douanières et de marchés communs ou se dirigent vers ce stade.

6.7. Développement du commerce et commerce intra-africain

6.7.1. Motif du commerce extérieur de l'Afrique

En Janvier 2012 les chefs d'Etat de l'Afrique ont adopté un cadre pour développer le commerce intra-africain et accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange continental (Z-ALE) dans le cadre "Promouvant du commerce intra-africain" (PCIA/BIAT)

Commerce intra-africain présente des opportunités de croissance et de développement durable pour le continent. Il a le potentiel de réduire la vulnérabilité aux chocs mondiaux, de contribuer à la diversification économique, d'améliorer la compétitivité des exportations et de créer des emplois.

Stimulé par la croissance mondiale, et par conséquent demande pour des produits primaires de l'Afrique, la forte économique croissance régionale, intégration croissante dans l'économie mondiale ainsi que les prix élevés des matières premières, le commerce africain a augmenté plus rapidement au cours des années 2000 que toute autre région, sauf en Chine.

L'Union européenne et les États-Unis sont les marchés d'exportation clés de l'Afrique, mais la Chine, le Brésil, l'Inde et d'autres économies émergentes ont considérablement augmenté leur part des exportations du continent.

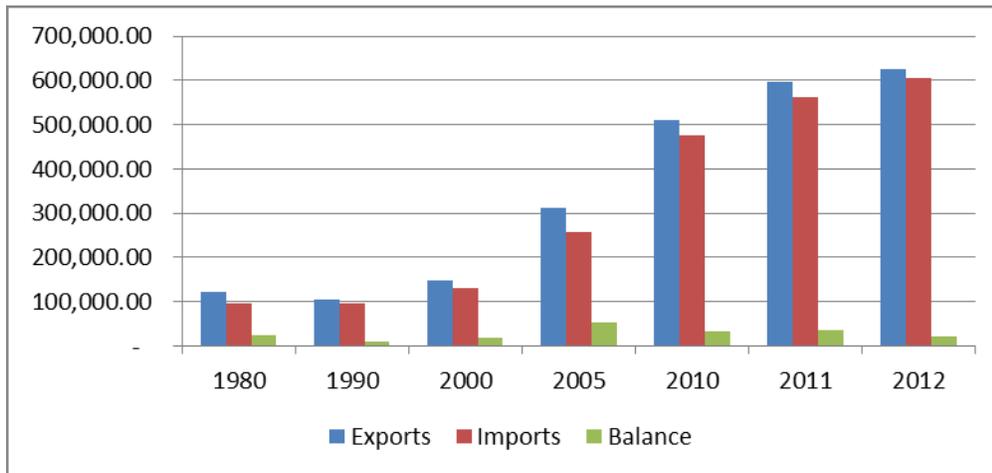
De 2000 à 2011, les exportations de l'Afrique ont presque quadruplé en valeur, de 148,6 milliards de dollars par an à 581,8 milliards de dollars, selon les chiffres de la CNUCED. Deux tendances sont perceptibles. Tout d'abord, l'Union européenne et les États-Unis ont vu leur part des exportations de l'Afrique tomber - de 47% en 2000 à 33% en 2011 dans le cas de l'Europe et de 17% à 10% pour les États-Unis. Deuxièmement, les économies émergentes ont augmenté leur commerce. La Chine a augmenté sa part des exportations africaines de 3,2% en 2000 à 13% en 2011, l'Inde de 2,8% à 6%, le Brésil de 2% à 3% et la Fédération de Russie de 0,2% à 0,3%. Les économies émergentes ont pris 8% des exportations de l'Afrique en 2000. Cela a explosé à 22% en 2011.

Il y avait trois principaux moteurs de l'évolution sur les marchés de l'Afrique. Le prix des ressources, notamment du pétrole, qui sont la principale exportation, a augmenté au cours de la décennie renforcant la valeur des exportations. Cette tendance est appelée à se poursuivre puisque de nouveaux gisements de pétrole ont été découverts au Ghana, avec des réserves de pétrole estimées d'environ 1,8 milliard de barils et l'Ouganda avec environ 2 milliards de barils. D'autres pays africains avec récentes découvertes de pétrole sont le Kenya, l'Éthiopie, la Sierra Leone, Sao Tomé-et-Principe. La Chine est devenue un grand consommateur de matières premières de l'Afrique. En 2000, la valeur des exportations de l'Afrique des produits de base (hors carburant et de nourriture) était de 15,6 milliards de dollars et la Chine représentait 4,8% du marché de l'exportation. Par 2011, la part de marché de la Chine était de 28,8% du total des exportations de produits primaires (hors carburant et de nourriture) d'environ 70 milliards de dollars.

Il est important de noter, cependant, que malgré les changements l'Union européenne et les États-Unis restent les marchés les plus importants à l'exportation pour l'Afrique.

Il est également intéressant de mentionner que le commerce de l'Afrique est trop dépendant d'un petit nombre de produits primaires. En 2010, les combustibles et les produits miniers constituaient 66 pour cent du total des exportations de marchandises de l'Afrique. En outre, la part du secteur manufacturier dans tout les deux échanges –échanges intra-africains et les échanges avec le reste du monde -ont été en baisse depuis 1996, reflétant le fait que les pays africains ont connu désindustrialisation importante depuis les années 1990.

Figure 3: Evolution du commerce extérieur de l'Afrique (en volume)



Source: CNUCED

6.7.2. S'adressant mauvaise performance commerciale régionale de l'Afrique

Cependant, malgré une croissance soutenue de leur commerce international au cours des 10 dernières années, les pays africains n'ont pas réalisé d'importants progrès dans le renforcement du commerce intra-africain. Au cours de la période de 2007 à 2011, la part moyenne des exportations intra-africaines dans les exportations totales de marchandises en Afrique était de 11 pour cent contre 50 pour cent en Asie en développement, 21 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 70 pour cent en Europe. En outre, les données disponibles indiquent que le niveau réel du continent de commerce est également en dessous du potentiel, eu égard à de son niveau de développement et facteur dotations.

Il ya plusieurs raisons de la faible performance du commerce régional en Afrique. Tout d'abord, l'approche de l'intégration régionale sur le continent a jusqu'à présent concentré plus sur l'élimination des barrières commerciales et moins sur le développement des capacités de production nécessaires pour le commerce. Bien que l'élimination des obstacles au commerce soit certainement importante, il n'aura pas l'effet désiré si elle n'est pas complétée par des mesures politiques pour stimuler les capacités d'approvisionnement. Deuxièmement, le rôle limité du secteur privé dans les initiatives et les efforts d'intégration régionale a également contribué à la faible performance du commerce du continent. Bien que les accords commerciaux sont signés par les gouvernements, c'est le secteur privé qui comprend les contraintes auxquelles les entreprises font face et est en mesure de tirer parti des opportunités créées par les initiatives commerciales régionales. Ainsi, les plates-formes de s'engager avec le secteur privé devraient être mis en place et plus d'espace créé pour le secteur privé à jouer un rôle actif dans le processus d'intégration. Troisièmement, les pays africains imposent plus de barrières non tarifaires sur le commerce entre eux que sur le commerce avec les pays tiers. Les efforts visant à harmoniser les réglementations et les normes techniques, sanitaires et phytosanitaires (SPS) ainsi que les règles d'origine (RDO) ont été timides ajoutant aux coûts de faire des affaires. Par conséquent, ce qui suit devrait être accordé une attention dans le processus d'intégration régionale pour stimuler le commerce régional:

1 / Réajuster l'approche de l'intégration régionale : Équilibrer l'approche linéaire à l'intégration régionale, qui se concentre principalement sur l'élimination des obstacles au commerce, avec une approche plus axée

sur le développement de l'intégration régionale, qui paie autant d'attention à la construction de capacités de production et le développement du secteur privé quant à l'élimination barrières du commerce.

2 /. Développer les capacités productives: Promouvoir la capacité de production pour le commerce régional et mondial grâce à l'articulation des politiques, stratégies et programmes de développement compréhensif du secteur privé (DSP) , en faveur de l'intégration régionale autour de:

- Promouvoir le climat d'investissement et environnement habilitantes aux affaires pour PSD/DSP
- Le développement de l'industrie pragmatique, à savoir, la promotion de la chaîne de valeur
- Le développement des capacités d'exportation
- Le développement de l'entrepreneuriat et des PME

Dans le processus de construction de cette capacité de production, il faut tenir compte du fait que la taille des entreprises et le niveau d'efficacité soit pour les exportations et pour stimuler le commerce intra-africain et l'exportation. Par conséquent, le fait que les pays africains ont une économie informelle et la taille moyenne des entreprises manufacturières relativement faibles de l'Afrique doit être adressé par incitation appropriée à la formalisation et croître de PME grâce à des incitations d'investissement.

3 /. Retirer NTB: Consolider les efforts entrepris à l'élimination des barrières non tarifaires.

4 /. Accroître l'investissement dans l'infrastructure liée au commerce: Il est essentiel pour les pays africains à accroître les investissements dans l'infrastructure liée au commerce et d'autres mesures de facilitation du commerce pour réduire les formalités administratives, les coûts de transaction et d'accélérer la circulation des marchandises, des services et des personnes à travers les frontières. De ce point de vue, il convient de mentionner que l'initiative "Aide pour le commerce" qui a été lancé par les ministres du commerce lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong en 2005 a réussi à mobiliser des ressources supplémentaires auprès des gouvernements donateurs, les banques régionales de développement et les organismes multilatéraux d'investir dans le renforcement de la capacités du commerce.

5 /. Mettre en œuvre le Plan d'action PCIA: mise en œuvre du "Promouvoir le commerce intra-africain/BIAT" plan d'action dans les domaines suivants:

- La politique commerciale
- La facilitation du commerce
- La capacité de production
- L'infrastructure liée au commerce
- Le financement du commerce
- l'information sur le commerce

- Groupe de facteur d'intégration du marché de la production

Dans le processus, la capacité de production et le renforcement de programmes de développement (PSD) pourrait être articulé avec le programme C-ALE lequel axes principaux sont résumés ci-dessous:

BOÎTES: 2: Politique / Agenda et des étapes pour la réalisation le plan clé stratégique Continental Zone de libre-échange (C-ZLE)

1. Objectifs de la C-ZLE

- Créer un seul marché continental de biens et services, la libre circulation des gens d'affaires et des investissements, et ainsi ouvrir la voie à l'accélération de la mise en place de l'union douanière continentale et de l'union douanière de l'Afrique.
- Développer le commerce intra-africain grâce à une meilleure harmonisation et la coordination de la libéralisation des échanges et des régimes et des instruments à travers les CER facilitation et à travers l'Afrique en général.
- Résoudre les défis de l'adhésion multiples et qui se chevauchent et d'accélérer les processus d'intégration régionale et continentale.
- Améliorer la compétitivité au niveau de l'industrie et de l'entreprise en exploitant les possibilités de production à grande échelle, l'accès au marché continental et une meilleure redistribution des ressources.

2. Principes de la C-ZLE

Processus d'être entraîné par la CUA, les CER et les États membres, en association étroite avec toutes les parties prenantes (secteur privé, société civile, organisation bénévole).

Les études de base en tenant compte (et s'appuyant sur) ZLE REC existants.

La réciprocité, qui implique qu'il n'y a pas de resquillage.

La libéralisation substantielle établie sur la base de franchise et sans contingent, et l'exemption de droits.

3. Chronologie de la réalisation de la C-ZLE

2012-13:

- Les études de base, les négociations, la recherche de consensus, le protocole.

2014- 17:

- Lancer une libéralisation progressive des échanges de biens, commencer la libéralisation tarifs, les règles d'origine, les procédures douanières et la simplification de la documentation douanière, les procédures de transit, les barrières non tarifaires, les recours commerciaux, les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires.
- Libéralisation mettrait l'accent sur les produits pour lesquels les droits de douane sont actuellement à droit nul, tandis que les produits sensibles sont traités plus tard.
- Lancer efforts pour améliorer la production de renforcement des capacités et de la compétitivité.

2017-19:

- Les préparatifs pour une union douanière continentale en 2019, conformément au Traité d'Abuja.
- Libéraliser le commerce des services - tourisme, les services financiers, les transports et les communications entre les meneurs possibles.
- Les secteurs des services avec une certaine libéralisation déjà lancé pourraient encore être déréglementés aux côtés d'une libéralisation des marchandises (par exemple les services liés au commerce de transport, le tourisme, les services financiers tels que les banques transfrontalières).

NB: des liens programmatiques avec le PDDAA, AIDA et PIDA devraient être établies dans le processus.

6 /. C-ALE ordre du jour: Du point de vue C-ZLE, doit être considérée comme ce qui suit que les activités d'intégration / de projets régionaux prioritaires:

Tripartite zone de libre-échange du COMESA-EAC-SADC: Les trois CER poursuivent vigoureusement la disposition de la ZLE tripartite, lancé en 2008, qui sera unifier leur espace de marché cumulée de plus de 500 millions de personnes (27 pays), fournissant ainsi un tremplin solide et un élan vers la réalisation de la ZLE continentale en 2017. Lors de leur deuxième sommet, qui s'est tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud en Juin 2011, les chefs d'Etat et de gouvernement des trois CER ont signé une déclaration lancement des négociations pour la création de la Zone de libre-échange tripartite, et adopté une feuille de route pour l'établissement de la tripartite ZLE ainsi que d'un ensemble de principes de négociation, des processus et un cadre institutionnel. La ZLE tripartite comprendra trois piliers: (a) l'intégration du marché, (b) le développement des infrastructures et (c) le développement industriel. Le mouvement des gens d'affaires sera négocié sur une piste séparée. L'intérêt suscité par l'annonce de cette décision audacieuse et la mise en place du Comité de pilotage, les différents comités techniques et la division du travail pour la mise en œuvre des trois CER, des progrès significatifs n'est pas encore enregistré.

Progrès sur le "COMESA-SADC-CAE accord ZLE tripartite", dont l'objectif est de parvenir à l'accord ALE en Juin 2014, se présente comme suit à l'Octobre 2013:

- La libéralisation des droits de douane: les modalités de toutes les négociations ont été convenues
- pilier industriel: les négociations sont en cours et chaque partie a complété son offre à d'autres
- Infrastructure pilier: la négociation en cours et chacun des partenaires ont complété son offre
- Mouvement de gens d'affaires: la négociation en cours et offre EAC COMESA presque terminé
- Juin 2014 la date limite pour l'achèvement de toutes les négociations

Par conséquent, les programmes, les projets et les institutions qui facilitent la réalisation de l'Accord tripartite devraient être soutenues par la FIA.

C-ZLE unité d'exécution du projet et le plan de travail: De même, il est urgent de réfléchir à l'unité d'exécution du projet C-ZLE, plan de travail et commencer à mettre en œuvre ses activités de projet ainsi que le plan de suivi et d'évaluation.

7 /. Surveillance et de responsabilisation des systèmes efficaces: la CUA et les CER doivent mettre en place des systèmes de transparence et de reddition de comptes efficace qui permettrait aux entreprises, la société civile et les individus à faire le point et d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif de stimuler le commerce intra-africain et, finalement, la réalisation de la Z-ALE. En particulier, l'ASC devrait jouer un rôle plus actif dans le suivi des progrès et de fournir des conseils et une orientation si nécessaire.

6.8. Énergie et de l'Infrastructure

6.8.1. Massive déficit d'infrastructure de l'Afrique

Progrès pour combler le fossé de l'Afrique de l'infrastructure ont été réalisés dans la dernière décennie, mais les défis restent nombreux et les services d'infrastructure en Afrique subsaharienne restent principalement très insuffisants. Le manque de ressources financières n'est qu'une partie de l'histoire.

La couverture d'infrastructure inadéquate: Malgré les progrès réalisés ces dernières années, la région avec le plus grand défi de l'infrastructure reste l'Afrique sub-saharienne. Il est en retard sur d'autres pays à revenu faible ou intermédiaire dans la couverture de l'infrastructure pour les routes revêtues, lignes téléphoniques, et de la capacité de production d'électricité. Les rapports de diagnostic de l'infrastructure nationale en Afrique indiquent que pour ces trois infrastructures clés, l'Afrique a connu une expansion des stocks beaucoup plus lentement que les autres régions en développement, ce qui implique un écart qui se creuse au fil du temps.

Tableau 6: Performance en couverture de l'infrastructure – Afrique

Unités normalisées	Afrique sub-saharienne	D'autres pays en développement
Densité des routes revêtues	31	134
La densité totale de la route	137	211
Densité de branchement téléphonique	10	78
Densité de la téléphonie mobile	55	76
Densité Internet	2	3
La capacité de production	37	326
L'approvisionnement en électricité	16	41
Eau améliorée	60	72
Amélioration de l'assainissement	34	51

Source: AICD 2009.

Note: La densité des routes est en kilomètres de route par mille kilomètres carrés, la densité téléphonique est en lignes par milliard d'habitants; la capacité de production est en mégawatts par million d'habitants, la couverture de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement est en pourcentage de la population.

En 1970, l'Afrique subsaharienne comptait près de trois fois plus de capacité de production pour un million de personnes en Asie du Sud, une région dont le revenu par habitant similaire. Trois décennies plus tard, en 2000, l'Asie du Sud avait quitté l'Afrique sub-saharienne loin derrière: il a maintenant près de deux fois la capacité de production par million d'habitants de même, en 1970 l'Afrique subsaharienne a double de la densité téléphonique principale de l'Asie du Sud, mais en 2000, les deux régions a attiré encore.

Lacune d'efficacité: Afrique consacre déjà des ressources importantes à l'infrastructure, mais pas tous de ces ressources sont utilisées efficacement. Des sommes importantes sont perdues à l'inefficacité. Parmi les

questions les plus importantes à aborder sont les tarifs inférieurs aux coûts, les subventions mal ciblées, la mauvaise gouvernance et les cadres réglementaires, les inefficacités systématiques, et des politiques sectorielles et des capacités de planification insuffisantes. En comparant l'Afrique avec les meilleures pratiques internationales, l'AICD a quantifié les grandes inefficacités et identifié mesures pour y remédier. Les principales mesures comprennent les allocations budgétaires des priorités, augmentant l'exécution du budget, l'amélioration de la collecte des recettes, la réduction des sureffectifs, l'augmentation du recouvrement des coûts, assurant un entretien adéquat, et la réduction des pertes de distribution. Ces mesures pourraient réduire les exigences en matière de dépenses d'infrastructure de l'Afrique de 17 milliards de dollars par année.

Les fournisseurs d'infrastructures de l'Afrique perdent \$ 7,5 milliards par an sur les inefficacités telles que sureffectifs, les pertes de distribution, sous-recouvrement des recettes, et un mauvais entretien. En raison de pressions sociales et politiques, les services d'infrastructure sont généralement vendus à des prix bien inférieurs aux coûts d'investissement totaux de production, une habitude avec une étiquette de 4,7 milliards de dollars par an sur les prix. Bien que le financement de l'infrastructure est loin, certains pays semblent être en train de financer de certaines formes d'infrastructure de près de 3,3 milliards de dollars par année. Plus exécution approfondie des budgets d'investissement pourrait augmenter l'investissement efficace dans les infrastructures de 1,9 milliards de dollars par année.

D'un point de vue de la perception des recettes, les trois principales composantes de coûts cachés affectant l'infrastructure doivent être prises en charge et leurs défis pris en charge - faibles taux de recouvrement des factures, des pertes excessives résultant d'opérations inefficaces ou de vol de réseaux, et tarifs fixés en dessous de taux du coût - récupération.

La gouvernance et la gestion financière des entreprises publiques (entreprises publiques) bénéficient d'une attention de plus en plus, y compris les mécanismes d'incitation et de contrôle approprié pour renforcer la performance et réduire le risque de mauvaise allocation des fonds. Réformes couvrent les approches comparatives, de la commercialisation, et l'amélioration de la gouvernance interne.

Dans l'ensemble, l'AICD trouve que la lutte contre l'inefficacité du système existant serait presque réduire de moitié le montant de financement requis pour l'Afrique sub-saharienne à combler son retard dans les infrastructures.

Dés économies d'échelle pour de nombreux petits pays: géographie et les tendances démographiques jouent un rôle dans la situation particulièrement difficile des infrastructures en Afrique. La faible densité économique du continent rend les réseaux de transport et les réseaux électriques, qui présentent des économies d'échelle et de densité, plus coûteux à construire et à entretenir. Selon un rapport, les systèmes nationaux de pouvoir/d'électricité dans 21 des 48 pays d'Afrique subsaharienne sont inférieurs à l'échelle efficace minimale de 200 mégawatts de production d'électricité. En conséquence, leurs coûts d'exploitation sont presque le double de ceux trouvés dans les systèmes de la pouvoir plus importants du continent.

Les faiblesses institutionnelles: nouvelles routes, les centrales électriques et les systèmes d'irrigation ne donneront des résultats durables sans les bonnes institutions et des réglementations. De bonnes politiques

du secteur, une réglementation efficace, et une concurrence accrue sont nécessaires pour soulager les contraintes d'infrastructure de l'Afrique. Accès, la qualité de service, et l'efficacité opérationnelle-tout est plus facile à réaliser lorsque les institutions compétentes fonctionnent comme il se doit. AICD a examiné divers modèles institutionnels à l'utilisation en Afrique, les efforts visant à renforcer les institutions qui affectent l'infrastructure, et l'effet de ces efforts sur la performance des prestataires de services d'infrastructure.

Cadre institutionnel de l'Afrique pour les infrastructures a pas plus de la moitié le long du chemin de la meilleure pratique. La participation du secteur privé dans les infrastructures a eu une histoire difficile en Afrique, mais dans certains secteurs, il a conduit à des investissements importants et des améliorations de performances. Réformer la gouvernance des entreprises dominantes publiques est une priorité, et les contrats de performances fondés sur des incitations et des audits externes semblent être des mesures efficaces. Développer les organismes de réglementation indépendants en Afrique a été difficile, et à ce jour, il existe peu de preuves d'un impact positif sur la performance.

Dans l'ensemble, un partenariat public-privé global, transparent et efficace (PPP) régime pour les différents sous-secteurs de l'infrastructure fait défaut dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne.

6.8.2. Programme de développement d'infrastructure en Afrique (PIDA)

Le Programme de développement d'infrastructure en Afrique (PIDA) contient un cadre pour répondre à la demande d'infrastructure dans chaque secteur d'ici 2040 (2020 pour les technologies de l'information et de la communication). Il comporte les éléments pour combler des déficits d'infrastructure prévus et les goulets d'étranglement sur la base de prévisions de l'offre et de la demande, des inefficacités institutionnelles et des options pour l'identification, la préparation et le financement de projet. Le programme est organisé sur la base des objectifs à court terme et à moyen terme en cours d'exécution à l'horizon 2020 et 2030, ainsi que des projections à long terme pour répondre à la demande pour 2040. La liste des projets et des programmes de mise en œuvre à court terme est inclus dans un plan d'action prioritaire. PIDA est actuellement estimé à plus de 360 milliards de dollars. Le coût d'investissement global de l'exécution du plan d'action prioritaire à partir de 2012 jusqu'en 2020 devrait être près de 68 milliards de dollars environ 7,5 milliards de dollars annuellement pour les neuf prochaines années.

En plus du fait que la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de PIDA continue d'être un défi, de nombreux préalables institutionnels (organismes de mise en œuvre du projet, les organisations de la chaîne d'approvisionnement basée association de l'industrie, des institutions de formation, les institutions financières, etc.) et les conditions techniques (préparation de la ressource humaine de base, préparation / l'existence d'un pool de CBE africaine - Engineering, approvisionnement & Construction - ou des entreprises de l'entrepreneur, les consultants d'infrastructure, les économistes de l'infrastructure, de l'inventaire et la préparation des Africains capables de participation dans les projets à entreprendre) ainsi que la base de sponsors privés africains solvables pour la mise en œuvre de PIDA ne sont pas encore rencontrés.

Toutefois, un plan visant à mobiliser ces ressources est en cours d'élaboration ; et les CER et les projets d'infrastructure des partenaires au développement semblent être tout à fait alignés à PIDA; si le niveau de mise en œuvre semble marginale par rapport à l'échelle de PIDA. Dans l'ensemble, en attendant la mobilisation de fonds par la Banque africaine de développement "Fonds Africa50" et majeure levée de fonds de AUC et / ou initiatives d'intermédiation financière (sources de financement alternatives, la Banque africaine d'investissement)), Le programme PIDA devrait fonctionner sur les points suivants:

- Articuler un plan de mise en œuvre complet pour PIDA y compris ce qui suit: 1 / Articuler un plan de mise en œuvre minimale à court terme;
 - 2 / Développer une unité compréhensive de développement de projet de PPP / d'infrastructure de l'UA / de l'Agence du NEPAD et de développer leurs institutions miroir aux niveaux régional et national; d'effectuer un match de l'offre / de la demande pour les produits et services nécessaires à la mise en œuvre de PIDA; à savoir préparer le secteur privé africain en vue de maximiser le contenu local dans les grands projets à mettre en œuvre.
 - Entreprendre un travail d'intelligence sur des pays des meilleures pratiques en matière de PPP / d'infrastructure, des prestataires de service spécialisé de PPP / d'infrastructure et des succès transfrontaliers / régionaux et projets nationaux de PPP / d'infrastructure.
 - Travailler sur les exigences institutionnelles pour la mise en œuvre de PIDA à la fois sur un niveau continental et sous régional: modèle unité de PPP, des agences d'exécution de projet, des organisations de chaîne d'approvisionnement basée sur les associations industrielles, des organisations de sous-traitance, des institutions de formation, des institutions financières et des solutions.
 - Travailler sur les exigences techniques: préparation de base de ressources humaines, préparation / existence d'un réservoir de EPC ou des entreprises d'entrepreneurs africains, des consultants d'infrastructure, des économistes d'infrastructure, inventaire et préparation d'état pour l'Afrique capable de participer à des projets d'être entreprendre.
 - Articuler un régime de PPP large et des régimes sous-sectoriels (énergie, des énergies renouvelables, transport routier, transport ferroviaire, aéroport, port, pipelines de pétrole / gaz, eau, assainissement, collection des déchets, etc.)
 - Articuler un IDE complet, JV et cadre de développement de partenariat pour les projets prévus.
 - Développer un schéma directeur d'approche à mise en œuvre de projet de PPP
 - Tenir compte de développement de chaîne de valeur et de développement de grappe pour certains projets et de l'environnement.
 - Articuler un modèle de programme de liaison d'affaires et cadre de gestion pour le secteur de PPP / d'infrastructure en vue de faire participer des PME locales et maximiser le contenu local dans des projets entrepris.
-
- Développer de système de base de données spécifique au sous-secteur à savoir sur la structure de prix et de coûts pour soutenir les processus d'appel d'offres.
 - Travailler sur des exigences de documentation des projets de PPP / d'infrastructure et la gestion de processus d'appel d'offres.
 - Définir un système de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de PIDA dans le cadre des résultats / impacts de : (a) Adoption de régime de PPP générique de classe mondiale ainsi que transporter mode spécifique et industrie spécifique régime de PPP; (b) investissement public augmenté dans d'infrastructure d'interconnexion et d'infrastructure de pivot et d'infrastructure douce pertinente ; (c) (f) la promotion de projet d'infrastructure régionale / transfrontalière par le biais de Co-investissement et JV à savoir ; (d) renforcer de capacité de mobilisation des ressources financières par le biais engineering/ création institutionnel, ingénierie financière spécifique à projet, JV et partenariat stratégique avec les pays émergents et industriel ; innovation et engagement politique renforcé des États membres; (e)

participation privée améliore dans un projet d'infrastructure; (f) maximisation de contenu local dans l'infrastructure par le biais d'affaires / programmes de liaison des PME mis en œuvre de succès (EMN); (g) plande renforcement de capacité d'infrastructure et cadre de mise en œuvre.

Le ci-dessus sont proposées comme des priorités dans le cadre des programmes d'infrastructure et PIDA doit être pris en charge par le FIA si cela est justifié.

6.9. Agriculture et développement rural

6.9.1. Le potentiel latent de l'Agriculture de l'Afrique

Pour la grande majorité des pays africains, le secteur agricole représente à la fois un potentiel et un défi. Agriculture est l'un des principaux moteurs, sinon le moteur central de la croissance pour la quasi-totalité des pays. Agriculture est aussi la principale source d'emplois et de revenus pour la grande majorité des populations (jusqu'à 60 à 65% pour la grande majorité des pays), à savoir les pays ruraux. Mais, en dépit de son énorme potentiel, non seulement est le secteur agricole caractérisé par une faible productivité et de compétitivité, le secteur a également n'a pas encore été en mesure de contribuer à la réduction de la pauvreté de manière significative, à fournir à la population croissante de nombreux pays africains avec la sécurité alimentaire, et à stimuler développement industriel par l'agro-industrie.

6.9.2. Initiatives aux niveaux des REC

Pendant ce temps CER ont initié des politiques agricoles régionales ou mis en place des institutions pour soutenir le secteur de l'agriculture:

CEDEAO: Afin d'accélérer la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO, le Conseil des Ministres a adopté des règlements stratégiques. Un plan stratégique pour le développement du secteur de l'élevage a également été élaboré et adopté, comme un aspect important de la politique agricole de la CEDEAO aux niveaux national et régional dans le secteur des ressources animales.

SADC: Pendant ce temps, la SADC se poursuit avec le suivi et la mise en œuvre de la Déclaration de Dar es-Salaam sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, ainsi que le régional Plan indicatif de développement stratégique de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles. SADC met également en place un réseau de sécurité des semences pour faciliter la création d'un marché régional de semences. Elle facilite également la mise en place d'un système de semences harmonisée dans tous les États membres de la SADC.

COMESA: L'Alliance pour le commerce des produits en Afrique orientale et australe est une institution spécialisée du COMESA.

IGAD: IGAD a développé un programme de gestion des risques de catastrophe régionale et est actuellement en train d'amorcer la création d'un fonds de catastrophe régionale et l'élaboration d'un plan et d'un atlas des principaux dangers qui causent des catastrophes dans la région de l'IGAD.

EAC: Un plan d'action de la CAE de la sécurité alimentaire pour la période 2011-2012 a été élaboré et approuvé par un sommet de la CAE en Avril 2011. CAE a pris plusieurs initiatives pour faciliter et accélérer le développement du secteur agricole.

CEEAC: la CEEAC met en œuvre le "Programme régional de sécurité alimentaire" et une commune politique agricole.

6.9.3. Programme détaillé de l'agriculture africaine action (PDDAA)

Certains progrès ont été enregistrés vers les objectifs énoncés dans la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique alloué au moins 10 pour cent des budgets annuels du secteur public à l'agriculture et à la réalisation d'au moins 6 pour cent de croissance annuelle dans le secteur. Des statistiques récentes montrent que 9 pays se démarquent comme ayant atteint ou dépassé l'objectif de 10 pour cent, 9 autres dépensent entre 5 et 10 pour cent et 29 ont consacré moins de 5 pour cent de leur budget total à l'agriculture. Le nombre de pays qui ont signé du CAADP est passé à 29, dont 21 ont terminé l'élaboration de plans d'investissement nationaux basés sur le PDDAA, qui ont également été vérifiées de façon indépendante (CEA, 2013).

Mobilisation des ressources financières est un défi majeur pour la mise en œuvre du PDDAA. Mais c'est seulement qu'une partie de l'histoire. Malgré les progrès relatifs enregistrés avec le PDDAA, un modèle d'affaires pour un développement pragmatique du secteur de l'agriculture autour des objectifs de la sécurité alimentaire, l'ajout de valeur et la performance des exportations est encore à développer et mettre en œuvre. En outre, une articulation entre les prioritaires programmes engagées par les CER et les pays membres du PDDAA et devrait être mise en place pour promouvoir les synergies et la coopération entre les trois. Plus précisément, les éléments suivants doivent être pris en considération pour le PDDAA dans livrables " intelligents " si le programme continental est de donner des résultats significatifs:

- Revoir le Plan de mise en œuvre du PDDAA et développer une meilleure un avec un plan de l'entreprise régional / national autour d'objectifs "intelligents" de: la sécurité alimentaire, l'ajout de valeur marchandises / produits agricoles transformés / et commerce régional / international des produits agricoles.
- Articuler un plan complète de mise en œuvre du PDDAA qui cible également le gouvernement, le secteur privé et le secteur des ONG.
- Articuler un plan minimal de mise en œuvre à court terme autour des objectifs suivants: l'investissement industriel, l'addition de valeur/ transformation, le transfert de la technologie et le développement de capacité de la technologie, le développement de la chaîne de valeur, l'élaboration de norme / certification répandu dans toute l'industrie, le développement de capacité technologique.
- Développer une globale unité de développement du projet agro-industriel pour l'UA / l'Agence du NEPAD et de développer leurs institutions miroir aux niveaux régional et national.
- Effet d'un Match de l'offre / la demande pour les produits et services requises pour la mise en œuvre du PDDAA.
- Entreprendre un travail de renseignement/intelligence sur les pays des meilleures pratiques en matière de développement de l'agro-industrie (Brésil, Nouvelle-Zélande, Israël, la Malaisie, l'Inde, et Pays-Bas), l'agro-industrie spécialisée et spécialistes prestataires de services agro-business et les projets réussie d'affaires agricole transfrontalière /régionale et nationale.

- Travailler sur les conditions institutionnelles pour la mise en œuvre du PDDAA à la fois sur les niveaux continental et sous régional: les agences de mise en œuvre du projet, les associations industrielles et les organisations de la chaîne d'approvisionnement / de distribution, les organisations du secteur de la sous-traitance, les institutions de formation, et les institutions de vulgarisation de la technologie et de transfert de la technologie, les institutions/programmes de vulgarisation/consultatives dans le secteur d'agro-industrie, le système d'innovation national / régional dans le secteur d'agro-industrie, les institutions de MTQS régionaux / nationaux, les institutions financières, etc.

- Travailler sur les exigences techniques pour une réussite de mise en œuvre du PDDAA: préparation de la ressource humaine de base, préparation / l'existence d'un groupe de conseillers/ consultants du secteur agro-entreprises, économistes de l'agro-industrie, l'évaluation de l'état de préparation et de l'inventaire des PME de l'Afrique capables de participer dans les projets à entreprendre.

- Promouvoir un environnement favorable pour le secteur agro-industrie, notamment le régime globale de concession pour les plantations, le régime foncier et les droits des femmes de celui-ci pour le secteur agro-industriel.

- Articuler un complet IDE, JV et de cadre de développement de partenariats pour le secteur agro-industrielle ainsi que des projets phare à mettre en œuvre.

- Développer une approche épure pour mise en œuvre des projets du secteur de l'agro-industrie dans comme une approche de développement de la chaîne de valeur et comme une approche en grappe.

- Tenir compte du développement de la chaîne de valeur et de développement de grappe autour de projets d'infrastructure d'ancrage sélectionnés et / ou de grandes entreprises agro-industrielles.

- Mettre en œuvre programme de soutien gérable, encore axée sur la performance et modulaire des PME agro-industrie (par groupe de PME et en partenariat avec les pertinentes associations industrielles / commerciales) autour des objectifs suivants:

- Implémenter programme de soutien des PMI gérable, encore axée sur la performance et modulaire (par groupe / grappe des entreprises industrielles et en partenariat avec les pertinentes associations industrielles / commerciales) autour des objectifs suivants: industrielle création de Entreprise en démarrage; programme de croissance des PMI , développement des articles industrielle d'exportations ; la mise à niveau de la technologie industrielle pour les PMI autour des normes de QSES (qualité, santé, environnement et sécurité) ; et la capacité de gestion de l'innovation de la technologie.

- Définir un système de suivi et d'évaluation du PDDAA dans le cadre des résultats / l'impact autour de la sécurité alimentaire, les produits agricoles transformés, le commerce intra-africain, et les performances à l'exportation.

Le ci-dessus sont proposées comme les programmes et projets prioritaires pour le programme de développement agricole et rural, dans le cadre du MIP et d'autres programmes prioritaires, en coordination et synergie avec les initiatives des CER dans le domaine.

Autres programmes continentaux étroitement liés à CAAD comprennent: (i) " l'Initiative de développement de l'agriculture africaine et des agro-industries" ou "ID3A"; "l'Initiative des capacités productives de l'Afrique" ou ICPA et la " Stratégie de développement de l'Afrique axé sur les ressources" ou "SDAR". Elles sont décrites dans l'annexe 5.

6.10. Le développement industriel accéléré de l'Afrique (DIAA)

Depuis son adoption en 2008, le programme DIAA a connu peu d'implémentation. En effet, un modèle de programme pour la mise en œuvre de l'AIDA doit encore être articulé. En outre, certaines conditions préalables essentielles telles que la disponibilité d'une base de ressources humaines qualifiées au niveau AUC / NPCA, ainsi qu'un consultants et la base de l'expertise technique capable d'articuler et de mettre en œuvre pragmatiques politiques, stratégies et programmes, de développement les PMI l'exportation et l'industrie, comme piliers de l'ACRA/AIDA, ne sont pas encore en place et doivent être réalisés.

Par conséquent, les éléments suivants doivent être mis en œuvre:

- Articuler un plan complet de mise en œuvre pour le DIAA sur la base des secteurs prioritaires convenus: ressources minérales, agro-industrie, et les produits pharmaceutiques.
- Articuler un plan minimale de mise en œuvre à court terme autour d'objectifs "intelligents" de: l'investissement industriel, l'addition de valeur / transformation / valorisation, le développement de contenu local, le transfert de technologie et le développement de capacité de la technologie, le développement de la chaîne de valeur, l'élaboration de norme/certification répandu dans toute l'industrie, le développement de capacité de la technologie, et le développement des PME et le développement des capacités des exportations.
- Développer une globale unité de développement de projet industriel pour la CUA / PNAC et développer leurs institutions miroir aux niveaux régional et national.
- Effet d'un match de l'offre / la demande pour les produits et services nécessaires à la mise en œuvre de la DIAA.
- Entreprendre un travail de renseignement/ d'intelligence sur les pays les meilleures pratiques en matière de développement de l'industrie, traitement agricole spécialisés / fabrication / enrichissement minier et fournisseurs spécialistes de services industriels et industriels projets transfrontalière /régional et nationales de succès.
- Travailler sur les conditions institutionnelles pour la mise en œuvre la DIAA à la fois sur un niveau continental et sous régional: agences de mise en œuvre du projet, organisations de la chaîne d'approvisionnement / de distribution basée sur l'association de l'industrie, les organisations du secteur de la sous-traitance, les institutions de formation, institutions de vulgarisation de la technologie et de transfert de la technologie, les institutions MTQS, programmes/ institutions consultatifs du secteur de la fabrication, système d'innovation national / régional, les institutions financières, etc.
- Les travaux sur les exigences techniques: préparation de la base de ressources humaines, préparation d'état / l'existence d'un groupe de conseillers/consultants de fabrication, économistes de la fabrication, des stocks et préparation d'état de l'Afrique capable de participer à des projets à entreprendre.

- Promouvoir un environnement favorable spécifique à l'industrie.
- Articuler un complet IDE, JV et un cadre de développement de partenariat pour le projet prévu.
- Développer une approche épure de développement du secteur de l'industrie.
- Tenir compte du développement de la chaîne de valeur et le développement de la grappe pour certains projets et de l'environnement.
- Implémenter programme de soutien des PMI gérable, encore axée sur la performance et modulaire (par groupe / grappe des entreprises industrielles et en partenariat avec les pertinentes associations industrielles / commerciales) autour des objectifs suivants: industrielle création de Entreprise en démarrage; programme de croissance des PMI , développement des articles industrielle d'exportations ; la mise à niveau de la technologie industrielle pour les PMI autour des normes de QSES (qualité, santé, environnement et sécurité) ; et la capacité de gestion de l'innovation de la technologie.
- Articuler un modèle de programme de liaison d'entreprise et le cadre de gestion pour le secteur industriel en vue d'impliquer des PME locales et maximiser le contenu local dans les projets entrepris.
- Définir un système de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre le DIAA dans le cadre des résultats / effets : (a) l'augmentation des investissements publics dans l'infrastructure habilitante physique et l'infrastructure pertinente immatérielle;(b) maximisation de contenu local et d'addition de valeur dans l'agro-industrie et de l'huile, du gaz et des mines (HGM/OGM)secteur à travers la transformation des produits agricoles et la valorisation des ressources minérales; (c) la création de chaîne de valeur / développement pour certains secteurs industriels; (d) performances du commerce intra-africain et de l'exportation de produits industriels;(e)programmes de liaison entreprise / PME en œuvre avec succès en partenariat avec de grandes entreprises multinationales (EMN/MNC); (f) la carte routière de développement des capacités de la technologie industrielle et le cadre de mise en œuvre; (g) la connexion aux réseaux internationaux de production dynamiques et(h) la promotion de projets industriels régionaux / transfrontaliers par le Co-investissement et JV à savoir.

Le dessus peut être considéré comme une priorité pour le DIAA pour être pris en charge par le FIA.

Pour des raisons d'efficacité, des ressources mise en commun, la coordination et la synergie, il est nécessaire de lancer des programmes intégrés des DIAA, PDDAA, PIDA et de la BIAT.

Autres programmes continentaux étroitement liés à DIAA comprennent: la "Vision africaine des mines" ou "VAM"; " l'Initiative de développement de l'agriculture africaine et des agro-industries" ou "ID3A"; "l'Initiative des capacités productives de l'Afrique" ou ICPA ; l'Initiative africaine de la technologie et de l'innovation" ou "IATI"; et la " Stratégie de développement de l'Afrique axé sur les ressources" ou "SDAR". Elles sont décrites dans l'annexe 5.

6.11. Affaires sociales

La mise en œuvre des programmes sociaux régionaux bien définis et bien ciblés devrait être au centre du programme d'intégration régionale de la CUA et être mis en œuvre parallèlement au marché, physique et

économique programme d'intégration. En effet l'emploi des jeunes et le chômage représentent tout simplement le plus grand risque faisant face à que de nombreux pays africains de point de vue de risque politique / ou de troubles potentiel. Deuxièmement, l'emploi des femmes est à la fois un levier essentiel de la croissance économique, mais, plus important encore, un stabilisateur social donné le rôle des femmes sur la structure sociale de l'Afrique. Mais, au-delà de l'emploi, notre avenir dépend de l'éducation et de la santé, et à la fois la culture et le rendement de sport produisent significative économique potentielpour nos économies et semble d'être un des facteurs d'intégration les plus efficaces que nous avons rencontrés jusqu'à présent.

Par conséquent, le secteur social apparaît comme un pilier central du PMI et un des principaux bénéficiaires du FIA.

Les prioritaires programmes sociaux et les éléments de facilitation de la mise en œuvre de programmes sociaux sont les suivants:

- La nécessité de repositionner le cadre de la politique sociale et, dans le processus, articuler un cadre de la gouvernance sociale / Architecture qui jettera les bases pour la planification et la mise en œuvre des programmes régionaux sociaux.
- S'appuyant sur le point ci-dessus sur l'emploi, la nécessité de revoir et de mettre en œuvre avec des ressources significatives (ressources logistiques, financières, stratégiques), le Pacte pour l'emploi pour les jeunes et les femmes (EPYW).
- La nécessité de planification meilleure/ coordination conjoint / des actions de la CUA et ceux des CER sur le front social, à travers un cadre formalisé, pour éviter les doubles emplois et tirer profit des occasions de synergie. Cela permettra à chaque partie de savoir ce que l'autre fait et fera, par conséquent, articuler ses programmes en conséquence
- La nécessité d'avoir des partenaires de développement aligner leurs programmes ou, au moins, les coordonner davantage avec ceux de la CUA et les CER.
- La nécessité de la CUA pour accueillir un Foyer des affaires sociales des CER ou celui qui peut répondre aux problèmes sociaux ainsi que d'autres questions.
- Dernier point, mais non le moindre, la nécessité de s'adresser plus vigoureusement aux besoins de financement du secteur social, notamment en ce qui concerne le désintérêt des bailleurs de fonds perçus dans le financement des programmes sociaux de la CUA.

6,12. La paix, la sécurité et des affaires politiques

Le profil de risque politique de l'Afrique s'est considérablement améliorée au cours des années 1990 et les années 2000. Cependant, de 2009 à 2013, l'Afrique du Nord (Tunisie, Egypte, Libye), Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, la République de Guinée, Guinée Bissau, Mali), et l'Afrique centrale (République centrafricaine) ont connu de violence politique et / ou troubles politiques liés aux élections ou de perturbations constitutionnelles graves, y compris trois tentatives de coup d'Etat. Au moins deux ou trois autres pays sont encore confrontés à une rébellion armée interne tandis que les environnements politiques instables prévalent dans plusieurs autres pays qui se trouvent d'être les pays post-conflit.

Pour aggraver les choses, les menaces terroristes, l'ensemble du continent est confronté, a concrétisé avec deux attaques liées aux terrorismes très perturbateurs en Afrique de l'Est et de l'Ouest, en plus de la matérialisation sporadique des risques dans de nombreux pays d'Afrique du Nord.

Le continent est également de plus en plus confrontée à de nouvelles menaces et les risques tels que les questions de sécurité maritime, comme la piraterie, la prolifération des armes légères et de petit calibre illicites, la criminalité transfrontalière et transnationale (trafic de drogue, traite des êtres humains) et intercommunautaires conflits sur la surexploitation ou l'exploitation illégal des ressources naturelles(y compris le braconnage pour l'ivoire d'éléphant et des cornes de rhinocéros, le vol de bétail, la surpêche et la déforestation).

En outre, l'Afrique se caractérise par un nombre significatif de pays frontaliers avec les institutions de gouvernance politique relativement fragiles qui ont besoin d'être renforcée par la consolidation d'un système démocratique transparent, système responsable de gestion publique et de la lutte contre les inégalités et la corruption. Toutefois, ceux-ci doivent être complétés par les gouvernements compétents qui sont en mesure de fournir des services sociaux de qualité et de développement. Malheureusement, un certain nombre de pays africains sont encore d'afficher ces caractéristiques.

Dans l'ensemble, en dépit l'amélioration de l'histoire de la croissance, l'Afrique reste en quelque sorte exposée du point de vue du risque politique sur quatre fronts:

(i) la gouvernance politique et les troubles liés aux élections, (ii) des troubles liées au chômage des jeunes; (iii) des troubles civils liés au coût de la vie et le déficit de service/la manque de services (nourriture, pétrole, services publics et logement), et (iv) le terrorisme.

Ces risques, qui empêchent la région d'attirer l'IDE et l'investissement transfrontalier intra-africain nécessaire pour soutenir ses objectifs de développement socio-économique, doivent être adressés de manière proactive par la CUA.

Programmes priorités de la paix, de la sécurité et ayant à la stabilité régionale pour prendre en considération:

- a. La prévention des conflits, de la gestion et de la résolution et notamment de contenir et de résoudre pacifiquement les conflits et les différends entre et au sein des pays africains;
- b. Développer les capacités de garder de la paix et de coordonner la participation des États partenaires dans les opérations internationales et régionales de soutien de la paix;
- c. Renforcer les capacités de la CUA, les CER et les pays en matière de gestion de catastrophe et de coordination de l'aide humanitaire internationale;
- d. Lutter contre le terrorisme et renforcer la capacité des pays en lutte contre le terrorisme;
- e. Amélioration de la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie en renforçant la capacité des pays dans la lutte contre le terrorisme et la piraterie;
- f. Réponse de la gestion de catastrophe et de crise
- g. Contrôle de la prolifération des armes légères et de petit calibre illicites;
- h. Lutte contre les crimes transnationaux et transfrontaliers;
- i. Prévention et lutte contre le vol de bétail;
- j. Renforcer la capacité des États partenaires, dans la gestion des réfugiés;

- k. Soutiende la gouvernance améliorée dans les pays africains fragiles et post-conflit et de protéger les personnes et assurer le développement des communautés de l'instabilité découlant de l'effondrement de la loi et de l'ordre, les conflits et l'agression Intra/interétatiques.

BOÎTES: 3:

1. Affaires politiques: Architecture africaine de gouvernance (AAG)
2. L'Architecture africaine de gouvernance (AAG) est le cadre politique et institutionnel pour la promotion de la démocratie, la gouvernance et les droits humains en Afrique. L'AAG cherche à atteindre des objectifs de bonne gouvernance, de la démocratie et des droits humains par:
 - la formalisation, la consolidation et la promotion de la coopération plus étroite entre les organes de l'UA / les institutions et les autres parties prenantes;
 - la mettre en place un mécanisme de coordination des efforts régionaux et continentaux pour l'internalisation et la mise en œuvre de l'Ordre du jour de la gouvernance en Afrique et
 - Renforcer les capacités des organes de l'UA / institutions dans la promotion, l'évaluation et le suivi des normes et tendances de la gouvernance

La mise en œuvre de l'AAG est l'un des éléments clé du Département des affaires politiques de l'UA dans le court terme.

BOÎTES: 4:

L'ordre du jour de la paix et de la sécurité de la CUA

Le Département Paix et Sécurité de la Commission de l'Union africaine (UA) fournit un soutien aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent. Les objectifs du ministère sont les suivantes:

- la mise en œuvre la **politique commune de défense et de sécurité d'Afrique**
- L'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) comme articulé par le protocole relatif à la création du CPS de l'UA, y compris le Système continental d'alerte rapide (SCAR) et la Force africaine en attente (FAA);
- Soutien aux efforts visant à prévenir, gérer et résoudre les conflits;
- Promotion des programmes pour la structurelle prévention des conflits, notamment par la mise en œuvre du Programme frontière de l'UA (PFUA);
- Mise en œuvre du Cadre de la politique de l'UA sur la reconstruction et le développement (RDPC) de post-conflit, et
- Coordination, harmonisation et la promotion des programmes de paix et de sécurité en Afrique, y compris, avec les Communautés économiques régionales (CER) / Mécanismes régionaux (MR) pour la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits, les Nations Unies (ONU) et d'autres organisations internationales compétentes (OI) et des partenaires.

La prévention des conflits et son traitement efficace grâce à l'opérationnalisation de l'AAPS est actuellement la priorité absolue de l'UA.

6.13. Charte africaine de la statistique et de la stratégie pour l'harmonisation des Statistiques en Afrique

L'utilisation des statistiques fiables et comparables et de bonne qualité est impérative pour une surveillance à l'échelle continentale et le processus d'évaluation et de planification de la politique.

La Charte africaine de la statistique, qui exhorte les fournisseurs, les producteurs et utilisateurs de données statistiques, de collaborer plus étroitement et plus efficacement afin d'améliorer la qualité et l'utilité de l'information statistique, a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement africains en Février 2009. À ce jour, la Charte a été signée par 22 pays, mais ratifiée par seulement 6. La Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement en Juillet 2010, et est en cours de mise en œuvre par les parties prenantes.

D'un point de vue plus thématique, la rareté du système statistique africain dans des domaines tels que les statistiques des PME, des statistiques industrielles, les statistiques du taux de chômage et d'autres données sociales est connue. Parallèlement aux travaux d'harmonisation ci-dessus et la ratification de la Charte, il est fortement recommandé que tous les huit CER être mandatés / chargés de créer une vaste base de données statistiques de leur PME et le secteur des grandes entreprises **par secteur**, la taille et l'emplacement avec un essai pour profiler le secteur informel. En effet, ce sera d'éclairer les politiques de développement du secteur privé ainsi que de fournir plus de clarté sur la capacité du continent en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes continentaux tels que le PDDAA, AIDA, PIDA et la BIAT.

6.14. Programme de renforcement des capacités de la CUA, les CER et les États membres

L'intégration régionale ambitieuse, le secteur industriel / privé, le secteur social et de la paix et l'ordre du jour de la sécurité de l'UA et ses partenaires CER exigent à une capacité accrue d'articuler et de mettre en œuvre efficacement les programmes et projets lancés ou envisagés. En d'autres termes, la CUA, les CER et les États membres ont besoin de maîtriser avancées et pragmatiques des politiques de développement DSP, des stratégies et des programmes et de leurs activités de facilitation connexes. (Par exemple, la mobilisation des ressources, la planification du projet et la discipline de gestion) grâce à des programmes de renforcement des capacités adéquates.

6.14.1. PSD avancée et de l'intégration de la capacité de planification et de La mise en œuvre du projet

La CUA, les CER, des organes / institutions de REC, les États membres et les institutions nationales impliquées dans le processus d'intégration régionale devrait être donné pouvoir à savoir en ce qui concerne ce qui suit:

- La capacité de l'établissement (ressources humaines, de la logistique et des systèmes) dans la mise en œuvre de l'intégration régionale de priorité et l'ordre du jour MIP.
- La capacité fonctionnelle (connaissances et compétences) dans la mise en œuvre de priorité programme d'intégration régionale et l'ordre du jour du PMI;
- la politique, la stratégie et le programme de développement de l'industrie avancé et basé sur la performance;
- la politique, la stratégie et le programme de développement des exportations avancé et basé sur la performance
- la politique, la stratégie et le programme de l'entrepreneuriat et le développement des PME avancé et basé sur la performance
- La formulation, la mise en œuvre, la supervision, le suivi et l'évaluation et la gestion des résultats des programmes / projets d'assistance technique;
- la planification/développement des projets d'investissement commercial, la structuration et la négociation dans le secteur industriel clé (OGM, les infrastructures, l'agro-industrie, de l'éducation PPP, Santé PPP, etc.)

6.14.2. Renforcement des capacités en mobilisation des ressources financières

Mobilisation des ressources financières est un défi majeur de la CUA et la plupart des CER que ce n'est pas fait d'une manière disciplinée et innovante, laissant des possibilités signifiant inexploitées. Il est donc important que la CUA et les CER être équipés avec la base de connaissance et les outils nécessaires pour une mobilisation efficace des ressources financières.

6.14.3. D'intégrer/d'amener au courant principal l'intégration régionale et de développement d'un ministère modèle en charge de l'intégration régionale

L'intégration régionale nécessite la participation du gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement à tous les niveaux. Mais, tandis que les pays ont désigné des ministères ou départements en charge de l'intégration régionale, il est encore souvent un manque de coordination entre ces services et d'autres intervenants. Un certain nombre de décisions et protocoles convenus lors des sommets n'ont pas été adoptées au niveau national en raison des consultations inadéquates, un manque d'information et d'autres raisons. Une enquête de 2012 par la CEA a montré que certains ministères ne sont pas au courant de certains des protocoles d'accord qui ils étaient destinés à mettre en œuvre. Quelque 43% des répondants ont indiqué que le niveau de consultations était faible, tandis que le même pourcentage a indiqué que les niveaux étaient forts. Seulement 14% ont déclaré des consultations ont été très forts.

Nombre de CER et les observateurs craignent que les ministères en charge de l'intégration ne soient pas nécessairement ceux en charge au niveau de l'UA. Cela remet en question le niveau de lucidité du processus d'intégration par la COMAI que leurs équipes techniques peuvent être différentes de ceux des CER. Ce doit être harmonisée que l'autre problème lié à cette question est la question dans quelle mesure les ministres (soit à REC ou niveau de l'UA) sont capables de pousser conjointement des questions d'intégration panafricaine sur la table des plans nationaux.

En outre, alors que la plupart des pays ont institutionnalisé un ministère chargé des Affaires régionales d'intégration, ces départements souffrent de faible capacité, budget limité et une difficulté à démontrer leur contribution à l'addition de valeur. Encore une fois, la plupart des pays africains luttent encore pour amener au courant principal les questions d'intégration régionale dans le système national de planification par objectifs politiques et budgétaires spécifiques.

Pour gérer ces lacunes, il est essentiel que la CUA, en étroite coordination avec les CER et les Etats membres assistent d'amener au courant principal l'intégration régionale dans le cadre institutionnel et politique des Etats membres. Dans le processus, la CUA devrait également aider à développer un modèle Ministère en charge des questions d'intégration régionale (en termes de portefeuille, cible de la politique, et la cible de budget indicatif; avec sa relation avec les autres ministres du secteur). Ces ministères seront alors en meilleure position pour promouvoir l'agenda de l'intégration régionale dans leurs pays respectifs. En effet, la création de conscience sur les avantages de l'intégration, par le biais d'un mécanisme institutionnalisé amélioré, est très critique que l'État membre peut gagner la bonne volonté de ses citoyens, tout en prenant des engagements de ressources dans leurs budgets.

6.14.4. Le renforcement des capacités pour le ministère de la Justice et des Affaires constitutionnelles

La nécessité de renforcer la capacité du ministère de la Justice et des Affaires constitutionnelles à accélérer la transposition et la domestication des engagements régionaux par les États partenaires a également été identifiée comme un projet prioritaire qui prend en charge le programme d'intégration régionale.

6.15. Partageant des meilleures pratiques dans la gestion du processus d'intégration régionale

Les différentes CER ont été impliqués dans la conception, l'exploitation et la surveillance de nombreux documents politiques / stratégiques, programmes du PSD / projets, des organes / institution, et des fonds fiduciaires ou d'autres fonds de développement. Le plus grand succès de ces réalisations peuvent être capturées que les meilleures / bonnes pratiques. La CUA, en étroite coordination avec les CER et les Etats membres, facilitera la mise en place d'une plate-forme et les mécanismes de soutien d'inventorier / de capturer, le partage et imiter ces pratiques afin de faire avancer le

processus d'intégration régionale de l'avant. En outre, la CUA devrait envisager le même processus de partage des meilleures pratiques avec d'autres institutions à l'intérieur et à l'extérieur du continent.

Une sélection de bonnes / meilleures pratiques d'une valeur de partage sont examinées ci-dessous:

Passeport CEDEAO - Libre circulation des personnes et le droit d'établissement: En ce qui concerne la libre circulation des personnes et le droit d'établissement, le passeport régional de la CEDEAO est l'un des meilleurs exemples d'un document de Voyage régional commun utilisé comme un moyen d'améliorer la libre circulation des personnes. Le passeport, portant l'emblème de la CEDEAO sur la couverture, est peut être utilisé pour voyager à l'étranger, et est actuellement utilisé au Bénin, la Guinée, le Libéria, le Niger, le Nigeria et le Sénégal. Il convient de signaler qu'à partir du 1er Janvier 2013, le Rwanda est en train de distribuer des visas à l'arrivée pour tous les ressortissants africains.

Notification et mécanisme de suivi pour des barrières non tarifaires (BNT): Sur l'intégration du commerce et du marché, par exemple, le COMESA, la CAE et la SADC mettent en œuvre en ligne de la notification et de suivi mécanisme des barrières non tarifaires conçu pour permettre aux opérateurs du secteur privé et du secteur public de déposer plainte contre ces obstacles. À ce jour, 329 plaintes ont été enregistrées sur le système, dont environ 227 (69 pour cent) ont été résolus. De même, la CEDEAO a mis en place des comités nationaux pour faire face aux problèmes posés par BNT et a mis en place un bureau de plaintes aux frontières. Les CER restants n'ont pas encore établi de tels systèmes.

Un signal d'arrêt poste frontière (OSBP/GUPF): OSBP/GUPF sont utilisés pour réduire les retards aux points transfrontaliers sur les grands corridors de transport dans la région, souvent causés par des installations pauvres, des processus manuels, des procédures longues et non intégrées et des flux de trafic pauvres. Selon le concept OSBF/GUPF, tout le trafic s'arrête une fois dans chaque direction du Voyage, facilitant la circulation plus rapide des personnes et des biens et permettant aux agents de contrôle aux frontières des deux États concernés à mener des inspections conjointes. Le concept a été largement adopté dans les différentes CER, y compris le COMESA, la CAE, CEEAC, la CEDEAO et la SADC.

Systèmes financiers régionaux - Systèmes de paiement: M-Pesa système banque à distance: M-Pesa est un service de banque à distance conçu pour permettre aux utilisateurs d'effectuer des opérations bancaires de base sans avoir à visiter une banque. Les clients peuvent déposer et retirer de l'argent à partir d'un réseau d'agents qui comprend les revendeurs de **temps d'antenne** et les magasins/ les points de débouché de marchand comme agents bancaires. Actuellement, M-Pesa a plus de 10 million

d'abonnés et réalise plus de 2 million de transactions quotidiennes, facilitant plus de 415 million de dollars par mois dans les transactions de personne à personne dans le Kenya seul. En utilisant le modèle de partenariat public-privé, M-Pesa est une pratique importante pour les systèmes financiers régionaux qui offrent des services financiers abordables, sûrs et efficaces pour le commerce transfrontalier, y compris ceux de la population non bancarisée et rural.

Zone de libre échange tripartite COMESA-CAE-SADC : Le mouvement "tripartite" impliquant le COMESA, la CAE et la SADC, qui s'engage à travailler à un grand de 27 pays et 500 million de population. ZLE en 2014, devrait être fortement soutenu. Lancé en 2008, l'accord tripartite CAE-COMESA-SADC engage les trois organismes d'intégration régionale pour établir une zone unique de libre-échange. Cet engagement fort pris en charge par les partenaires au développement a été saluée par la Commission de l'UA, il est une nouvelle étape vers la réalisation de la zone de libre échange continental (C-ZLE). Autres CER sont encouragés à poursuivre les efforts de consolidation semblables à faire avancer le processus vers une ZLE continentale, une union douanière continentale et un marché commun africain. La tripartite contribue également à résoudre les multiples adhésions des pays africains à plus d'une CER.

Fonds de la chemin du COMESA et les agences de développement de la route: Afin d'assurer l'entretien et la bonne gestion des biens d'infrastructure routière actuels et croissants, les pays du COMESA ont entrepris des réformes dans la gestion du secteur routier et le financement (BP). La plupart d'entre eux, y compris la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, le Soudan, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe ont mis en place des fonds routiers et des agences de développement de la route afin de maintenir à la fois les réseaux routiers régionaux et nationaux. La principale source de financement de l'entretien routier est la taxe sur le carburant, tandis que la construction et la réhabilitation sont financées par des allocations budgétaires du gouvernement, emprunts auprès de banques et fonds de développement de partenaires de coopération.

CEDEAO nationale comité de facilitation des transports routiers et du transit: La CEDEAO a créé des comités nationaux de transport routier et de facilitation de transit avec l'adhésion provenant de tous secteurs public et privé, des acteurs clés dans le commerce et la facilitation des transports dans tous les Etats membres, à assurer la libre circulation du commerce et des transports.

Assemblée législative de l'Afrique de l'Est de la CAE (AALC) et la Cour de justice de l'Afrique orientale (CJAO):La mise en place de l'Assemblée législative est-africaine (AALC) et la Cour de justice de l'Afrique orientale (CJAO) sont des modèles en Afrique en termes de contrôle législatif régional et de la jurisprudence.L'opérationnalisation des institutions pour gérer la mise en œuvre de l'union douanière et du marché commun a créé l'élan pour une communauté solide.

Autres meilleures pratiques y compris:

De la CEDEAO:

Carte Brown: un système d'assurance voiture / accident régionale qui facilite la conduite automobile / libre circulation dans toute la région

Cadre de la prévention des conflits de la CEDEAO

CEDEAO compagnie aérienne régionale (ASKY)

Fonds de la CEDEAO pour la coopération, la rémunération et le développement

ATI-CEDEAO Agence PRI fusion

Du COMESA:

Facilité d'ajustement du COMESA (CAF)

Fonds sur l'infrastructure du COMESA (CIF) / Infrastructure conception et l'exploitation de fonds

Conception et le fonctionnement du compte d'affectation spéciale tripartite

Centre régional multidisciplinaire d'excellence

De la SADC:

Fonds de développement régional de la SADC / conception, la gouvernance, le modus operandi du fonds

De la CEEAC:

Articulation du Programme régional de sécurité alimentaire

De l'UEMOA (UMOA) et la CEMAC (CEMAC)

La taxe de l'UEMOA sur l'importation / exportation visant à soutenir les questions d'économie politique découlant du processus d'intégration régionale

UEMOA et / ou l'Union monétaire CEMAC

Marque de commerce Afrique de l'Est (TMEA)/(MCAE)

Marque Afrique de l'Est (TMEA) "Programme de facilitation du commerce/Modèle de programme de facilitation du commerce/ et la suppression du modèle NTB par RBSO à savoir et "Programme de mise à niveau du modèle à l'appui à l'Autorité nationale des douanes et du revenu".

6,16. Le Plan stratégique de l'Union africaine 2014-17

L'UA a élaboré un plan stratégique 2014-17 qui marque le point de départ de processus de planification CUA précédente en ce qu'elle est axée sur les résultats d'un des objectifs annualisés qui guident le processus de planification de la CUA et de budgétisation annuelle avec des rôles et des responsabilités clairement définis des différents acteurs impliqués.

Les cinq (5) piliers de la stratégie sont les suivants:

- paix et la sécurité;
- social, économique et le développement humain;
- Intégration, Coopération et partenariats;
- Valeurs partagées et
- Les institutions, le renforcement des capacités et la Communication

Les huit (8) domaines prioritaires du plan stratégique 2014-17 comprennent:

1 /. Promouvoir la paix et la stabilité, y compris les initiatives régionales, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits humains comme une fondation pour l'inclusion, la sécurité et le développement du continent et de ses habitants.

2 /. Accroître la production agricole, le développement des secteurs agro-alimentaires et des entreprises, l'augmenter l'accès au marché et l'atteindre collective autosuffisance alimentaire et la nutrition de l'Afrique par la promotion de l'agriculture de petite cultivateur, la gestion des ressources naturelles de l'environnement sans tare, y compris le changement climatique.

3 /. Promouvoir le développement économique inclusif et l'industrialisation par l'accélération des projets de développement des infrastructures qui faciliteront l'intégration économique et l'utilisation des ressources minérales du continent et d'autres ressources naturelles.

4 /. Renforcer les capacités humaines de l'Afrique par la hiérarchisation des soins de santé primaires et la prévention, l'éducation, le développement des compétences et l'investissement dans la science, la recherche et l'innovation, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec l'inclusion des groupes vulnérables.

5 /. Intégrer la participation des femmes et des jeunes dans toutes les priorités et les activités de l'Union et le continent.

6 /. Mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources, en mettant l'accent sur autre source de financement, et / ou des fonds supplémentaires pour permettre l'Afrique pour financer ses programmes et développement.

7 /. Renforcer une union se circonscrit autour de peuple/axée sur du peuple/ par la communication active des programmes de l'Union africaine, l'image de marque de l'Union et la participation des États membres et d'autres parties prenantes dans la définition et la mise en œuvre du programme d'action africain.

8 /. Renforcer la capacité institutionnelle de la CUA, les CER et d'autres organes, et ses relations avec des partenaires stratégiques et autres.

NB: L'UA envisage également l'articulation de l'Agenda 2063. L'objectif global de l'Agenda 2063 exercice comprend les éléments suivants:

- Élaborer un plan qui tracera la trajectoire de développement de l'Afrique au cours des 50 prochaines années.
- Définir clairement les rôles de chacun des acteurs tels que les CER, États membres, la société civile et le secteur privé.
- S'appuyer sur et bénéficier de l'expérience des plans antérieurs tels que le Plan d'action de Lagos, le Traité d'Abuja et le NEPAD.
- Fournir un plan de mise en œuvre spécifique qui va transformer considérablement le continent.

Le FIA compléter les mécanismes de financement ordinaires de la CUA dans la mise en œuvre du plan stratégique en soutenant les éléments du plan qui sont en ligne avec le MIP, le C-ZLE, la BIAT et d'autres programmes d'intégration régionale prioritaires mais pas couvert par la CUA budget ordinaire.

6.17. Typologie du PMIET priorité du programme d'intégration régionale / Activités du projet

Typologie des activités qui seront soutenues par le FIA

L'annexe 9 présente un profil et la catégorisation des activités / projets du PMI et d'autres projets d'intégration régionale à soutenir en priorité par le FIA programme. Nous pouvons classer ces activités de programme / projet dans les groupes suivants de domaines d'intervention possibles:

Pôle de la connaissance et de l'information

- production et la diffusion de connaissances
- système statistique, base de données et de l'information
- Relations publiques et promotion
- Capture et Partage des bonnes pratiques
- Diffusion de l'histoire de succès

L'énergie, les infrastructures de transport, l'infrastructure des TIC et Groupe PSD

- Industrie (l'infrastructure, l'agriculture, la fabrication, le secteur des services) politique, la stratégie, le programme et l'analyse du projet, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation
- Politique de développement du DSP, SMME et l'esprit d'entreprise, la stratégie, le programme et l'analyse du projet, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation
- études économiques / sectorielles et de plans de développement
- Renforcement des capacités institutionnelles
- Prise en charge pré-investissement

Commerce international, commerce régional et intégration au marché du Groupe

- le développement du commerce, le ZLE, les unions douanières, le Marché commun
- Promotion de l'investissement, l'union monétaire, le développement régional des marchés financiers
- Le financement du commerce et l'accès au financement du commerce
- Renforcement des capacités institutionnelles de la CUA, des CER et des pays membres, des organes régionaux et les institutions spécialisées de la CUA et les CER

Paix, sécurité et questions politiques groupe

- Paix et sécurité
- Affaires politiques et de la gouvernance
- Union politique

Groupe des affaires sociales

- de l'éducation
- de la Santé
- L'emploi des jeunes et des femmes

Questions transversales

- le développement de l'infrastructure des sciences et de la technologie
- Les femmes, le sexe et les jeunes
- Environnement

Mécanismes de soutien du FIA

Ces activités de programme et de projet seront être pris en charge par le FIA à travers une variété de mécanismes de soutien, y compris ce qui suit:

Soutien de la subvention: le transfert de fonds à des organismes régionaux qualifiés qui répondent aux critères d'éligibilité stricts pour la mise en œuvre d'un projet spécifique contre les livrables et le calendrier d'exécution convenus.

Soutien de l'assistance technique: une assistance technique de la tradition dans des domaines tels que:(a) l'évaluation des besoins des réformes et la mise en œuvre et l'évaluation des réformes; (b) la politique, la stratégie et la formulation des programmes, la mise en œuvre et, le suivi et l'évaluation; (c) la capture et la diffusion des connaissances, etc.), et(d) la conception de base de données statistiques, enquêtes statistiques et la capture et la diffusion de l'information statistique.

Soutien des services de conseil: soutien consultatif des services sera axée sur deux catégories d'activités: (a) Soutien de pré-investissement du projet sous la forme de l'élaboration du projet, soutien de l'état de préparation d'état d'être banquable du projet et soutien de l'état de préparation des projets d'investissement, soutien à la campagne de mobilisation de fonds pour déjà finalisé bancable/ PPP projet (préparation de la note de l'investissement, Soutien pour l'exposition sur la route tournée, La mission des investisseurs), et(b) Soutien pour des activités de mobilisation des ressources pour la CUA, les CER, des organes régionaux.

Soutien institutionnel: support institutionnel être sera offert uniquement aux CUA, les CER et les organes régionaux des CER et des Etats membres dans les domaines de l'intégration régionale prioritaires. Le support sera ciblée sur des activités telles que: (a) la gestion, la conception du système d'organisation et de planification / amélioration ; (b) des projets spécifiques / événements qui avance considérablement le programme d'intégration régionale (demande de soutien aux organes régionaux sera d'abord être validée par les CER avant d'être évalué par la FIA, et(c) voyage d'étude et la facilitation d'apprentissage dans les établissements/institutions/projets de meilleure pratiques.

NB: A ce stade du projet / rapport, le FIA ne financera pas des projets commerciaux. Le FIA s'impliquer que dans la phase de pré-investissement des projets commerciaux. La mise en place d'un "Fonds de capitalisation" avec le "Fonds de développement de projet" dans une approche comme d'un "mélange" quand une portion des fenêtres du fonds de FIA peut être considéré lors de l'atelier des parties prenantes / de validation.

7.0 LE FONDS D'INTÉGRATION AFRICAINE

Il convient de souligner que le FIA est juste l'un des nombreux instruments déployés par la CUA à accélérer le processus d'intégration régionale de l'Afrique. Pour réussir, l'intégration nécessite un fort engagement dans l'implémentation des dispositions convenues, un éventail de véhicules de financements dédiés, une répartition équitable des gains et des coûts d'intégration, et un environnement propice au développement du secteur privé.

L'un des facteurs importants de l'intégration régionale est un engagement politique. En effet, l'intégration nécessite un fort engagement dans la mise en œuvre des dispositions convenues. Plus important encore,

des efforts supplémentaires, d'un point de vue fiscal, sont nécessaires dans tous les pays africains à combler les lacunes de financement structurelles faisant face à la CUA, aux CER et aux bureaux régionaux.

D'un point de vue financier, les finances de l'infrastructure régionale, la finance de l'industrie et de PMME, le financement de l'ordre du jour de la paix, la sécurité et sociale critique à la réalisation de l'intégration régionale sont pleinement d'une importance primordiale. Tout aussi importante est la mise en place des fonds de compensation qui assurent une répartition équitable des gains et des coûts d'intégration et juste mécanismes de règlement des différends et d'arbitrage.

La dernière mais pas le moins, sans un environnement habilitant et un climat d'investissement propice au développement du secteur privé et à la promotion des investissements étrangers et nationaux, l'intégration régionale ne donnera pas les avantages socio-économiques attendus.

7.1 Raison d'être pour d'un véhicule de financement dédié pour le MIP et les programmes et projets prioritaires de l'intégration régionale

Un sommet des dirigeants de l'UA en Janvier 2012 a approuvé un nouveau plan d'action pour stimuler le commerce entre les pays africains sur la base, entre autres, des liens plus étroits en cours de construction entre le COMESA, la CAE et la SADC. Le sommet a noté la lenteur des progrès de la mise en œuvre du Traité d'Abuja et a fixé un objectif de 2017 pour établir une zone de libre-échange continentale (C-ZLE) à réunir petits et fragmentés économies africaines dans un marché unique. La crise économique mondiale a accru la pression sur l'Afrique pour accélérer son intégration et d'être prêt pour de nouveaux défis et le projet C-ZLE pourraient accroître considérablement cet effort.

Cependant, les progrès vers la réalisation des objectifs du Traité d'Abuja restent lents compte tenu des défis de développement régional en vigueur et les pressions exercées par l'environnement international sur les pays africains.

Ainsi, accélérant le processus d'intégration régionale, à travers un mécanisme de financement dédié (c'est à dire le FIA), entre autres, est d'une importance vitale pour l'avenir de nombreux pays africains et du continent dans son ensemble.

7.1.2. Justification économique

L'intégration régionale peut conduire à un environnement et climat des affaires plus attractif pour l'investissement, stimuler la concurrence, favoriser l'accès à un marché plus large, promouvoir l'IED et l'investissement local et promouvoir, plus grande et diversifié investissement et production, et promouvoir la stabilité socio-économique et politique et le pouvoir de négociation pour les pays concernés. Par conséquent, le soutien du PMI dont les objectifs principaux sont d'accélérer le processus d'intégration régionale du continent par un véhicule de financement dédié tel que le FIA est d'une importance primordiale.

En outre, malgré une croissance soutenue de leur commerce international au cours des 10 dernières années, les pays africains n'ont pas fait des progrès considérables dans la promotion du commerce intra-africain qui en 2012 s'élevait seulement à environ 11% du total du commerce extérieur de l'Afrique, loin des niveaux atteints par d'autres régions géoéconomiques. Il est largement rapporté que le faible niveau du commerce intra-africain est une croissance et un développement occasion manquée pour les pays

africains. Plusieurs études ont montré que, si les pays africains accroissent leur part dans le commerce mondial que de 1 pour cent qui se traduirait par un revenu annuel supplémentaire de plus de 200 milliards de dollars, soit environ cinq fois plus que le montant que le continent reçoit comme assistance officielle de développement. Une source de revenu stable permettrait de renforcer la transformation des économies africaines et leur permettre d'affronter la concurrence mondiale, ainsi que de leur permettre de lutter efficacement contre la pauvreté paralysante.

En outre, avec leurs petites économies, un certain nombre de pays africains face à la rude concurrence sur les marchés internationaux, ne peuvent pas profiter des économies d'échelle dans les secteurs industriels à échelle intensive, et ont moins de pouvoir de négociation au sein des organismes internationaux tels que l'Organisation mondiale du commerce et les accords de partenariat économique.

En outre, comme indiqué plus haut, le commerce intra-africain a le potentiel de réduire la vulnérabilité aux chocs mondiaux, à contribuer à la diversification économique, à améliorer la compétitivité des exportations et à créer des emplois.

7.1.3. Justification Financière et Atténuation des risques

Comblant les lacunes de financement: Il convient de rappeler que la genèse de la proposition de création du FIA était une réponse au faible niveau de flux de fonds pour soutenir le processus d'intégration et que le PMI est le minimum nécessaire pour accélérer le processus d'intégration. En effet, les ressources financières insuffisantes ont été citées comme le problème majeur qui entrave la mise en œuvre des programmes de la plupart des CER, y compris ceux qui ont mis en place un mécanisme d'autofinancement (CEDEAO). En outre, la quasi-totalité des CER et la CUA s'appuient sur les partenaires de développement à financer leurs programmes et activités prioritaires.

Ainsi, la mobilisation des ressources est nécessaire pour financer le PMI comme prévu initialement, mais aussi pour financer des négociations de la tripartite, l'opérationnalisation du cadre BIAT, à savoir des programmes de renforcement des capacités de facilitation du commerce et d'approvisionnement. La mobilisation des ressources est également nécessaire pour développer des capacités institutionnelles et techniques de la CUA, CER, les bureaux régionaux et les États membres. La mobilisation des ressources est également nécessaire pour soutenir la participation de la société civile dans le processus d'intégration régionale, pour financer le partage des meilleures pratiques et la diffusion de l'histoire de succès.

financement de gestion des risques de la CUA: Le Groupe de haut niveau dirigé par Obasanjo sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine (HNGSAF) a révélé la non-viabilité du système de financement de l'UA présente qui est frustrant à la fois la CUA et de son personnel, ne donne pas une bonne image du continent, et présente le double risque de dépendre à 66% de la contribution financière de seulement cinq pays (Afrique du Sud, Nigeria, Algérie, Egypte et Libye), et à 95% sur les partenaires extérieurs du développement pour la mise en œuvre de ses programmes; États membres contribuant à seulement 5% du budget du programme. En outre, en ce qui concerne le budget de fonctionnement, même si les États membres financent ce tout, le problème des arriérés et le paiement prématuré par certains États membres crée des problèmes pour le bon fonctionnement de l'Union.

Les tableaux 6 et 7 ci-dessous fournissent de nombreux exemples de l'augmentation de la dépendance de l'Union africaine sur le financement externe.

Tableau 7: Sources de financement du budget programme de l'UA et de ses organes

(En millions de dollars)

Sources	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)
États membres	13.4 (27)	14.7 (31)	11.3 (16)	11.2 (8)	10.2 (7,1)	7.6 (4.8)	5.4 (3.3%)
partenaires	36.3 (73)	32.4 (69)	57.4 (84)	133.7 (92)	134.2 (92,9)	151.7 (95.2)	155.4 (96.7%)
Total	49.7 (100)	47.1 (100)	68.7 (100)	144.9 (100)	144.4 (100)	159.3 (100)	160.7 (100)

Source: Rapport HNGSAF (2013) citant successives des budgets annuels de l'UA

Tableau 8: Sources de financement du budget global (Programmes des opérations +) de l'UA et de ses organes (en millions de dollars)

Sources	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)
États membres	87.8 (71)	107.6 (77)	106.9 (65)	116.8 (47)	122.6 (48)	122.4 (45)	122.9 (44)
partenaires	36.3 (29)	32.4 (23)	57.4 (35)	133.7 (53)	134.2 (52)	151.7 (55)	155.4 (56)
Total	124.1 (100)	140 (100)	164.3 (100)	250.5 (100)	256.8 (100)	274.1 (100)	278.2 (100)

Source: Rapport HNGSAF (2013) citant successives des budgets annuels de l'UA

Collectif véhicule de mobilisation des ressources: La mobilisation des ressources est essentielle à aborder l'intégration politique, physique et économique (accord juridique / protocole, un cadre de politique harmonisé, les infrastructures physiques, la capacité de production, les infrastructures de facilitation des échanges, etc.). Les besoins financiers pour répondre à ces besoins massifs de ressources financières sont, à ce jour, au-delà des ressources de la CER et les différents États membres. FIA faciliter la mobilisation collective des ressources financières et techniques et leur mise en commun de planifier, financer et mettre en œuvre les décisions régionales liées à l'intégration programmes et projets de la CUA, les CER et les États membres.

En outre, la CUA, les CER, les BR sont fortement sous-effectif. Cela affecte négativement leur capacité à planifier, coordonner et mettre en œuvre des politiques d'intégration régionale, les programmes et les projets. Le FIA faciliter l'embauche de ressources techniques spécifiques au projet pour la CUA, les CER, les bureaux régionaux et les États membres.

Soutien aux efforts de mobilisation des ressources des communautés économiques régionales, des bureaux régionaux et des États membres: Communautés régionales économique qui n'ont pas encore développé une stratégie de mobilisation des ressources complètes, ont également commencé à réfléchir sur la mise en place de leurs propres sources de financement alternatives. Le FIA aidera à concevoir ces stratégies de mobilisation des ressources grâce à l'appui financier et la facilitation de l'échange des meilleures pratiques pour les CER, les DS et les États membres.

7.1.4. Amélioration de la coordination entre les prenantes parties d'intégration régionales

Amélioration de la relation et la coordination CUA-CER: Parfois, on a l'impression que les liens entre la CUA et les CER sont relativement faibles car il n'est pas formellement contraignant lien entre les deux. La CUA-initié FIA aidera la CUA à construire des relations solides avec les CER comme les blocs de construction de la CEA à travers le soutien financier à être offert par la FIA.

Partage des meilleures pratiques: Le FIA ne sera pas seulement soutenir financièrement la mise en œuvre des engagements pris, mais il facilitera également l'échange de bonnes pratiques entre les CER. En particulier, le FIA faciliter la construction d'une forte relation horizontale entre les CER pour une expérience authentique et le partage d'expertise.

La mise en œuvre de projets communs: FIA facilitera le financement des programmes et projets qui impliquent plus d'une CER; programmes qui ont des problèmes de mobiliser des ressources à partir des CER et de leurs pays membres.

La coordination entre les partenaires au développement: des infrastructures matérielles insuffisante, l'infrastructure institutionnelle pauvres; le manque de coordination entre les institutions régionales et panafricaine; et le manque de cohésion vis-à-vis des nombreux partenaires de développement ont également été identifiés comme des obstacles à un soutien ciblé au programme d'intégration régionale de l'Afrique; Le FIA, qui sera dufonds en fiducie multi-donateurs qui se concentre exclusivement sur le programme d'intégration régionale de l'UA et les CER, fera la promotion de la cohésion et de la coordination entre les partenaires de développement.

7.1.5. Acquisition des ressources

La CUA, les CER et BR sont largement en sous-effectif. Cela affecte négativement leur capacité à planifier et mettre en œuvre des programmes régionaux. Le FIA facilitera l'embauche de ressources humaines spécifiques au projet (au niveau des projets et fonds) et leur déplacement d'un projet à l'autre.

La mise en place du FIA permettra les CER de libérer une partie de leurs ressources limitées et de les rediriger vers d'autres projets et programmes prioritaires.

7.1.6. Visibilité des programmes d'intégration régionale

Car elle facilite la mise en œuvre du Plan d'action du PMI, le FIA infuse une plus grande visibilité dans la mise en œuvre de l'agenda de l'intégration régionale et continentale. En outre, la diffusion des réussites du programme d'intégration régionale de l'Afrique et le partage des meilleures pratiques entre les CER donnera plus de visibilité au processus et clarifie les relations entre les parties prenantes ou acteurs en termes de coordination des politiques et l'harmonisation.

7.1.7. Avantages du FIA

En plus de la raison ci-dessus, la mise en place du FIA donnera les avantages suivants à la cause de l'intégration régionale:

Rythme accru de l'intégration régionale: Le principal avantage du FIA réside dans le fait qu'il prend en charge la mise en œuvre du PMI et les programmes d'intégration régionale et les projets prioritaires qui font avancer la mise en œuvre du Traité d'Abuja, où l'ordre du jour de la C-ZLE qui mène à la CEA (Communauté économique de l'Afrique).

Facilitation des autres activités de mobilisation des ressources: Le FIA et son impact sur le processus d'intégration régionale font d'autres initiatives de mobilisation des ressources qui soutiennent le processus d'intégration régionale plus attrayant. En effet, le succès de la mobilisation des ressources alternatives (Etats membres contribution, le financement commercial / structuré / PPP) dépend en grande partie sur des preuves de progrès sur le programme d'intégration régionale et du PMI en particulier).

Processus accéléré de l'intégration régionale : Les véhicules de mobilisation des ressources alternatives prévues (prélèvements supplémentaires sur les Etats membres recettes, AIDF & CAAG de l'Agence du NEPAD, le Fonds Africa50 de la BAD) aura (36-60 mois) à se concrétiser en raison des implications politiques fortes et / ou la technique, complexité juridique et financière des véhicules à l'étude. Le FIA, ce qui implique une échelle relativement petite, pourrait être mise en œuvre dans un délai de 18 à 24 mois avec un leadership adéquat, qui travaillent dur et les ressources de développement suffisantes.

Financement relais: Le FIA servira de financement provisoire des activités, des projets et programmes pour lesquels la mobilisation des ressources financières est retardée ou prend du temps à se matérialiser.

Financement synergiques et complémentaires: Dans tous les cas, le FIA sera complémentaire à tous les autres fonds ou les processus de mobilisation des ressources disponibles (par exemple, l'UA existant fonds thématiques, du fonds des CER, etc.) avec lequel il va chercher des synergies.

7.2 Autres options de financement pour le MIP

D'autres options de financement pour le MIP sont les suivants:

- L'aide officielle au développement (AOD) : (a) fonds de subvention ou (b) fonds d'assistance technique
- fonds en fiducie thématiques
- Fonds en fiducie 'donneur-unique'
- Fonds en fiducie multi-donateurs (MDTF): (a) un fonds à compartiments multiples avec différents piliers de fonds ou (b) d'un certain nombre du fonds existant de type continental et régional

7.3 Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs (MDTF) que le modèle de financement privilégié pour le MIP

Parmi les solutions d'AOD et les nombreuses variantes des fonds fiduciaires disponibles (fonds en fiducie d'unique donneur, fonds d'affectation spéciale multi-donateurs, fonds d'affectation spéciale thématique et parapluie fonds en fiducie), le fonds d'affectation spéciale multi-donateurs (MDTF) sera être un multi-donateurs, multidestinataire parapluie facilité de mobiliser et déployer les ressources de fonds fiduciaires, semble être le plus approprié sur le raisons de ses nombreux avantages pour la CUA et les CER ci-dessous:

Avantages de la CDMT/MTDF comme identifiés dans GSDRC rapport⁶ sur les meilleures pratiques du fonds fiduciaires

Réforme: Articulations de stratégies et des plans d'action des donateurs coordonnées auront un effet positif sur la capacité de la CUA, les CER et les Etats membres à entreprendre les réformes envisagées.

Coordination: Il facilitera la coordination des donateurs et l'harmonisation.

Propriété: Il aidera à stimuler la CUA et les CER propriété de leurs programmes et projets. Il permettra à la CUA et les CER pour financer leurs besoins prioritaires (par rapport à des situations où les bailleurs de fonds financent leurs propres projets).

Mobilisation des ressources: Il encourage une gamme de bailleurs de fonds multilatéraux, les donateurs bilatéraux et les acteurs du secteur privé à engager des ressources.

Coûts de transaction: Il a le potentiel de réduire les coûts de transaction et des charges administratives.

Simplifiant les procédures: Il fournit décaissement simple et les procédures d'enregistrement.

La responsabilité et l'information: Il peut créer des institutions distinctes de la supervision et de l'assistance d'audit, stimuler la responsabilisation et améliorer l'accès à l'information.

S'attaquer un choix méticuleux: Il vous aidera à veiller à ce que les donateurs ne choisissent pas leurs projets préférés et s'assurer que les projets démodés encore critiques du processus d'intégration régionale sont financées.

Absorbant les risques politiques: il permet d'absorber les risques politiques pour les donateurs bilatéraux qui travaillent avec un organisme bénéficiaire ou directement au gouvernement.

Dialogue politique: il fournit une plate-forme pour le dialogue politique entre les donateurs et entre les donateurs et les AUC et les CER.

Potentiel Limite du Fonds en fiducie

Alors qu'un grand nombre d'études de donateurs mettre en évidence les avantages potentiels liés à des fonds d'affectation spéciale, des études de cas les plus empiriques constatent que les fonds d'affectation spéciale ont donné des résultats décevants en particulier incapacité à traduire avantages théoriques en réussite pratique. Cette incapacité à traduire avantages théoriques en réussite pratique est causée par un certain nombre de facteurs, notamment une mauvaise conception, un manque de flexibilité au nom des bailleurs de fonds et les administrateurs de

⁶Basé sur le rapport de recherche de **Helpdesk**: Fonds en fiducie dans des États fragiles et de capacité faible. Par GSD-RC (Gouvernance & Ressources Center de développement social à : : <http://www.gsdr.org/docs/open/HD740.pdf>

fonds, la mauvaise compréhension du contexte, un défaut de générer une bonne appropriation, et l'incapacité des donateurs à engager des fonds à des fonds fiduciaires ou de donner la priorité harmonisation sur les questions stratégiques.

8.0 STRUCTURE, FONCTIONNEMENT ET DE GESTION DU FONDS

8.1. Exemples choisis de fonds d'affectation spéciale liées à l'intégration régionale

Il convient de noter qu'il existe déjà des expériences de réussite dans le financement de projets et d'activités dans le monde entier de l'intégration régionale. Sélectionnés tels exemples sont brièvement passés en revue ci-dessous.

8.1.1. Fonds structurels européens

Les activités d'intégration de l'Union européenne sont prises en charge par les Fonds structurels européens (FSE). Celui-ci comprend le Fonds européen de développement régional (FEDR), le Fonds de cohésion européenne (FCE) et le Fonds social européen (FSE).

Les fonds structurels de l'UE et les fonds de cohésion sont les fonds alloués par l'Union européenne pour deux objectifs connexes: soutien aux régions les plus pauvres de l'Europe et soutien pour l'intégration de l'infrastructure européenne en particulier dans le secteur des transports.

Le Fonds européen de développement régional (FEDR) soutient des programmes portant sur le développement régional, le changement économique, le renforcement de la compétitivité et la coopération territoriale dans l'UE. Les priorités de financement sont la recherche, l'innovation, la protection de l'environnement et prévention des risques, ainsi que les investissements en infrastructures, en particulier dans les régions les moins développées.

Le financement du Fonds de cohésion européenne (FCE) est pour les États membres dont le revenu brut par habitant national est inférieur à 90% de la moyenne de l'UE. Le FCE contribue aux interventions dans le domaine de l'environnement et des réseaux transeuropéens de transport.

Le Fonds social européen (FSE) se concentre sur quatre domaines principaux: augmentation la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises, l'amélioration de l'accès à l'emploi et la participation au marché du travail, le renforcement de l'inclusion sociale par la lutte contre la discrimination et en facilitant l'accès au marché du travail pour les personnes défavorisées, et la promotion de partenariat pour la réforme dans les domaines de l'emploi et de l'inclusion.

8.1.2. Fonds de développement de l'ASEAN

Fonds de développement de l'ASEAN (FDA) a été créé en 2005, est un fonds de dotation intersectorielle appartenant à des États membres de l'ASEAN. Le FDA, comprenant vingt fonds d'affectation spéciale (31 Janvier 2012), couvre les trois piliers (la communauté politique, la communauté économique et la communauté socioculturelle) avec la plupart des contributions,

dérivées de dialogue avec les partenaires de l'ASEAN. Toutefois, le Fonds est administré par le Secrétariat de l'ASEAN directement.

La Communauté socioculturelle de l'ASEAN (CSCA) pilier exploite quatre (4) Fonds sectoriels, à savoir le Fonds de l'ASEAN des sciences et de la technologie (FAS) dans le cadre du Comité de l'ASEAN sur la science et de la technologie (CAST), le Fonds culturel de l'ASEAN (FCA) dans le cadre du Comité de l'ASEAN sur les cultures et de l'information (CSCI), la gestion des catastrophes de l'ASEAN et des secours d'urgence (ADMER/GCASU) Fonds en vertu de la Conférence des Parties (COP/CDP) à l'Accord de l'ASEAN sur la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (AADMER/AAGCIU) et le Fonds de contrôle la pollution de Brume /Brumasse transfrontière de l'ASEAN en vertu de la Conférence des Parties (COP à l'Accord de l'ASEAN sur la pollution de Brume /Brumasse transfrontière, il ya aussi de fonds de coopération de l'ASEAN.

Objectifs

Le Fonds de développement de l'ASEAN doit servir de fonds commun de l'ASEAN de ressources financières pour appuyer la mise en œuvre du Programme d'action de Vientiane (PAV) et ses documents subséquents. En particulier, l'IDE doit être utilisé aux fins suivantes:

- i. Pour obtenir profit du financement des programmes et projets de coopération régionale de partenaires de dialogue et d'autres bailleurs de fonds extérieurs. Lorsqu'il est utilisé pour le financement de contrepartie, le montant ne doit pas dépasser 20% du financement total recueilli indépendamment du fait que la source de cofinancement est un pays membres de l'ASEAN ou un donneur externe;
- ii. Pour assurer le financement de démarrage pour les activités initiales de projets de tout envergure, nécessitant un soutien financier important d'un partenaire de dialogue ou bailleur de fonds, et
- iii. Pour fournir une aide financière complète pour les projets de petite et à court terme de nature confidentielle ou stratégique.

Principes directeurs

L'IDE est établi et géré selon les principes directeurs suivants:

- i. L'élément de base de l'IDE doit être versé en parts égales par les pays membres de l'ASEAN. La contribution initiale de chaque pays membres de l'ASEAN à l'IDE sera d'un million de dollars américains (1.000.000 de dollars). Cette contribution initiale comprend les contributions existantes de chaque pays membres de l'ASEAN au Fonds de l'ASEAN. Ces contributions existantes de chaque pays membres de l'ASEAN au Fonds de l'ASEAN doivent être transférés à l'IDA dès l'entrée en vigueur de l'accord;
- ii. Les pays membres de l'ASEAN, à tout moment, sont invités à faire une contribution volontaire supplémentaire (s) dans le montant en sus de leurs contributions initiales;
- iii. L'IDE est ouvert à des contributions d'autres sources publiques et privées. Pas de restrictions ou de conditions sont imposées par d'autres sources publiques et privées en ce qui concerne l'utilisation de leurs contributions, et
- iv. Les contributions des pays membres de l'ASEAN à l'IDE doivent être distinctes et séparées de leurs contributions au budget de fonctionnement du secrétariat de l'ASEAN, et à d'autres fonds de l'ASEAN de nature sectorielle.

Garde et gestion du Fonds

3. L'IDE est détenu en fiducie au Secrétariat de l'ASEAN, soumis aux mêmes règles et conditions qui sont appliquées à d'autres existants fonds en fiducie en ce qui concerne des procédures de placement, de décaissement, de comptabilité et d'audit.

4. L'IDE sera augmenté par des contributions égales des pays membres de l'ASEAN dans le montant de 100.000 de dollars à la fin de l'année 2007.

8.1.3. Choisi Africaine fonds en fiducie à base de l'intégration régionale

1 /. Compte de fiducie tripartite: La Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) a créé et gère le compte de fiducie tripartite (TTA) au nom de la tripartite. Le TTA est un fonds de subvention catalytique qui mobiliser des fonds auprès de sources commerciales et quasicommerciales. Le TTA est ouvert à tous les donateurs. Un Comité d'Investissement fournit des conseils à la DBSA à prendre des décisions d'investissement utilisant du Fonds en fiducie de tripartite selon un ensemble de critères d'admissibilité des projets convenus.

2 /. Fonds en fiducie multi-donateurs pour appuyer la mise en œuvre du PDDAA: Dans le cadre de la mise en œuvre du PDDAA, l'Union africaine a demandé la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale multi-donateurs pour appuyer la mise en œuvre du PDDAA. En conséquence, une série de partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement a fourni des ressources disponibles pour la mise en œuvre de processus du PDDAA à hauteur de 50 millions de dollars. La Banque mondiale a été identifiée en tant qu'administrateur du Fonds d'affectation spéciale et a soutenu les activités du processus du PDDAA au niveau continental (AUC, l'Agence du NEPAD, et institutions piliers du PDDAA), au niveau régional (CER) et les États membres, les organisations paysannes et le secteur privé et au niveau des pays.

Enfant Fonds en fiducie : Sur ce Fonds d'affectation spéciale principale, enfant Fonds en fiducie (EFF) ont été créés pour soutenir des activités des institutions africaines (AUC, l'Agence du NEPAD, les CER, les institutions piliers, et des États membres). La base de ces Enfant Fonds fiduciaires est de permettre aux ressources gérées par les institutions elles-mêmes et la flexibilité d'allouer aux priorités critiques et renforcer les capacités avec ces institutions. // Pour l'instant, jusqu'à 17 millions de dollars a été approuvé et alloué aux institutions africaines comme suit. 4 millions de dollars réservé à la CUA, 4,5 millions de dollars pour le COMESA, 1,1 million de dollars pour Pilier 2 CAADP, 3,9 millions de dollars pour la CEEAC et 3,5 millions de dollars pour l'Agence du NEPAD. Ces FFC sont maintenant opérationnels et des propositions supplémentaires pour les institutions telles que la CEDEAO et la SADC ont été approuvés pour financement du MDTF.

3 /. Fonds en fiducie dans le cadre du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA): PMASA a été mis en place pour rendre les ressources disponibles pour les États membres qui répondent aux critères fixés dans le cadre du PDDAA et surtout pour la mise en œuvre des plans nationales d'investissement pour la sécurité alimentaire et l'agriculture.

En Novembre 2011, 971,5 millions de dollars US a été mobilisé par différents partenaires au développement pour financer les actions des secteurs privé et public à travers de PMASA⁷. Pour l'Afrique, le Libéria, le Niger, l'Ethiopie, le Togo, la Sierra Leone et le Rwanda ont reçu des fonds supplémentaires de PMASA pour financer leur plan de pays en fonction de leur démonstration de principes du PDDAA.

8.2. Conception et structuration des éléments critiques pour le FIA

Le financement adéquat: Fonds fiduciaires efficaces exigent une part suffisante de l'aide extérieure qui coule à travers le fonds de fiducie. Ceci est également valable pour la FIA.

La couverture du fonds en fiducie: Le FIA sera un MDTF ciblée et ne sera pas trop large dans sa couverture - Il ne sera pas essayer de couvrir tous les domaines et ne financera pas très grands projets d'investissement. Le FIA fera séparation nette entre la fonction d'investissement du fonds d'affectation spéciale (qui sera limitée au seul soutien de pré-investissement; d'être confirmée par les parties prenantes), d'une part, et la subvention et de la fonction d'assistance technique de l'autre. En outre, le FIA sera établi comme un MDTF de parapluie. Cela peut englober - au maximum -- Les dépenses suivantes: frais de démarrage pour le fonds, y compris l'investissement; frais généraux; investissements qui soutiennent le processus d'intégration régionale notamment en PSD (sauf grands projets phares); projets d'assistance technique; projets d'appui institutionnel aux organisations régionales à savoir et des subventions à l'appui du programme critique de l'intégration régionale.

La propriété du bénéficiaire et les donateurs confort: Un budget unifié, réaliste et complète du PMI peut aider à construire: un programme convenu et l'appropriation par la CUA, les CER et les Etats membres ont, l'engagement des bailleurs de fonds et la transparence.

En outre, des efforts devraient être faits tôt pour établir un consensus sur les rôles et responsabilités respectifs des bailleurs de fonds. En outre, la FIA prendra des mesures incitatives pour les bailleurs de fonds à travers un compromis entre le développement d'un programme cohérent et fournir aux donateurs de marge de manœuvre pour répondre à leurs propres priorités et objectifs. En effet, trop peu de considération de celle-ci peut conduire à sous-financement.

Qualité de l'administrateur: Fonds fiduciaires en vigueur exigent un administrateur avec l'expérience et le personnel résident localement avec l'autorité d'adapter les procédures aux conditions locales. Dans le cas du FIA, cela impliquera le recrutement du personnel qui ont une compréhension régionale et thématique de la progression de l'intégration aux niveaux continental et sous régional.

Souplesse et réactivité du fonds: Les meilleurs fonds fiduciaires sont ceux qui adoptent une approche souple à travailler avec le gouvernement, même lorsque la capacité est initialement très faible. Cela nécessite généralement un administrateur dédié, avec le pouvoir de changer les plans conformément aux conditions changeantes du sol. Le comité de pilotage doit se réunir régulièrement pour autoriser une telle adaptation. En outre, la conception des fonds d'affectation spéciale devrait être adaptée aux conditions locales, plutôt que simplement en suivant un mode générique internationale.

En particulier, la possibilité de structurer Fonds fiduciaires ou fonds thématiques (dans le cadre du fonds fiduciaire général) (comme le Fonds de développement de l'ASEAN et le Fonds fiduciaire tripartite), qui sera géré par l'établissement d'accueil ou directement par des partenaires tels que la CUA

⁷ Situation d'intégration de l'Afrique (SIA IV, 2013)

ou CER, sera laissée à l'appréciation de la CUA, le comité de pilotage du fonds fiduciaire, le l'établissement d'accueil, et certains donateurs d'ancrage. En effet, basé sur le principe de subsidiarité et de décentralisation, ayant certains des intervenants de gérer directement une partie des fonds et des projets spécifiques, sur la base convenue livrables et le calendrier d'exécution, pourrait accélérer l'approbation des projets et le processus de mise en œuvre et d'améliorer l'absorption la capacité des ressources du fonds de fiducie par les bénéficiaires.

L'efficacité, la capacité d'absorption et la gestion des résultats: planification précoce est essentielle pour assurer le fonds de fiducie devient rapidement opérationnel. Dans le processus, à déclenchement rapide, renforcement intensif des capacités devrait être une priorité pour s'assurer que le personnel de la caisse est bien équipé pour remplir leur mandat. De même, l'analyse des risques devrait être une priorité et un plan d'atténuation mises en place. Dans le cas particulier du FIA, les gestionnaires de fonds ont besoin d'avoir une meilleure compréhension des processus d'intégration régionale en Afrique, progresse et défis, liés à l'assistance, le profil technique du projet et les besoins, les capacités des ressources humaines, le contexte local et les coûts impliqués. Réflexion globale, des réunions de lancement et sur l'embarquement des activités avec la CUA, les CER et les principaux responsables régionaux de la tâche des piliers d'intégration sera essentielle dans le processus. En outre, les administrateurs de fonds de fiducie ne doivent pas introduire des systèmes de gestion trop complexes qui pourraient surcharger CUA, les CER et les Etats membres capacités.

Il est nécessaire de se concentrer sur les objectifs et les résultats significatifs plutôt que d'instruments et d'approches, à savoir pour: 1 / La réalisation des étapes d'intégration régionale (Union douanière, Zone de libre-échange, marché commun, C-ZLE), et 2 / La réalisation des résultats significatifs dans les domaines de la promotion du commerce intra-africain, le développement de l'agriculture, le développement de l'industrie et le développement des PME. Cela nécessitera une planification en temps opportun et réaliste fondée sur une approprié évaluation des besoins et un programme et projet d'ingénierie bien conçu de pour réaliser les résultats souhaités.

8.3. Structuration du Fonds d'intégration de l'Afrique

Le FIA va prévoir deux fenêtres mise en œuvre de manière progressive et coordonnée. Le premier volet va concentrer sur des subventions et d'assistance technique et la deuxième fenêtre sera être commerciale.

- La fenêtre d'assistance de subvention / techniques fournira un soutien de subvention pour d'assistance technique, de renforcement institutionnel / renforcement des capacités et préparation de projet pour PMI ainsi que la gestion du FIA.
- La fenêtre commerciale soutiendra des projets commerciaux du PMI en fournissant le financement de la dette et de l'équité, garanties partielles de prêts / mécanismes de partage des risques, et **subventions-correspondant** qui devraient permettre de leur profiter à la mobilisation de ressources supplémentaires nationale, régionale et internationale financière. La fenêtre commerciale va attirer des investissements directs étrangers et commerciaux du marché financier et du secteur privé. La fenêtre commerciale va profiter de, entre autres, et le cas échéant, les IDE, les réserves internationales des pays africains / banques centrales, les investissements de portefeuille, les fonds souverains, le fonds de pension, les ressources financières de la diaspora et les flux financiers illicites éventuellement récupérés. Les travaux sur la deuxième fenêtre sera être considéré puisque la première fenêtre du FIA vient à maturité et quand le processus d'intégration prendra la vitesse.

Il convient de souligner que les pays membres de l'Union africaine fournira le financement de démarrage du FIA comme un complément à la contribution des partenaires de développement. En outre, la reconstitution du FIA sera être considéré à travers son fenêtre de commerce et l'application de subvention correspondant et recouvrement partiel des coûts sur les activités d'assistance technique prévues.

Le reste de ce rapport traite exclusivement avec la fenêtre de l'assistance technique du FIA, sauf indication contraire.

Annexe 7 fournit les détails sur les sources de financement et l'instrument à déployer pour la mise en place de la vitrine commerciale du FIA.

8.3.1. Structuration juridique du FIA - Création, Composition ET Hébergement

La Mise en place et l'adhésion du FIA

Le FIA doit être établi par un accord entre les pays membres de l'UA.

Les principes directeurs de l'accord instituant le FIA devrait comprendre les éléments suivants:

- i. L'élément fondamental du FIA doit être des contributions d'un niveau spécifique par pays membres de l'UA. La contribution initiale de chaque pays membres de l'UA au fonds d'intégration africaine sera être définie par l'UA. Ces contributions de chaque pays membres de l'UA pour le fonds d'intégration africaine doivent être transférés au fonds d'intégration africaine/FIA à l'entrée en vigueur de l'accord comme financement de démarrage;
- ii. Les pays membres de l'UA, à tout moment, sont invités à faire supplémentaire contribution(s) volontaire, n'importe quel montant, en sus de leurs contributions initiales;
- iii. Le FIA doit être ouverte à l'adhésion et des contributions d'autres sources publiques et privées. Pas de restrictions ou de conditions doivent être imposées par d'autres sources publiques et privées en ce qui concerne l'utilisation de leurs contributions; et
- iv. Les contributions des pays membres de l'UA au FIA doivent être distinctes et séparées de leurs contributions au budget de fonctionnement de la CUA, et aux autres fonds de l'UA de nature sectorielle.

Hébergement du Fonds

L'hébergement du fonds, c'est-à dire activités de conservation et de gestion entrera en vigueur par voie d'accord entre l'UA et l'établissement d'accueil/ de hébergement.

L'hébergement du FIA sera être régie par le texte suivant:

- i. Le FIA doit être détenu en fiducie à l'établissement d'accueil, sous réserve des meilleures pratiques en matière de règles et de conditions qui sont appliquées à d'autres fonds en fiducie existants en ce qui concerne des procédures d'investissement, de décaissement, de comptabilité et d'audit.
- ii. Le FIA sera être augmentée et reconstituée par des contributions des pays membres de l'UA en quantité et en fréquence à définir par l'UA.

8.3.2. Technical Assistance Window of the AIF - Type of Fund

La fenêtre d'aide et de subvention technique du Fonds d'intégration africaine (FIA) sera être un 'Fonds en fiducie multi donateurs' (MDTF/FMDT) destiné à recevoir des contributions de plusieurs

donateurs, des organisations du secteur privé, des États membres et la Commission de l'Union africaine ; qu'est délégué en fiducie par un agent administratif nommé. Deuxièmement, le fonds sera être structuré comme un **multi-donateur, multidestinataire parapluie installation** à mobiliser et déployer des ressources de fonds en fiducie. Troisièmement, le FIA sera être un fonds commun, en ce qu'il implique tous des donateurs, des organisations du secteur privé et d'autres donateurs qui acceptent de financer conjointement le PMI sur la base d'objectifs communs et la présentation des rapports. Le programme sera être géré par l'un des bailleurs de fonds ou d'un tiers tierce. Il n'y aura pas de réservation au fonds de donateurs individuels.

Pour maximiser la faisabilité du FIA dans un format de fonds en fiducie, les éléments suivants seront être pris en compte: (a) information accessible sur des décaissements; (b) un processus de sélection des projets transparente; (c) l'assurance aux donateurs individuels de la visibilité; (d) des consultations nécessaires pour s'entendre sur des secteurs et des types de projets d'être soutenus et des priorités de programme pour assurer une bonne possession; (e) capacité compétente de direction pendant la mise en œuvre avec la participation des acteurs régionaux et nationaux; (f) S & E compréhensives, cadre de gestion des résultats et des rapports.

8.3.3. La mission, les buts et les modalités de financement du Fonds

Mission: La mission du fonds est d'aider d'accélérer le processus d'intégration régionale par le biais, entre autres, la mise en œuvre du Programme minimum d'intégration (PMI) de la Commission de l'Union africaine. Dans le processus, le FIA complétera les existantes véhicules financières multilatérales et régionales qui appuient le processus d'intégration régionale.

Buts et objectifs: Les buts et les objectifs poursuivis, à travers l'opérationnalisation du FIA, sont à réaliser chacune des six étapes du Traité d'Abuja dans le délai fixé, tout en endiguer le flux des efforts de dissipation, divergents, non coordonnées et incohérentes déployés à cet effet.

Modalités de financement: Basé sur la nature du PMI et d'autres programmes et projets de prioritaires d'intégration régionale, les modalités de financement qui être utilisés par le FIA va comprendre des subventions, d'assistance technique et des prêts / investissements et des mécanismes de partage des risques pour des projets commerciaux.

8.4. Taille du Fonds

Les minimal total exigences de financement pour la fenêtre d'assistance technique et de subvention du FIA, lequel l'horizon de planification initiale correspond à la stratégie plan de la Commission de l'Union africaine et la date limite ciblée pour la création de la C-ZLE, s'élève à 350 millions de dollars cassé -comme suit:

- La mise en œuvre de plan d'action du FIA (comme par l'évaluation 2011⁸):
111 dollars
- La mise en œuvre et la coordination de soutien C-ZLE:
30 dollars

⁸Commission de l'Union africaine (2011), - Plan d'action du Programme minimum d'intégration (PMI): coût rapport. juillet 2011

- La mise en œuvre de plan d'action du BIAT:
90 dollars
- AIDA, ID3A, AMV / RADS, ATII, La définition / La mise en œuvre de plan d'action du APCI:
62 dollars
- Pacte pour l'emploi pour les jeunes et les femmes (EPYW) et la participation du SP et de l'OSC:
30 dollars
- Permettant des programmes de renforcement la capacité à l'appui du PMI et le processus de RI:
20 dollars
- **Set-up** du FIA et coûts d'exploitation:
5 dollars

Les coûts et le dimensionnement du FIA détaillée est présentée à l'annexe 6 dans ce document.

8.5. L'exploitation et la gestion du Fonds

8.5.1. Hébergement et Administration du Fonds

Il existe un certain nombre de dispositions opérationnelles qui doivent être adressées à opérationnaliser les fonds. Ils sont examinés ci-dessous.

La nécessité de trouver un hôte / gestionnaire pour le Fonds: En théorie, la CUA peut gérer directement le fonds. Cependant, il existe de nombreuses fonctions spécialisées et un niveau d'expérience impliqués dans la gestion du fonds que seulement des institutions financière de développement établies peuvent démontrer.

Les fonctions dans la gestion du FIA: Le rôle commun de l'hôte / gestionnaire comprend la fourniture des services financiers intermédiaires, à titre de fiduciaire des fonds, mais l'hôte sera être également engagée dans d'autres capacités ainsi.

Fonction de fiduciaire: À titre de fiduciaire, l'hôte / gestionnaire fournira un ensemble des services financiers convenu et personnalisés qui incluent, mais ne sont pas limités à: de recevoir des fonds des donateurs, des fonds de participation, d'investir des actifs liquide en attendant le transfert d'espèces, de transférer de fonds aux bénéficiaires ou d'autres organismes pour la mise en œuvre et de faire le rapport aux contributeurs ou de l'organe directeur sur les fonds.

Fonction d'agence d'exécution: L'hôte peut en outre être impliqué dans une deuxième fonction comme d'agence d'exécution. Comme d'agence d'exécution, l'hôte sera être responsable de l'évaluation et / ou de la supervision des projets ou programmes financés par le FIA.

Fonction d'administration et de secrétariat: Dans une troisième capacité l'hôte sera être responsable de fournir administration des programmes ou services de secrétariat.

Fonction de donneur: Dans une quatrième capacité l'hôte pourrait même être un donneur (par exemple la BAD contribue au FIA).

Les critères d'admissibilité pour avoir accueilli le FIA: Le fonds sera être hébergé dans une institutions soumis à commun accord, ainsi que l'institution d'accueil potentiel répondant à des critères d'éligibilité sous la forme de passer le test de "évaluation de Six Piliers de l'UE". En d'autres termes, la

CUA doit obtenir preuve de l'existence et de bon fonctionnement dans l'hôte, de la suite 'de évaluation de 6-pilier':

- **procédures d'approvisionnement et de subventions** transparentes, qui sont non discriminatoires et empêchent tout conflit d'intérêts et qui conforment aux dispositions des titres V et VI du règlement financier et des règles applicables au FED;
- Un **système de contrôle interne** efficace et efficient **pour la gestion des opérations** qui comprend une ségrégation effective des fonctions d'ordonnateur et de comptable ou des fonctions équivalentes;

Footnote : L'évaluation de six pilier de l'UE est menée afin de déterminer l'admissibilité d'un bénéficiaire donné pour recevoir et gérer subvention de l'UE et d'autres fonds d'assistance technique.

- Un **système de comptabilité** qui permet l'utilisation propre des ressources du FED/ des fonds de l'UE / d'être vérifiée et l'utilisation des fonds d'être reflétée dans les comptes de l'UE / du FED;
- Un **audit externe indépendant**;
- **Accès public à l'information** du niveau prévu dans la réglementation de l'UE, et
- **Publication annuelle ex-post des bénéficiaires des fonds** en provenance du budget / FED, en tenant compte des exigences de confidentialité et de sécurité.

Crédibilité et confort des donateurs: Même si l'établissement de hébergement potentiel répond au critère d'évaluation de six pilier, pour un MDTF, l'hôte devrait avoir la crédibilité et fournir le confort aux donateurs potentiels multilatéraux (GBM, la BAD, le système des Nations Unies) et donateurs bilatéraux (USAID, DFID, l'AFD, la GIZ, etc.) et des sponsors privés potentiels que leur fonds sera être correctement gérés et comptabilisés.

Établissements potentiels d'hébergement: Basé sur le dessus, les institutions qui pourraient être des hôtes potentiels du FIA sont les suivantes:

Les institutions régionales

- Banque africaine de développement
- Banque de développement d'Afrique du Sud
- Banques régionales de développement (BIDC, CADB, BDAO, Banque de la ZEP)
- Banque africaine d'investissement (qui est prévu)
- Organismes du secteur privé établies qui répondent aux critères d'admissibilité

Institutions non régionaux:

- Groupe de la Banque mondiale
- Système des Nations Unies

Tableau 8 ci-dessous présente les avantages relatifs des différentes options d'hébergement

Tableau 9: Les options d'hébergement

Options d'hébergement pour le Fonds d'intégration africaine						
	BAD	GBM	Régional IDE	système des Nations Unies	CUA	Ad-hoc Institution
Crédibilité vis-à-vis partenaires de développement	Haut/e	Haut/e	Moyenne/Moyan	haut/e	Haut/e	Moyenne/Moyan
Impact positif sur la mobilisation des ressources	Haut/e	Haut/e	assez bon/ bonne	assez bon/ bonne	De bas/basse à assez bon/bonne	Bas/basse
expérience de livraison de l'assistance technique	Bon/ bonne	Bon/ bonne		Bon/bonne	De bas/basse à assez bon/bonne	Bas/basse
Infrastructure de gestion de trésorerie / de risque	Bon/ bonne	Bon/ bonne	assez bon/ bonne	assez bon/ bonne	Bas/basse	Bas/basse
qualité des procédures internes et de gouvernance	Bon/ bonne	Bon/ bonne	assez bon/ bonne	Bon/ bonne	assez bon/ bonne	assez bon
Enregistrement de suivi en matière de gestion de fonds en fiducie	Bon/ bonne	Bon/ bonne	assez bon/ bonne	Bon/ bonne	Bas/basse	Bas/basse
Peut fournir des ressources propres	oui	oui	non	non	oui	non
Risqué d'opération de /fiduciaire /	Bas/basse	Bas/basse	Moyenne/Moyan	low	Moyenne/Moyan	Moyenne/Moyan

Sur la base de ce qui précède, il convient de souligner qu'il y aura un avantage supplémentaire, d'un point de vue de crédibilité et de gestion des risques, d'avoir le fonds hébergé par des institutions telles que la Banque africaine de développement, le Groupe de la Banque mondiale ou le système des Nations Unies qui, non seulement ont d'expérience établie dans la gestion des fonds fiduciaires ; mais aussi offriront un confort à d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux dans les domaines de responsabilité, des exigences en matière de gestion professionnel et de gestion des risques pour des fonds fiduciaires suivants:

- Alignement le plus grand de l'hôte avec leur propre politique de prêt et d'assistance technique
- cadre budgétaire pluriannuel qui reflète toutes sources et utilisations des ressources financières (y compris des ressources externes) et les résultats attendus et associés.
- Analyse des données améliore
- Gestion des risques améliore, et
- Recouvrement augmenté des coûts.
- Financement de donateur et gestion des risques de change étranger **continuent d'être renforcé et**
- Risques opérationnels qui peuvent être adressés par l'intégration des évaluations de risque de fonds en fiducie avec le processus d'affaires de l'hôte
- Gestion de risque fiduciaire: des agents privés pourraient être embauchés pour vérifier des paiements et des transactions afin de minimiser le risque fiduciaire.

En outre, une institution telle que le GBM a également poussé à son engagement du conseil d'administration et la surveillance de portefeuille de fonds en fiducie du groupe qui a sensiblement augmenté. Maintenant Elle entraînée faire le rapport annuel par le biais des fiches techniques (avec une mise à jour à part entière tous les deux ans) et des rapports réguliers dans le cadre de revues trimestrielles de commerce et des rapports de cadre stratégique à moyen terme.

8.5.2. Préservation de capital et liquidité

Pour préserver capital et liquidité, le FIA va investir son argent et son portefeuille d'actifs liquides en des instruments à taux fixe et variable très apprécié émis par, ou inconditionnellement garantis par, des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des municipalités, des organisations multilatérales et des sociétés émettrices de haute qualité; il s'agit notamment des garanties financées par des actifs (ABS/TAA) et des garanties financées par des emprunt-logements (MBS/TAH), des dépôts à terme et autres obligations inconditionnelles des banques et des institutions financières. Diversification dans de multiples dimensions assure un profil de rendement de risque favorable. FIA va gérer le risque de marché associé à ces investissements à travers une variété de techniques, y compris des dérivés, principalement des swaps de monnaie et des taux d'intérêt et des contrats à terme financiers de couverture.

Investissement dans des garanties de créance sont généralement sous la forme d'obligations et de billets émis au porteur ou sous la forme enregistrées, obligations d'emprunt sécurisé (par exemple, des garanties financées par des actifs (ABS/TAA) et des garanties financées par des emprunt-logements (MBS/TAH)), et d'autres obligations d'emprunt collatérales) et des actions favorisées, qui sont obligatoirement rachetables par l'émetteur ou remboursables par anticipation à l'émetteur par le FIA à travers l'établissement d'hébergement.

Les Actifs liquides du FIA seront d'être investis dans quatre portefeuilles distincts:

- Des instruments de marché monétaire et des dépôts bancaires
- Principalement des obligations gouvernementales globales, ABS, MBS, et des obligations de sociétés de haute qualité (en général d'être échangés en 3 mois LIBOR dollar américain)
- Ministère des Finances Américains, ABS, et des autres émissions des souverains et d'agence

8.5.3. Procédures d'accès au fonds

Procédures d'accès au fonds par la CUA, les CER, des organes régionaux et des États membres seront comprendre les suivantes:

- Appels à propositions,
- Appels d'offres
- Des subventions directes
- Demande au financement de projet

8.5.4. Procédure d'approbation des projets ET critères d'admissibilité de projet

Le FIA va s'appuyer sur deux sources d'approbation de projet:

- Demande de projet traditionnel pour financement de FIA
- Appel à proposition

Appels à proposition seront être considérés pour le concept de projet identifié qui fera avancer le processus d'intégration régionale d'une manière décisive.

Critères d'éligibilité de projet comprennent géographique (sur la base des huit CER reconnues par l'UA) et critères sectoriels (c'est à dire en fonction de la priorité identifiée du PMI révisé et ses activités de facilitation et l'effet de levier sur les programmes régionaux identifiés tels que la BIAT, PIDA, le PDDAA, AIDA) ainsi que d'un ensemble de critères relatifs à l'impact de développement et la viabilité du projet proposé, y compris:

- Contribution du projet à l'avancement du processus d'intégration régionale
- Contribution du projet à l'augmentation de commerce intra-africain
- Contribution du projet à la réduction de pauvreté et / la création d'emplois pour les jeunes et les femmes
- Contribution du projet au développement économique

Nous proposons les critères provisoires d'approbation de projet suivants pour le FIA:

<i>Tableau 10: Critères d'admissibilité de projet</i>	
Critères d'impact	favorisent
Le projet contribue de manière décisive à l'ordre du jour de l'intégration régionale de l'UA? Le projet est un programme minimum d'intégration/PMI ou un projet de priorité d'intégration régionale continental?	intégration régionale
Critère au niveau de politique	
Est l'activité dans un domaine prioritaire dans le vaste programme pour intégration régionale fixée par la CUA et les CER?	propriété et impact
Critères au niveau de planification	
Est-ce que l'activité se chevauche avec les différents programmes de soutien par la CUA, les CER, des partenaires internationaux de coordination qui sont actuellement en cours d'exécution, ou sont dans le pipeline?	Efficacité et Coordination
Est-ce que l'activité se chevauche avec les actions prévues pour être mises en œuvre par la CUA et les CER sous leur appui au programme normal?	Efficacité et Coordination
Critères au niveau technique	
Est l'activité exercée par un organe de la CUA, les organes des REC ou organisme d'Etat membre avec la capacité de mettre en œuvre ou seront-ils de besoin d'une aide substantielle?	Faisabilité
Est-ce que le projet avoir des objectifs clairement spécifié et, éventuellement, quantifié? Sont les indicateurs clés de performance (KPI) du projet définis? L'avancement du projet peut être contrôlé de manière adéquate? A des informations de base été correctement défini et capturé pour l'activité? A le cadre d'évaluation et de surveillance générale est définis en détail?	Suivi des résultats
Critère de la taille du projet	
Est-ce que le projet répond au critère de la taille?	Gestion financière disciplinée
Critère de l'équilibre régional	
Est l'équilibre régional sera conservé par l'approbation de ce projet?	Équilibre régional

Le FIA a également envisager d'introduire des critères basés sur la performance comme une incitation pour accéder futurs augmenté des niveaux de financement.

Considération sera être également accordée à des pays sans littoral et des États insulaires en accédant le FIA, en particulier les projets qui ont le potentiel de renforcer l'intégration régionale.

8.5.5. Décaissement Chaînes

Le FIA examinera une variété de modalités de décaissement telles que des appels à propositions, appels d'offres, subventions directes qui seront être choisis avec flexibilité en fonction des objectifs de fonds en commun, les activités envisagées et les groupes des acteurs cibles.

Chaînes appropriées de décaissement identifiées comprennent: décaissement direct aux CER (pour des initiatives transfrontalières), décaissement direct aux États membres (pour des projets nationaux qui auront un impact sur intégration régionale), et versement aux États membres par les CER (lequel les CER prendraient le caractère s'apparente à une agence de développement régional [RDA] servant comme un interlocuteur entre le corps central de financement et les États membres, et chargé des décaissements, le suivi et l'évaluation, et de faire rapport à le corps central de financement.

8.5.6. Suivi et évaluation

Cadre et processus de S & E

Le suivi et l'évaluation des projets financés (décaissements et exécution de fonds) est un élément essentiel d'un processus de gestion des fonds en fiducie. En effet, un système de S & E efficace peut conduire à un suivi des progrès amélioré, transparence plus grande tout en posant la base de faire rapports pour le grand public, les bénéficiaires et les donateurs.

Mauvais processus de S & E peut conduire à certains donateurs soupçonnant que les intervenants profitent des mauvais processus d'examen de projet, et leur perte de confiance dans le fonds.

Lorsque cela se produit, le financement des principaux bailleurs de fonds tels que la CE peut chuter considérablement.

Blocs de construction du FIA S & E Fonction

La fonction de S & E devrait accorder une attention particulière aux points suivants:

En plus de sa raison d'être et ses objectifs, chaque programme, projet ou activité financé sera être ex ante approuvé contre une information de base qui sera globalement capturer des objectifs ciblés pour être articulé en termes "intelligents" et la définition des indicateurs clés de performance (KPI) permettant d'évaluer / mesurer succès.

Un maximum de deux KPI sera être défini par programme, projet et activité financée.

Le format, le processus, la fréquence et la responsabilité de production, des résultats et communication des résultats, collection et communication seront être définis d'avance aux étapes d'approbation de programme ou de projet.

Gestion des résultats et de Communication

Il est extrêmement important que le FIA, la CUA, des CER, des États membres et des donateurs ont un convenu et claire compréhension sur laquelle signifie 'de diriger pour des résultats'. En particulier, des systèmes et des pratiques doivent être mises en place pour s'assurer que le FIA réaliser les résultats escomptés.

Au niveau de récipient (AUC, REC, pays membres), les gestionnaires du FIA devraient se concentrer sur d'assurer que des activités de fonds en fiducie réalisent leurs résultats. Au niveau de destinataire les gestionnaires du FIA devraient se concentrer sur la gestion et la compréhension des attentes des bailleurs de fonds sur des résultats et veiller à ce que des résultats sont atteints et communiqués.

Il est nécessaire d'équilibrer la responsabilité avec l'apprentissage. L'apprentissage est particulièrement critique pour des fonds qui sont utilisés pour financer des activités innovantes dans des domaines où une réponse rapide et flexible est nécessaire, comme le processus d'intégration régionale où des résultats peuvent parfois dépendre sur des engagements politiques en dehors le contrôle des gestionnaires de fonds.

Cependant, il est important de souligner que l'assistance technique est fondamentalement une affaire de connaissance qu'il est basé sur d'expérience et de compétence, et le déterminant clé de succès est d'avoir la gestion de direction correcte au FIA. En d'autres termes, les gestionnaires hauts placés du FIA doit être recruté sur la base de mérites et à travers un processus ouvert et concurrentiel.

Examen à mi-parcours

Un suivi régulier des flux financiers et un examen à mi-parcours pour évaluer la performance du Fonds feront partie du processus de suivi.

Evaluation Indépendante

D'entreprise de suivi et d'évaluation, d'être engagé directement par le corps de gouvernement est aperçu comme positive par des récipients, des donateurs, et la public générale.

Rapport d'achèvement de projet, de capturer des meilleures pratiques / stratégie de diffusion et de sortie

La fonction de S & E aura également la responsabilité de capturer et de diffuser de "bonnes et meilleures pratiques"; de superviser le rapport d'achèvement de projet et de définir son cadre; et la remise de S & E au destinataire clé (AUC ou CER) en cas de sortie.

8.6. Gouvernance du Fonds en fiducie

Conceptions de MDTF doivent être aussi simples que possible. Lorsque cela est possible, MDTFs seuls sont les plus simples à gérer, mais peut ne pas être optimale dans toutes les conditions. Si le financement de MDTF est pour l'appui budgétaire seulement, une **structure de gouvernance de deux niveaux** composée d'un **Conseil** et d'un **Comité de gestion** devrait être suffisante. Si le MDTF est d'assurer financement de projet, un **comité exécutif** ou **comité de projet** devrait être mis en place pour apporter un soutien directive, flexible pour des approbations de projet rapides.

La structure de gouvernance du FIA sera comprendre les organes suivants:

Conduite ou consultatif Comité

Le FIA sera être un Fonds fiduciaire multi-donateurs (MDTF) supervisé par un comité de conduite. Le comité de conduite rend un avis écrit au comité exécutif. Il sera être composé d'un nombre égal de représentants des bailleurs de fonds et de la Commission de l'Union africaine (CUA), des CER et des organes sélectionnés de la CUA.

Le Comité exécutif

Le Comité exécutif, composé des ministres de finance et d'Intégration, bailleurs de fonds, de la CUA, le gestionnaire de Fonds en fiducie et le Secrétariat, est l'organe de décision de Fonds en fiducie. En tant qu'organe directeur du Fonds en fiducie, le Comité exécutif est responsable de toutes des décisions importantes.

Comité technique

Le comité technique évalue et approuve toutes les demandes de projet d'assistance technique et de subvention tenant compte de ce qu'un ensemble de critères d'éligibilité convenus. L'approbation des subventions et de projet d'assistance technique ne peut être donnée lors d'une réunion du Comité exécutif, ou à la suite d'une présentation annuelle des listes consolidées de subvention et / ou demandes d'assistance technique. D'approbation sera accordée sur la base d'une feuille de couverture établi pour chaque projet individuel, qui contient des informations clés et d'autres informations pertinentes contenues dans la proposition de financement préparé par le destinataire.

Le Comité exécutif peut faire un large usage des contrôles internes et les mécanismes de suivi et d'évaluation du FIA.

Le gestionnaire de Fonds en fiducie ou l'établissement d'hébergement

Le gestionnaire du Fonds en fiducie ou l'établissement hôte est responsable pour la gestion financière des opérations de comptable et de trésorerie du FIA. Il détient les records et les comptes financiers du FIA.

Il est également prévu que le conseil de l'institution hôte sera être engagé et supervise la performance du fonds en fiducie qu'il gère. Cette implication de l'établissement d'hébergement pourrait entraîner des rapports annuels par le biais des fiches techniques (avec une mise à jour à part entière tous les deux ans) et des rapports réguliers dans le cadre de revues trimestrielles d'affaire et des rapports de cadre stratégique à moyen terme. De même, le Comité exécutif peut développer les mêmes canaux de communication avec le Comité directeur.

Il est à noter à l'avantage du FIA que le personnel des MDTF a développé un certain nombre de "bonnes pratiques " qui abordent différents problèmes opérationnels, comme d'avoir le manuel d'exploitation comme un "document vivant" sur le site Web du fonds qui a permis le fonds de montrer comment il a adapté ses politiques opérationnelles que des décisions sont prises.

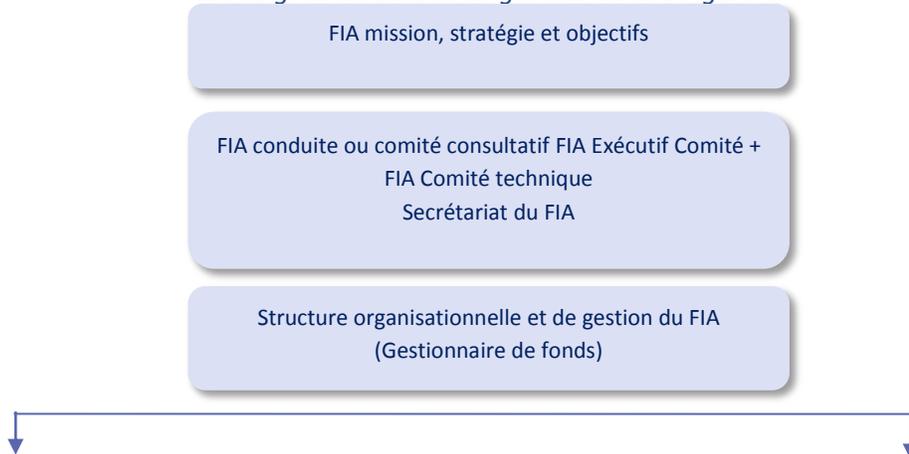
En outre, le fait que de nombreux MDTF n'ont pas une politique de développement de capacité claire a également été identifiée comme une faiblesse pour aborder. En effet, ce manque de vision pour le renforcement de capacité peut réduire l'efficacité. Par conséquent, le développement de capacité devrait être une préoccupation centrale du FIA, et certains principes convenus doit être mises en place au commencement d'anticiper le contenu et la priorité du processus.

Le Secrétariat

Le secrétariat sera être composé de représentant des partenaires de la CUA et de financement. Le Secrétariat assiste le Comité exécutif. Le Secrétariat assiste à toutes les réunions du Comité exécutif et du Comité de projet, ainsi que d'autres réunions impliquant le Comité exécutif. Il coordonne donc le processus de gouvernance globale du FIA et agit comme un centre de contact permanent pour des parties prenante dus FIA.

Le gestionnaire du Fonds utilise une partie des frais administratifs d'établir un secrétariat, le recrutement d'un personnel suffisant, la location d'espace de bureau, l'équipement et les coûts de fonctionnement. Le secrétariat est administré par le gestionnaire de fonds.

Cadre de gouvernance et de gestion du FIA: Figure 4



La structure de gouvernance détaillée, la taille de vote et les aspects opérationnels de la FIA seront élaborés à un stade ultérieur.

8.7. Relations avec d'autres fonds connexes

Le FIA développer des synergies et des complémentarités avec d'autres fonds ou des installations connexes établies par la CUA et les CER à travers un engagement pertinent. Il s'agira l'articulation de la relation la plus appropriée entre FIA et d'autres fonds existants et potentiels au niveau régional (COMESA, EAC, SADC, CEDEAO) et aux niveaux continentaux (par exemple le Fonds d'affectation spéciale du CAADP, le Fonds de l'égalité, Fonds de l'installation de paix, etc.)

Le FIA a également explorer la relation potentielle du fonds aux structures gouvernementales locales au niveau national.

Il est à noter que, au niveau de état membre, les projets financés par le FIA seront d'être mis en œuvre par le ministère de tutelle en charge des questions d'intégration régionale.

9.0 STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

9.1. Cadre de stratégie de mobilisation des ressources pour le FIA

9.1.1. Défis de la CUA ET les CER

La CUA, les CER et l'Agence du NEPAD sont confrontés à défis d'importants en matière de mobilisation des ressources pour financer leur portefeuille en expansion des programmes d'intégration / projets régionaux. Ils dépendent en grande partie sur le soutien de bailleurs de fonds extérieurs pour la mise en œuvre des programmes / projets et en partie pour leurs coûtés des opérations (à l'exception de la CEDEAO dans une certaine mesure). En conséquence, de nombreux programmes et projets d'intégration continentale et régionale restent sans d'être financées.

9.1.2. La mobilisation des ressources à l'appui des initiatives d'intégration régionale

La mobilisation des ressources financières est devenu un point clé pour la plupart des acteurs du processus d'intégration régionale (CUA / Agence du NEPAD, CER, EM, et la BAD).

La plupart des CER ont élaboré ou sont en train d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources et certains d'entre eux ont déjà mis en place des fonds spéciaux pour soutenir le processus d'intégration régionale.

La CUA est en train de explorer les stratégies de mobilisation des ressources alternatives en utilisant des études menées par le Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD (NHSGOC/COCEGN) sur "La mobilisation des ressources potentiels internes» de la CUA. C'est en outre le projet déjà approuvé de la Banque africaine d'investissement qui est au stade de la

planification. Dans le cadre de Stratégie conjointe entre l'UE et la CUA et le nouveau 11e FDE (2014-2020), la CE s'est engagée à soutenir le "Programme panafricain", à hauteur de 1 milliard d'euros contre la contrepartie d'une contribution africaine de MS de certain pourcentage qui est en cours de négociation. La CUA mène ces négociations.

L'Agence du NEPAD / la CEA est en train de étudier les stratégies de mobilisation de ressources alternatives, à savoir de financer le PIDA par deux véhicules hypothétiques. AIDF/FDIA - Fonds de développement des infrastructures en Afrique et MGCA le mécanisme de garanti de crédit en Afrique.

En outre, la BAD a annoncé le lancement du fonds Afrique 50, qui mettra à profit les réserves de change (5%) de la banque centrale africaine, les fonds de pension africains par des titres d'infrastructure localement émises pour financer les besoins d'investissement de PIDA, à savoir. Ce fonds cible à recueillir 50-100 milliards de dollars.

9.1.3. Intérêt international accrue pour le continent africain

L'histoire de croissance, le climat d'investissement et l'environnement des affaires, l'immense base des ressources d'OGM (pétrole, gaz et mines), la croissance de la population et de consommateurs et les programmes d'investissement continental prévues par PIDA, le PDDAA, AIDA et autres, ont attiré accrue intérêt des autorités politiques, des entreprises et des fonds d'investissement de l'Ouest, BRICS, les pays du CCG et la 1ère et 2ème génération de tigres asiatiques.

Ces joueurs ont exprimé leur intérêt pour le continent sur deux niveaux. D'abord, ils sont intéressés à obtenir une part de croissance de l'Afrique et des opportunités d'investissement à travers des offres d'EPC/IAC (ingénierie, approvisionnement, construction) et les investissements financiers sont visibles à travers des IDE, des investissements bilatéraux, des investissements de portefeuille et l'augmentation du nombre de sociétés en fonds propres en train de cibler la région. Deuxièmement, ils se positionnent stratégiquement pour obtenir des contrats et des garanties de sécurité dans l'approvisionnement des OGM et d'autres produits par d'arrangement d'approvisionnement à long terme avec les entreprises et les gouvernements africains.

Les perspectives pour l'Afrique est optimiste et son récit est en train de changer d'un continent en développement qui a besoin d'aide à une qui est en train de offrir opportunité pour la croissance et la prospérité. Beaucoup de pays africains cherchent le statut d'une économie émergent dans les deux prochaines décennies, ce qui sera être réalisable grâce à la croissance soutenu près à deux chiffres. Ces aspirations élevées appellent de nouveaux modèles de gouvernance pour capitaliser sur les opportunités et relever les défis. L'Afrique est en train de travailler à identifier les modèles de qualité de la croissance qui peut accroître la compétitivité et l'emploi, tout en réduisant la pauvreté. Le programme d'intégration régionale est l'une des plates-formes pour réaliser ces aspirations.

Ainsi à partir d'un point de vue de partenariat et de la mobilisation des ressources (à la fois commerciale et concessionnelle), il n'y a jamais eu un tel moment opportun pour le continent à tirer parti de ces évolutions. À cet égard, aucune institution est mieux placé que la CUA et ses institutions

partenaires telles que les CER de tirer parti de ces possibilités par les moyens diplomatiques, politiques et commerciaux et le financement assuré qui aidera à accélérer le processus d'intégration régionale et la mise en œuvre des projets stratégiques de développement.

9.2. Principes et outils de mobilisation des ressources

9.2.1. Le FIA en tant que catalyseur, synergie partenaire et véhicule de financement relais

Le FIA et son stratégie de mobilisation des ressources seront d'être articulés, positionnés et mis en œuvre en tenant compte des initiatives de mobilisation des ressources de la CUA, des CER, de l'Agence du NEPAD et de la BAD. En outre, le FIA va essayer d'articuler des liens clairs synergiques et les complémentarités avec les véhicules financiers existants et planifier tandis que de coordonner des activités avec une certaine initiative de mobilisation des ressources, telles que celles proposées par le groupe de haut niveau sur des sources alternatives de financement de l'UA.

9.2.2. Conformément avec des règles et normes des bailleurs de fonds

Les donateurs internationaux souscrivent généralement à des règles strictes d'appel d'offres, de gestion financière et des exigences de faire le rapport laquelle des acteurs locaux trouvent difficile de se conformer à. À cet égard, certains bailleurs de fonds développent des procédures simplifiées pour l'utilisation par des groupes locaux de soumissionner pour des projets et des fonds sécurisés tout en travaillant à améliorer les capacités locales dans la rédaction de propositions, le suivi de projet, l'évaluation et les rapports, et la gestion financière. Avec ses partenaires de mise en œuvre, le FIA va tirer de l'expérience / exigences du / des principaux bailleurs de fonds et des exécutants sur la façon de construire cette capacité, de attirer plus de fonds et de les gérer efficacement.

En outre, les donateurs internationaux sont constamment en mouvement vers un modèle où les projets sont conçus, planifiés et mis en œuvre par les gouvernements locaux, les partenaires locaux et les professionnels locaux, mais ces bailleurs de fonds s'attendent à des entités locales à adhérer aux normes mondiales. Un processus d'adaptation va d'être utilisé sur les deux côtés de l'équation: les groupes internationaux seront de plus en plus profiter aux partenaires locaux en vue d'améliorer l'exécution et la portée des projets et, mais les organisations locales ont la possibilité d'adhérer aux meilleures pratiques mondiales et apprendre à les appliquer efficacement aux contextes et conditions locaux et s. De ce point de vue, le FIA et ses partenaires de l'implémentation seront tenir absolument d'échanger des notes avec des partenaires internationaux afin de parvenir à une satisfaction mutuelle dans leur partenariat.

9.2.3. Chaînes de la mobilisation des ressources

La stratégie de mobilisation des ressources pour le FIA mettra à profit une combinaison de canaux, y compris ce qui suit:

- canaux diplomatiques
- canaux politiques
- canaux de coopération au développement,
- canaux d'investissement social d'entreprise
- canaux de financement du commerce et les marchés financiers

9.2 Les options et opportunités de mobilisation des Resource du Fonds d'intégration africaine

Il ya au moins six sources potentielles pour la mobilisation des ressources du FIA avec différents niveaux de probabilité de succès, différentes conditions de réussite, différents types de conditionnalité ou des critères d'éligibilité et différents instruments et stratégies à l'acquisition des ressources. Ils comprennent:

Contribution des états membres: La mobilisation des ressources par les contributions augmenté et rationalisées des Etats membres peut être envisagée dans le cadre des propositions du groupe de haut niveau dirigé par Obasanjo sur des sources alternatives de financement de l'UA. Cependant, cette option n'est pas considérée dans le terme court autant de prérequis nombreuses sont encore d'être à traiter.

Toutefois, les Etats membres de l'UA fournira de fonds de démarrage comme un engagement et un signe de propriété au / du fonds afin de mobiliser et d'attirer d'autres financements. Le mécanisme par lequel cette contribution devrait être mobilisée et le niveau des contributions individuelles des pays membres de l'UA seront être définies en temps voulu par l'UA

Les sources des bailleurs de fonds traditionnels: les bailleurs de fonds traditionnels peuvent être regroupées en deux catégories: Tiers groupes I comprend les principaux donateurs multilatéraux opérant en Afrique (BAD, BM, BID, et UE) et les principaux donateurs bilatéraux (Etats-Unis, Aide de Royaume-Uni / DfID, GIZ / KfW de l'Allemagne, AFD de la France / PROPARCO, JICA du Japon et ACDI / CRDI du Canada). Tiers groupes II sont d'autres donateurs bilatéraux basés en Europe.

Les ressources des bailleurs de fonds traditionnels comprennent: fonds de subvention, fonds d'assistance technique, fonds de développement de projets et d'autres sources de financement de type mélangé (par exemple, le fonds en fiducie pour l'infrastructure entre l'UE et l'Afrique), et le système de la finance de développement des pays concernés. La mobilisation des ressources des bailleurs de fonds traditionnels pourrait également être ciblée sur la mobilisation des ressources des fonds mondiaux existants (c'est à dire dans l'environnement et l'économie verte, la santé, etc.)

Les ressources des bailleurs de fonds émergents: groupe de donateurs émergents comprend les pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), les pays du CCG (Conseil de coopération du Golfe) et 1er et 2ème génération de "Asie Tigres" (Corée, Singapour, Malaisie, etc.) et leur coopération bilatérale et véhicules d'investissement. La mobilisation des ressources des

donateurs émergents peut être fait par l'intermédiaire des instruments suivants: (a) lié à l'IDE, (b) crédit à l'exportation / lié à l'IDE. (c) liée aux fonds souverain et fonds d'investissement, et (d) fonds concessionnels de type de "la solidarité".

Sources commerciales / financières: la mobilisation des ressources commerciale / de marché financier sont effectuées par le engineering de l'institution financière, le développement de projet et le engineering de projet financière avec les services pertinents de soutien, tels que la situation de projet d'être banquable et le soutien de préparation des investissements.

Annexe 7 identifie les différentes sources de mobilisation des ressources financières commerciale, ainsi que les véhicules d'être mises de l'avant pour capturer ces ressources.

Les sources du secteur privé: La mobilisation des ressources du secteur privé peut être fait par l'intermédiaire d'une initiative de responsabilité / d'investissement d'entreprise social de marque qui garantit un haut niveau de visibilité pour les ciblées entreprises.

Les sources philanthropiques: La mobilisation des ressources philanthropique peut se faire via un engagement de haut niveau avec les sources pertinentes facilitée par des réseaux pertinents et / ou des ressources d'intermédiation et une garantie de visibilité de la pertinente organisation philanthropique

9.3. La mise en œuvre de stratégie de mobilisation des ressources du FIA

9.3.1. Stratégie de mobilisation des ressources des bailleurs de fonds traditionnels

La coordination des donateurs est facilitée par des cadres stratégiques négociées, qui articule une vision commune, un plan d'action et la division productive du travail ; et par l'évaluation des besoins communs. Dans un cadre de mobilisation des ressources multi-donateurs, il est suggéré d'avoir un engagement de haut niveau avant et d'obtenir l'engagement avec les principaux bailleurs de fonds ciblés individuellement avant d'organiser une réunion des bailleurs de fonds ou d'une conférence de gage.

Les partenaires traditionnels de développement peuvent fournir quatre types de fonds:

- Financement des subventions
- Fonds d'assistance technique
- Financement de type qui **aller bien ensemble** et qui a le potentiel d'attirer et / ou de fournir un édulcorant au financement commercial
- Fonds de financement de commerce dans les formes de fonds de la dette, fonds de capitalisation/de fonds en propres et / ou des mécanismes de partage des risques

Pour mobiliser des ressources financières des partenaires de développement, le FIA va utiliser les instruments traditionnels de l'engagement qui comprennent:

- Protocoles d'entente

- Accords de contribution
- Véhicule de fonds de partenariat
- Accords de partenariat
- Des groupes de travail thématiques avec des partenaires de développement,

BOÎTES: 5: Mobilisation des ressources concessionnel/Donateur de CSF résumé

0 / image de bénéficiaire (CUA et les CER)

- Connaissance et la compétence
- Perception de l'efficacité / de la bureaucratie
- Perception de bonne gouvernance et de la corruption
- Normes de Auding
- La mise en œuvre des programme et des projet et le suivi-évaluation des capacités

1 / Intelligence de donateur

- Cycle de programme
- Fenêtres de financement et des grands programmes de donateur spécifique
- Mécanismes d'aide et de coopération au développement
- Critères d'admissibilité de l'aide
- Organismes de niveau supérieur et Des décideurs
- Implémentationles partenaires des bailleurs de fonds
- Les critères d'approbation de programme et de projet, procédures et horaire

2 / Alignement au cycle de programmation clés des donateurs

- UE-11e FED (2014 -2020)
- GBM-IDA, le GBM IFC
- BAD (2013 - 2020)
- Royaume-Uni AID / DfID
- USAID / MCC
- Kfd / GIZ
- BAD / PROPARCO

2/ Discipline de la formulation de projet/ de programme

3/ Compétences de présentation de projet/ de programme

4/ Implémentation de projet/ de programme et Système & discipline de Supervision

- manuel sur la gestion de projet / de programme
- manuel sur la gestion de la formulation de projet/ de programme
- Manuel sur les procédures de l'acquisition
- Manuel sur la surveillance et l'évaluation de programme / de projet
- System de la gestion des résultats et de suivi (KPI, le mécanism de la comparaison, les données / paramètres de capture, les résultats)
- La mobilisation de l'équipe
- l'embarquement
- Inception
- Supervision et contrôle
- Rapports des progrès
- évaluation
- Rapport d'achèvement

5 / Origination et engagement de la Relation

- Engagement de niveau supérieur
- Engagement de niveau local
- Compréhension de décision clé

Toutefois, pour les principaux partenaires au développement (Union européenne, GBM, la BAD, le DFID, l'USAID, la GIZ, AFD), des réunions préparatoires de haut niveau soigneusement planifiées peuvent maximiser une chance de succès de la stratégie de mobilisation des ressources. En outre, l'obtention de l'engagement financier des principaux donateurs pourrait amener davantage de l'engagement des autres bailleurs de fonds multilatéraux / bilatéraux.

En outre, la stratégie de mobilisation des ressources vers les bailleurs de fonds établis étudiera également ce qui suit:

- Exploitation aux fonds mondiaux: fonds connexe à la économie-verte, fonds connexe au VIH aide
- Exploitation aux installations thématiques: par exemple "Aide-pour-le-commerce" de l'UE
- Accord de financement avec le fonds établi: fonds de développement de projet, fonds d'assistance technique

Dans la mobilisation de ressource du FIA, la CUA et son conseiller doivent être attentif de ce qui suit: des réunions des bailleurs de fonds sont utiles, mais trop souvent, ils se concentrent sur des questions techniques et ne parviennent pas à faciliter le dialogue politique. Le financement des bailleurs de fonds non coordonnés peut être soumis à des retards de décaissement et ne devrait pas remplacer le financement des bailleurs de fonds unique. En outre, les MDTF devraient fournir aux donateurs des incitations sous forme de marge de manœuvre pour répondre à leurs propres priorités et objectifs sans compromettre la nécessité d'un programme cohérent. Trop peu considération des besoins spécifiques des bailleurs de fonds peut conduire à sous-financement.

Conférences d'engagement ont été critiquées pour la non-livraison ou la livraison tardive des fonds et un ordre du jour fonctionnant par le donateur. Les fonds communs, comme prévu pour le FIA, peuvent corriger ces lacunes et favoriser une plus grande coordination.

9.3.2. Stratégie de mobilisation des ressources des émergents bailleurs de fonds

La CUA ciblera premièrement deux catégories des donateurs émergents pour le FIA:

- Les pays du BRIC et
- Les pays du CCG.

La 1ère et 2ème génération de tigres asiatiques pourraient être envisagés seulement que de façon opportuniste.

Les pays du BRIC et du CCG présentent trois sources potentielles de financement pour le FIA:

- **Fonds de coopération bilatérale** fournie par les voies de coopération régulières sous forme de subvention, fonds d'assistance technique ou d'un fonds de financement de projet de développement
- **Fonds d'IDE**: les entreprises émergentes de ces pays investissent de plus dans des pays étrangers dans le cadre de leur stratégie internationale. La participation de ces entreprises pourrait faciliter l'accès à leur crédit à l'exportation nationale d'IDE ou d'autres installations de financement
- **Fonds souverain ou autres véhicules d'investissement spécialisés** qui investissent dans d'investissement des projets régionaux commercialement viables ou véhicules d'investissement régionaux en Afrique.

BOÎTES: 6: Mobilisation des ressources de CSF du BRIC résumé

Chine

Understanding, les véhicules d'investissement de la Chine et les banques de la politique pour l'Afrique

- CADF - Fonds de développement Chine-Afrique
- Banque de développement de Chine
- Banque Exim de la Chine
- Financement structuré
- Fonds en propres et véhicules d'investissement des opérations bancaires basés en Chine
- Canaux de diplomatie et de politique

Pour mobiliser des ressources financières des donateurs de groupe émergents, le FIA mettra à profit les instruments suivants:

- Les chaînes de coopérations officielles
- Diplomatie économique avec un engagement de haut niveau par la CUA
- Partenariat structuré de JV avec les entreprises des pays du BRIC ou du CCG pour accéder au crédit à l'exportation et / ou le financement de développement à partir des institutions dans ces pays
- Invitation de haut niveau à investir dans le fonds commercial du FIA / de l'UA
- Véhicules de solidarité de type peuvent d'être exploitées à partir d'un point de vue politique / diplomatique
- Pour la région du CCG, en outre, le potentiel de finance islamique (comme une classe de solution de financement / comme une classe d'actif de financement) pourrait être mis à profit grâce à un financement reposant sur l'actif dans les secteurs comme d'agriculture, de l'industrie, de l'Infrastructure et de financement de commerce.

9.3.3. Mobilisation des Ressources Internes Travers de contribution amélioré et rationalisé des États membres

Le rapport du groupe de haut niveau sur des sources alternatives de financement de l'Union africaine (HLPASF/GHNSAF) dirigé par le président Obasanjo, commandée par le **Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement** du NEPAD (NHSGOC/COCEGN) sur "la mobilisation des ressources internes potentiel" de l'UA, a lancé le potentiel de mobilisation des ressources vaste pour l'UA par l'augmentation et la rationalisation de contribution par les États membres et le secteur privé.

Après une vaste consultation et la réalisation d'études d'impact sur les économies des Etats membres, le Groupe de haut niveau a invité l'Assemblée à adopter deux options identifiées, à savoir:

- Prélèvement de hospitalité de 2.00 de dollars par séjour dans un hôtel, et;
- Prélèvement de voyage de 10.00 de dollars sur des billets d'avion à destination et en provenance d'Afrique.

Il est prévu que ces options de mobilisation des ressources seront d'être générer quelque 762 millions de dollars US par an pour l'Union africaine.

En outre, le groupe de haut niveau a proposé ce qui suit:

- de permettre une période de transition d'un an pour les États membres d'adapter leurs instruments fiscaux et les autres instruments juridiques pour accélérer l'opérationnalisation de ces options;
- d'accorder un mandat à la CUA d'élaborer une stratégie de mise en œuvre pour opérationnaliser les deux options et de faire rapport à l'Assemblée de chefs d'État et de gouvernement en Juillet 2014;
- de convenir qu'une fondation de l'UA devrait être mise en place pour accueillir le secteur privé, des individus et tous les autres dons ou contributions;
- de décider que la mise en œuvre des deux options de financement identifiées **entrera** cours de l'année budgétaire 2015

Pour information, le chiffre d'affaires total généré par les quatre premières options identifiées par le Groupe de haut niveau est la suivante:

Options	Montant en dollars des États-Unis:
Impôt sur des biens de consommation importés (0.2%)	964 million
Taxe sur des primes d'assurance (0.2%)	98 million
Taxe sur des billets d'avion (US\$ 5)	324 million
Taxe sur des arrivées de touristes (US \$ 1 per touriste)	62 million

Le tableau suggère que la combinaison des deux options ci-dessus (générant 762 millions de dollars US) en plus l'option de taxe des biens de consommation Importé (générant 964 millions de dollars US) vont générer un chiffre de revenu combiné de plus de dollars américains de 1,7 milliard par an qui pourraient amplement financer les opérations et les projets annuels de la CUA; et contribuent éventuellement au budget des CER de manière significative. Par ailleurs, le FIA pourrait être entièrement financé par ces options ; ce qui signifie qu'une part importante du PMI et d'autres programmes d'intégration régionale prioritaires pourrait être financé sans dépendre sur de fonds volatile de financement des donateurs.

Toutefois, la donnée et les suggestions ci-dessus par le groupe de haut niveau, à ce jour, indiquent que ces options seront être opérationnel dans deux à trois ans au plus tôt.

En conclusion, la FIA à court terme ne pas explorer cette mobilisation route ressource qui devrait être coordonnée au plus haut niveau possible de la CUA et de l'UA.

Afin de s'assurer que les États membres de contribution en temps opportun, une fois que les options sont appliquées, et basées sur la gravité de la situation, les mécanismes d'application devraient être examinées en même temps ce qui suit : droit non votant, pas de recrutement de citoyen du pays, pas de

recrutement de consultant dans le pays concerné, et pas de participation des citoyens du pays à l'autre comité de l'UA et de la CUA.

9.3.4. Mobilisation de ressource commerciale

Le PMI et d'autres programmes, projets et activités régionaux d'intégration, qui nécessitent le financement commercial comprennent:

- Financement l'infrastructure d'énergie et de transport
- Financement grande de projet industriel dans l'agriculture, l'industrie et les services
- Le financement de PMME (dette, l'équité, partage des risques)
- le financement de commerce régional

La mobilisation de ressource financière commercial pour le FIA peut être fait par un certain nombre d'initiatives et de programme, y compris ce qui suit:

- La mise en place d'une institution financière (par exemple, Banque d'investissement de l'Afrique, Agence de PRI; installations pour partage des risques; banques des PME, IMF, etc.)
- La conception et la structuration de fonds en propres, de capitalisation ou de la dette
- La capture de financement de PPP vers la conception / la structuration pertinente de projet
- Attirer d'IDE
- Le développement de réseaux des investisseurs providentiels
- Promotion les marchés de capitaux

Des outils qui facilitent la capture de financement commercial comprennent:

- De promouvoir un environnement favorable du point de vue de: (a) un cadre judiciaire/juridique, réglementaire et politique; (b) Infrastructure institutionnelle (c'est à dire des institutions de formation et d'assistance technique, soutien financier initial, etc.); (c) infrastructure des informations (des normes comptables, bureaux de crédit, agences de notation).
- Co-financement avec les donateurs et autres fonds d'investissement.
- De fournir le développement de projet, de mettre de projet banquable et des services de préparation pour d'investissement pour les promoteurs concernés, y compris pour de fonds d'investissement qui soutiennent le PMI et le programme d'intégration régionale.

BOÎTES: 7: Résumé de la mobilisation de financement pour les projets d'infrastructure de CSF PPP

cadre de PPP

Cadre politique, réglementaire, juridique et institutionnel pour PPP dans des infrastructures

Régime générique du PPP

Régime du PPP spécifiques à l'industrie (énergie, route, chemins de fer, aéroport, port, TIC, zones industrielles)

Comprenant la structure tarifaire transparente et éclairé

Origination d'affaire et mobilisation des partenaires

S'engager au plus tôt dans le processus avec des experts techniques pour comprendre l'économie du projet

S'engager avec les partenaires potentiels " mélangeant " (GBM, la BEI, le DFID, etc ...)

Mobiliser des fonds d'assistance technique / d'expertise technique pour appuyer le processus de développement de projet

Préparer une étude de faisabilité comprehensive et mémo d'investissement

Préparer les documents d'appel d'offres et l'emballage d'information connexe

Organiser le processus d'appel d'offres transparent et / ou cibler des partenaires stratégiques de l'IED

Économiques de projet et Structuration de projet

Infrastructures permettant (routes d'accès, interconnexion, etc)

Compréhensive structure de partage de risque

Disponibilité de rehaussement de crédit, les édulcorants de financement et soutien de TA

L'identification des partenaires crédibles de PPP locales et la création juridique de véhicule du PPP

Les incitations gouvernementales (terres, impôts, incitation de performance, des engagements financiers - investisseurs passifs, prêts subordonnés à suppléer à un déficit de flux de trésorerie, etc)

Accord décollage/ pour duplication/ ?

Approbation, permis et licences

Sponsors, consortium, SPV et négociation de financement

Former une structure de PPP

Assembler le consortium de projet (par exemple de l'opérateur, de l'entrepreneur, d'autres investisseurs)

Tirer profit et vendre / PR la force des membres du consortium

Négocier avec des assureurs et des prêteurs

9.3.5. Ressources du secteur privé mobilisation

Les MDTF peuvent également, en théorie du moins, être capable de faire d'attirer de nouveaux investisseurs, en particulier ceux du secteur privé.

Les entreprises du secteur privé sont essentiellement motivées par d'avantagesde l'investissement social d'entreprise (CSI/ISE) qu'ils pourraient obtenir de participer dans un programme donnée de parrainage ou de soutien de fonds de dotation.

En partie de sa campagne globale de mobilisation des ressources, le FIA va concevoir un Compact / Programme de CSI spécial fondé sur une stratégie compréhensive de créerl'image de marque vers les sociétés ciblées dans les secteurs suivants:

- Pétrole et gaz
- Exploitation minière
- Hôtel
- Finances
- Télécommunications
- MNC/SMNsélectionné avec des opérations importantes en Afrique

9.3.6. La mobilisation des ressources philanthropiques

La mobilisation des ressources financières philanthropique ciblera les organisations / fondations mondiaux sélectionnés, à savoir,de secteur social (de la santé et de l'éducation), de secteur de l'entrepreneuriat social, de secteur de l'entrepreneuriat au sein des micro-entreprises et des petites entreprises, et pour des questions de la création d'emplois.

La stratégie de mobilisation des ressources philanthropiques va être basée sur:

- Le travail de renseignement/d'intelligence sur les fondations d'être ciblé;
- La mise en réseau qui assure le contact et l'engagement de haut niveau avec la fondation identifié et
- Partenariat avec les organisations internationales crédibles, comme le Système des Nations Unies (OIT en matière de création d'emplois; l'OMS pour des questions de santé, etc.)

Une liste des organisations philanthropiques hautes est fournie dans annexe 4.

NB: La gestion axée sur l'efficacité de programme et des fonds de projet

Critiques ont été formulées que 60% à 80% de certains fonds de programme de la CUA et les CER a été consacré à Voyage, hôtel et indemnités journalières avec seulement 20% à 40% en train de aller à l'intégration régionale réelle ou activités des projets de DSP.

Il est suggéré que les organismes et organes impliqués dans l'administration de fonds de programme adoptent de gestion axée sur l'efficacité des ressources de projet grâce à la combinaison de:

- Repenser un modèle de l'exécution de programme / projet aux niveaux de la CUA et les CER
- Adopter les activités de projet basé sur la performance
- De plafonner de Voyage, hôtel et indemnités journalières dans le budget de projet / programme
- Profiter aux outils d'information et de communication tels que Visio-conférences, Skype, conférence Télé dans l'exécution de certaines activités de projet.

Un modèle de développement de projet réingénierie pour la CUA et les CER va générer les fonds additionnels de projet grâce à des économies tout en signalant (vers des donateurs et partenaires au développement) engagement de gouvernance améliorée qui peut faciliter davantage la mobilisation des ressources.

La mobilisation des ressources des donateurs traditionnels

La mobilisation des ressources des Donateurs Émergents

La mobilisation des ressources des États membres

La mobilisation de la finance commercial

La mobilisation des ressources privé

es	haut	Moyen-haut	haut	haut	Moyen	Bas
	Soutien budgétaire général Programme et projet d'assistance technique Développement de projet Projet d'infrastructure projets de DSP projets sociaux La paix et la sécurité	Soutien Institutionnel Programme et projet Développement de projet Projets d'infrastructure Projets sociaux Le transfert de la technologie	<u>Fonction de coordination</u> <u>Opérations</u> <u>Forums & Sommets</u> <u>Renforcement de Capacité</u> <u>Campagne d'information</u> <u>Fonction de développement</u> <u>Programme et projet</u>	Les projets d'infrastructure Les projets de l'industriels Projets d'agro-industries Projets du secteur des services Innovation L'esprit d'entreprise PMME	Programme social Fonds de la Microfinance Programme environnemental. PMME Le transfert de technologie innovation	Progr L'ent Fond Micro L'esp PMME
e	Intelligence de donateur bonne gouvernance Capacité technique	Intelligence dedonateur Engagement de haut niveau Associé(e) de JV	L'engagement politique Sanction / incitation Système de collection	Intelligence financier Bon régime de la PPP Bon climat de l'investissement Développement de projet	Initiative de marque de la/du CSI Visibilité de l'entreprise de la/du	Intelli Orga Visibi l'orga

	Efficacité états de service antécédents Alignement avec de donateur Coordination avec les CER	Développement de projet Bancabilité des projets Sponsors locaux crédibles Coordination avec les CER	L'innovation de système financier Développement du marché des capitaux Coordination avec les CER	Bancabilité des projets sponsors de la Crédibilité Le soutien /le partage des risques / Coordination avec les CER	PS Engagement de haut niveau partenaires d'exécution Coordination avec des CER	Rése Enga niveau
	Proposition de la qualité Fonds fiduciaire MD Fonds fiduciaire thématique Fonds du programme Fonds du projet Agreement de partenariat accord de contribution partenariat DFI	projet bancable promoteur crédible Soutien/ partage de risque / Projet de joint-venture Financement structuré Crédit à l'exportation Diplomatie de développement Profiter à la politique Chaînes non formelle	Charte de l'Union africaine Niveau de contribution Collection d'impôt / de revenu Initiative pour la fuite de capital Conversion de la dette l'épargne régionales Les réserves et les pensions Ressources de la diaspora Partenariat de IE Associé(e)s de la banque centrale	Promotion de l'IED / de le/de la FPI Fonds de développement de projet Fonds de la capitalisation Fonds de la garantie Fonds du fonds Solutions de lamélange finance structurés projet bancable partenariat de l'IDE Création de la FI & marché des capitaux .	compact de CSI Ciblage de secteur	Prope qualit Fond Parte des M
au de	La mise à niveau des compétences Contrat de performance du personnel			Audit et contrôle	Productivité et La responsabilité	
	vers des résultats					

10.0 PLAN D'INAUGURATION ET DE MISE EN OEUVRE

10.1 Approches de l'opérationnalisation du Fonds

Le déploiement des projets du FIA devrait commencer au cours de l'année 2014 à condition que le processus d'approbation dans les différentes instances de la CUA est accéléré.

Le plan continental de déploiement et de mise en œuvre du FIA comprend les étapes suivantes:

- Adoption du projet du FIA par les organes pertinents de la CUA
- Mobilisation de l'équipe de la planification et de la mobilisation des ressources du FIA et la définition du plan de travail de la mise en œuvre
- La mobilisation de financement nécessaire pour entreprendre les activités de mobilisation convenu

de la hôte et la CUA								
Exécution de la stratégie de mobilisation les ressources								
La création du corps de la gouvernance et la fixation des membres.								
La mobilisation des ressources logistiques								
La recrutement du directeur du Fonds et de l'équipe								
Nomination d'un vérificateur externe								
L'atelier de coordination des parties prenantes								
Missions de terrain de développement les affaires de la CUA, des CER et des États membres								
Cérémonie de lancement								
Début des opérations								

Avec un engagement sérieux de la direction des CUA et la disponibilité en temps opportun des ressources nécessaires pour mener la campagne de mobilisation des ressources, le déploiement et le plan de mise en œuvre pourraient être conclus dans un horizon de temps de 18 - 24 mois. La plus tôt engagement avec les principaux partenaires stratégiques (l'établissement d'accueil/de hébergement, les donateurs d'ancrage) est également essentielle.

L'exécution du plan d'inauguration et de la mise en œuvre du FIA exigera un niveau de budget / financement de 100 000 dollars (en grande partie pour les activités de mobilisation des ressources) répartis comme suit:

Préparation des propositions et de demandes du fonds en fiducie:

5 000 dollars E.-U.

Missions du BRIC pour deux:

10 000 dollars E.-U.

Missions du CCG pour deux:

10 000 dollars E.-U.

Missions des bailleurs du fonds principaux pour deux:

10 000 dollars E.-U.

Missions aux organisations philanthropiques pour deux:

7 000 dollars E.-U.

Promotion de parrainage du secteur privé:

10 000 dollars E.-U.

Réunion entre des entreprises du secteur privé de la CUA:

3 000 dollars E.-U.

Réunion des bailleurs du fonds/ la conférence d'engagement:

5 000 dollars E.-U.

Consultance de la mobilisation des ressources:

40 000 dollars E.-U.

Contingence:

5 000 dollars E.-U.

Total dépenses de mobilisation des ressources:

100 000 dollars E.-U.

NB: Les frais de mobilisation des ressources peuvent être mobilisés en interne ou d'un partenaire de donneur.

11.0 FACTEURS CRITIQUES DE SUCCES ET RISQUES

11.1. Les facteurs clés de succès

Les facteurs critiques de succès pour le FIA pour atteindre ses objectifs inclus :

Le financement adéquat: le succès de la mobilisation des ressources est une condition préalable pour la réussite d'un fonds.

La crédibilité de l'hôte: La crédibilité et la compétence de l'hôte est une condition préalable à l'adhésion des bailleurs du fonds réussies dans le projet et leur engagement financier.

La participation large des parties prenantes, la définition de la propriété et de la priorité: Propriété du projet par les destinataires destinés et la définition des projets prioritaires et leurs objectifs sont une condition préalable au succès.

Plus précisément, il ya une nécessité de la participation des parties prenantes plus efficace afin d'assurer l'adhésion et le soutien des programmes régionaux et continentaux. Les mécanismes / structures permanentes devraient être établis pour consulter les citoyens, le secteur privé et les organisations de la société civile afin de les impliquer en constance dans le développement, la validation des résultats du programme et la fourniture de le Feed-Back.

Le développement des partenariats avec les organisations régionales et techniques, la société civile et les structures gouvernementales devraient être encouragés à veiller à ce que les instruments régionaux sont convertis en des avantages réels pour les citoyens.

La capacité de l'équipe opérationnelle et la compétence du destinataire: La capacité du FIA pour atteindre ses buts et objectifs dépendra de sa capacité de gestion financière, la capacité de gestion des risques et la compétence de gestion de la subvention et de l'assistance technique. La gestion du projet des bénéficiaires sera également essentielle à la réussite des opérations.

11.2. Risques et l'atténuation de risque

Les principaux risques du FIA et de leurs systèmes de gestion sont décrits ci-dessous:

Le risque de financement: Pour être efficace, un fonds fiduciaire devrait, au moins, de garantir un niveau de financement adéquat. Le risque de financement devrait être géré depuis le début par la conception d'une structure de fonds flexible qui est assez attrayante pour les clients bailleurs de fonds. Cela dépendra en partie de la qualité / la crédibilité de l'institution d'accueil/de hébergement/ ainsi que l'orientation de la performance du FIA.

Le risque opérationnel: Le risque opérationnel est géré par l'obtention d'un hôte / fonds de gestionnaire crédible et compétente et l'amener au courant principal de l'évaluation de la risque du fonds en fiducie avec le processus d'affaires de l'hôte. Le risque opérationnel est également géré par le recrutement de personnel compétent et de leur formation continue.

Le risque fiduciaire: Le risque fiduciaire sera être géré par un solide système de vérification interne, d'un processus d'acquisition et de gestion de la subvention transparent, et l'embauche occasionnelle des agents privés pour vérifier les paiements et les transactions.

Le risque fiduciaire est également géré en concluant un accord avec un établissement d'accueil/ de hébergement avec les procédures certifiées internes et les procédures d'exploitation.

L'engagement de la politique de niveau faible des Etats membres clés: l'engagement politique de bas niveau sera être atténué par la promotion d'un niveau élevé d'appropriation du projet par une consultation appropriée avec REC et les Etats membres.

